

SE PRÉPARER À SERVIR

GUIDE À L'USAGE DES DIACRES

Textes écrits, traduits, adaptés et compilés

par Paulin Bédard

pasteur

2008

LA MISÉRICORDE ET LE DIACONAT SELON LA BIBLE

1. L'exercice de la miséricorde envers les gens dans le besoin en Israël

- a. *Deutéronome 14:28-29*: Au bout de trois ans, tu sortiras toute la dîme de tes produits pendant cette troisième année et tu la déposeras là où tu résideras. Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec toi, l'immigrant, l'orphelin et la veuve, qui résideront avec toi; ils mangeront et se rassasieront, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'oeuvre que tu entreprendras de tes mains.
- b. *Deutéronome 15:7-8*: S'il y a chez toi quelque pauvre parmi tes frères, qui réside avec toi, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton coeur et tu ne fermeras pas ta main devant ton frère pauvre, mais tu lui ouvriras ta main et tu lui prêteras sur gage de quoi pourvoir à ses besoins.
- c. *Deutéronome 16:11*: Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire demeurer son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui résidera avec toi, ainsi que l'immigrant, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi.
- d. *Deutéronome 24:19-21*: Quand tu feras la moisson de ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre: elle sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'oeuvre de tes mains. Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras pas ensuite ce qui reste; ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas ensuite ce qui reste; ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve. Tu te souviendra que tu as été esclave dans le pays d'Égypte; c'est pourquoi je te donne cet ordre à mettre en pratique.
- e. *Deutéronome 26:12-13*: Lorsque tu auras achevé de lever toute la dîme de tes revenus, la troisième année, l'année de la dîme, tu la donneras au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se rassasieront là où tu résides. Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu: J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré et je l'ai donné au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as prescrits.
- f. *Proverbes 14:21*: Celui qui méprise son prochain est un pécheur, mais heureux celui qui prend pitié des malheureux.

2. L'exemple de Jésus, serviteur compatissant

- a. *Matthieu 4:23-24*: Jésus parcourait toute la Galilée, il enseignait dans les synagogues, prêchait la bonne nouvelle du royaume et guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. Sa renommée se répandit dans toute la Syrie. On lui amenait tous ceux qui souffraient de maladies et de douleurs diverses, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques, et il les guérit.
- b. *Matthieu 20:26-28*: Quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup.
- c. *Jean 13:15*: Car je vous ai donné un exemple, afin que, vous aussi, vous fassiez comme moi je vous ai fait.

3. L'entraide et le partage dans l'Église ancienne

- a. *Actes 2:45*: Ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun.
- b. *Actes 4:32-35*: La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un coeur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux. Avec une grande puissance les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres; et l'on distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.

4. L'hospitalité, la générosité et la miséricorde

- a. *Matthieu 25:34-40*: Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger et vous m'avez recueilli; nu et vous m'avez vêtu; j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus vers moi. Alors les justes lui répondront: Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à

boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi? Et le roi leur répondra: En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

b. *Romains 12:4-13*: En effet, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ et nous sommes tous membres les uns des autres. Mais nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée: si c'est la prophétie, que ce soit en accord avec la foi; si c'est le diaconat, que ce soit dans un esprit de service; que celui qui enseigne s'attache à l'enseignement; celui qui exhorte, à l'exhortation; que celui qui donne le fasse avec simplicité; celui qui préside, avec empressement; celui qui exerce la miséricorde, avec joie. Que l'amour soit sans hypocrisie. Ayez le mal en horreur; attachez-vous fortement au bien. Par amour fraternel, ayez de l'affection les uns pour les autres; par honneur, usez de prévenances réciproques. Ayez de l'empressement et non de la paresse. Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur. Réjouissez-vous en espérance. Soyez patients dans la tribulation. Persévérez dans la prière. Subvenez aux besoins des saints. Tâchez d'exercer l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent; pleurez avec ceux qui pleurent. Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres.

c. *Hébreux 13:2,16*: Persévérez dans l'amour fraternel. N'oubliez pas l'hospitalité; car en l'exerçant, quelques-uns, à leur insu, ont logé des anges... N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir.

d. *1 Pierre 4:8-11*: Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour constant, car l'amour couvre une multitude de péchés. Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer. Puisque chacun a reçu un don, mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu. Si quelqu'un parle, que ce soit selon les oracles de Dieu; si quelqu'un sert, que ce soit par la force que Dieu lui accorde, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen.

5. Le ministère des diacres

a. *Actes 6:1-7*: En ces jours-là, comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien. Les douze convoquèrent alors la multitude des disciples et dirent: Il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi. Pour nous, nous persévérons dans la prière et dans le service de la parole. Ce discours plut à toute la multitude. Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains. La parole de Dieu se répandait, le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissait à la foi.

b. *Philippiens 1:1*: Paul et Timothée, serviteurs du Christ-Jésus, à tous les saints en Christ-Jésus qui sont à Philippiques, aux évêques et aux diacres...

c. *1 Timothée 3:8-13*: Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose. Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus.

6. Grandir dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes

a. *Galates 6:10*: Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi.

b. *1 Thessaloniens 3:12*: Que le Seigneur fasse abonder et déborder votre amour les uns pour les autres et envers tous les hommes, à l'exemple de celui que nous avons pour vous.

c. *1 Jean 3:16-18*: À ceci, nous avons connu l'amour: c'est qu'il a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour les frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, qu'il voie son frère dans le besoin et qu'il lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui? Petits enfants, n'aimons pas en parole et avec la langue, mais en action et en vérité.

LES DIACRES, LA MISÉRICORDE ET LA COMMUNION DES SAINTS

SELON LES CONFESSIONS DE FOI DE LA RÉFORME

Confession de foi de La Rochelle (Jean Calvin, 1559)

29. *Les ministères:* Quant à l'Église véritable, nous croyons qu'elle doit être gouvernée selon l'ordre établi par notre Seigneur Jésus-Christ (1): à savoir qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et des diacres, afin que la pureté de la doctrine y soit maintenue (2), que les vices y soient corrigés et réprimés (3), que les pauvres et tous les affligés soient secourus dans leurs besoins, que les assemblées se tiennent au nom de Dieu et que les adultes y soient édifiés, de même que les enfants.
(1) Ac. 6:3-4; 14:23; 1 Cor. 12:28; Éph. 4:11; 1 Tim. 3:1,8; 2 Tim. 4:1-5; Tite 1:5,9.
(2) Gal. 1:6-9.
(3) Matt. 18:15-18; 1 Cor. 5:4-5,11-12; 2 Thess. 3:14-15.
31. *Les vocations:* Nous croyons que nul ne peut prétendre, de sa propre autorité, à une charge ecclésiastique, mais que cela doit se faire par élection (1), autant qu'il est possible et que Dieu le permet. Nous ajoutons cette restriction, en particulier parce qu'il a été parfois nécessaire - et même de notre temps où il n'existait plus d'Église véritable - que Dieu suscitât des hommes d'une façon extraordinaire pour dresser de nouveau l'Église qui était dans la ruine et la désolation.
La vocation intérieure: Mais, quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il faut toujours se conformer à cette règle : que tous, pasteurs, surveillants et diacres, soient assurés d'être appelés par Dieu à leur charge (2).
(1) Ac. 1:21-22; 6:3-6; Rom. 10:15; 1 Tim. 3:7; Tite 1:5; Hébr. 5:4.
(2) Jér. 23:21; Matt. 28:18-19; Mc 16:15; Jn 15:16; Ac. 13:2; Gal. 1:15.

Confession de foi des Pays-Bas (Guy de Brès, 1561)

30. Nous croyons que cette vraie Église doit être gouvernée selon la discipline spirituelle que notre Seigneur nous a enseignée par sa Parole: il y a des ministres ou pasteurs pour prêcher la Parole de Dieu et pour administrer les sacrements; il y a aussi des surveillants et des diacres. Ceux-ci, avec les pasteurs, sont comme le sénat de l'Église et par ce moyen ils préservent la vraie religion et gardent la vraie doctrine, corrigeant spirituellement et tenant en bride les hommes vicieux, afin aussi que les pauvres et les affligés soient secourus et consolés si besoin est. Le bon ordre régnera ainsi en l'Église, lorsque des hommes fidèles seront élus, selon la règle qu'en donne saint Paul à Timothée.
Ac. 20:28; Éph. 4:11-12; 1 Tim. 3:15; Hébr. 13:20-21; Luc 1:2; Luc 10:16; Jean 20:23; Rom. 10:14; 1 Cor. 4:1-2; 2 Cor. 5:19-20; 2 Tim. 4:2; Ac. 14:23; Tite 1:5; 1 Tim. 3:8-10; Phil. 1:1; 1 Tim. 4:14; Ac. 6:1-4; Tite 1:7-9; 1 Cor. 4:2; 1 Tim. 3.
31. Nous croyons que les ministres de la Parole de Dieu, les anciens et les diacres doivent être élus en leurs offices par l'élection légitime de l'Église, avec l'invocation du Nom de Dieu, dans l'ordre, comme la Parole de Dieu le veut. Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illicites, mais attendre qu'il soit appelé de Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation, pour être assuré qu'elle lui vient du Seigneur. Quant aux ministres de la Parole, en quelques lieux qu'ils soient, ils ont une même puissance et autorité, étant tous ministres de Jésus-Christ, seul Évêque universel et seul Chef de l'Église. Et afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit avoir une estime singulière pour les ministres de la Parole et les anciens de l'Église, pour l'oeuvre qu'ils font, et rester en paix sans murmure ni dispute dans la mesure du possible.
Ac. 6:3-4; 1 Tim. 4:13-14; Ac. 1:23; 13:2; 1 Tim. 5:22; 1 Cor. 12:28; Rom. 12:4-8; 1 Cor. 3:8; Rom. 12:7-8; 2 Cor. 5:19; Ac. 26:18; És. 61:1; Éph. 1:22; Col 1:28; 1 Thess. 5:12-13; Hébr. 13:17

Catéchisme de Heidelberg (Gaspard Olivianus et Zacharie Ursinus, 1563)

55. *Qu'entends-tu par la communion des saints?*
D'abord, que tous les fidèles en général et chacun en particulier, comme membres du Christ Seigneur, ont part à toutes ses richesses et à tous ses dons; ensuite, que chacun doit savoir qu'il est tenu d'employer, de bon coeur et avec joie, les dons qu'il a reçus, au bénéfice et au salut des autres membres.
1 Jn 1:3; 1 Cor. 1:9; 1 Cor. 12:7; 1 Cor. 12:12-13; Phil 2:4-7; Rom. 8:32; 1 Cor. 12 et 13.

Confession de foi de Westminster (Assemblée de théologiens, 1643-1649)

26. *La communion des saints:*

1. Tous les saints qui sont unis à Jésus-Christ, leur chef, par son Esprit et par la foi, ont communion avec lui en sa grâce, ses souffrances, sa mort, sa résurrection et sa gloire (1), et, étant unis les uns aux autres dans l'amour, ils se communiquent leurs dons et grâces (2), et ils sont dans l'obligation d'accomplir ces devoirs publics et privés qui contribuent à leur bien mutuel, tant dans l'homme intérieur que dans l'homme extérieur (3).
(1) 1 Jn 1:3; Éph. 3:16-19; Jn 1:16; Éph. 2:5-6; Phil. 3:10; Rom. 6:5-6; 2 Tim. 2:12.
(2) Éph. 4:15-16; 1 Cor. 12:7; 3:21-23; Col. 2:19.
(3) 1 Th. 5:11,14; Rom. 1:11,12,14; 1 Jn 3:16-18; Gal. 6:10.
2. Les saints sont tenus, par profession, de maintenir entre eux une sainte communauté et communion dans le culte rendu à Dieu, et d'accomplir tout autre service spirituel pouvant contribuer à l'édification mutuelle (4), et à s'entraider dans les choses extérieures selon les capacités et les besoins divers de chacun. Cette communion, pour autant que Dieu en donne occasion, doit s'étendre à tous ceux qui, en tout lieu, en appellent au Nom du Seigneur Jésus (5).
(4) Hébr. 10:24-25; Ac. 2:42,46; És. 2:3; 1 Cor. 11:20.
(5) Ac. 2:44-45; 1 Jn 3:17; 2 Cor. 8:9; Ac. 11:29-30.

Seconde confession helvétique (Henri Bullinger, 1561)

28. *Des biens de l'Église:*

1. L'Église du Christ a des richesses qu'elle tient de la générosité des princes et de la libéralité des fidèles qui lui ont fait don de leurs biens. L'Église a besoin de tels biens et elle en a possédé dès le commencement, afin de subvenir à diverses nécessités. Or le véritable usage des biens de l'Église a été autrefois, et reste encore maintenant, de conserver la doctrine dans les facultés et dans les cultes. Disposer de ces richesses signifie: garder intacts le devoir du chrétien ainsi que les cérémonies et bâtiments sacrés, soutenir les docteurs, les disciples et les ministres; et subvenir à d'autres nécessités, en particulier le secours et le soulagement des pauvres. Que soient donc choisis des hommes qui craignent Dieu, qui se distinguent par leur clairvoyance et leur bonne gestion, afin qu'ils dispensent légitimement les biens de l'Église.
2. Mais si par les vicissitudes du temps, l'audace, l'ignorance ou la convoitise de certains, les biens de l'Église viennent à être employés de façon abusive, qu'ils soient restitués à un usage légitime par des hommes fidèles et sages. Tolérer un tel abus constituerait, en effet, un sacrilège des plus énormes. Aussi enseignons-nous l'importance de réformer les écoles et facultés corrompues dans leur doctrine, leur devoir envers Dieu ou leurs mœurs. Et que l'on prenne les dispositions requises pour subvenir avec intégrité, sagesse et une bonne conscience aux besoins des indigents.

LE MINISTÈRE DES DIACRES SELON DES ORDRES ECCLÉSIASTIQUES

Église réformée du Québec (ÉRQ)

- 2.4.1 La fonction principale des diacres est de servir l'Église et le monde au nom du Seigneur selon l'Écriture (l). A cet effet, le conseil des diacres doit exercer les ministères de l'aide aux membres dans le besoin, de la distribution des dons en argent ou en nature, et de la formation des membres en ce qui concerne les biens matériels. Par l'exercice de leur ministère, l'amour du Christ devient visible et réel, en particulier aux nécessiteux et à ceux qui souffrent matériellement, physiquement, émotionnellement et spirituellement. Les diacres servent l'Église par leur engagement et par leur exemple. Ils sont un modèle qui stimule chaque membre à s'engager avec fidélité dans son service particulier. Ils doivent faire preuve de sagesse, de dévouement et de discrétion.
(l) Ac. 6.2,3; Rom. 12.7; 16.1,2.
- 2.4.2 L'élection des diacres précède leur ordination et s'effectue dans la paroisse qui les appelle (m). C'est au moment de leur première nomination dans une paroisse, après examen et approbation du conseil local, qu'on procède à leur ordination en présence de deux délégués du synode.
(m) Ac. 6.1-6; 1 Tim. 3.10.
- 2.4.3 La paroisse peut appeler à la fonction de diacre tout membre professant qui fait preuve de sa compétence selon les critères bibliques tels que mentionnés dans Ac. 6.3; Rom. 16.1,2 et 1 Tim. 3.8-13.
- 2.4.4 Les diacres sont responsables devant le conseil local de leur comportement, de leur doctrine et de leur ministère. Tout différend doit se régler au niveau du conseil local, mais si un désaccord persiste, les parties en cause peuvent faire appel au synode pour trancher la question. Si le ministère même du diacre est remis en question, le problème doit être soumis directement au synode (n).
(n) Rom. 12.3-5; 1 Cor. 12.12; Éph. 5.21; Phil. 2.3; 1 Pi. 5.5.
- 2.4.5 Le conseil des diacres sera composé d'après les besoins de la paroisse (o).
(o) Ac. 6.1-5.
- 2.4.6 Les diacres, selon leur appel et leur disponibilité, peuvent participer aux travaux des comités du synode.

Canadian Reformed Churches (CanRC)

23. *L'office de diacre*: Les responsabilités particulières de l'office de diacre sont de veiller au bon progrès du service de charité dans l'Église locale; de prendre connaissance des besoins et difficultés existants et d'exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde; de recueillir et gérer les offrandes et de les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils encourageront et reconforteront avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ, et ils encourageront en parole et en action l'unité et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église a part à la table du Seigneur.
39. *Le conseil des anciens et les diacres*: Là où le nombre d'anciens est minime, l'on pourra inclure les diacres dans le conseil local selon une disposition locale; cela se fera invariablement là où le nombre d'anciens ou le nombre de diacres est moins de trois.
42. *Les réunions des diacres*: Lorsque les diacres se réunissent séparément, règle générale une fois par mois, pour traiter des affaires concernant leur office, ils le feront en invoquant le nom de Dieu. Ils rendront compte de leurs travaux au conseil local.
Les pasteurs prendront connaissance du travail du ministère de miséricorde et, si nécessaire, ils pourront assister à ces réunions.

United Reformed Churches (URC)

15. Les responsabilités rattachées à l'office de diacre consistent à persévérer dans la prière et à superviser les oeuvres de miséricorde chrétienne dans l'Église locale; à prendre connaissance des besoins dans l'Église locale; à exhorter les membres de l'Église à faire preuve de miséricorde; à recueillir et gérer les offrandes du peuple de Dieu au nom du Christ et à distribuer ces offrandes selon les besoins; et à encourager et reconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de la miséricorde du Christ. Les besoins des personnes en dehors de l'Église locale, en particulier des autres croyants, devraient également être pris en considération dans la mesure où les ressources le permettent. Les diacres se réuniront habituellement à chaque mois pour traiter des affaires se rapportant à leur office et ils rendront compte de leur travail au conseil des anciens.
23. Lorsque les diacres se réunissent avec le conseil des anciens, le groupe s'appelle le conseil élargi. Le conseil élargi exercera les responsabilités qui sont décrites dans l'ordre ecclésiastique ou qui lui sont déléguées par le conseil des anciens. Il agira sous l'autorité du conseil des anciens.

Orthodox Presbyterian Church (OPC)

- 9-1. Les Écritures présentent l'office de diacre comme étant un office distinct et perpétuel dans l'Église. Les diacres sont appelés à manifester la compassion du Christ par un ministère de miséricorde varié envers les saints et les étrangers au nom de l'Église. À cette fin, ils exercent dans la communion de l'Église une intendance reconnue de bons soins et de dons prodigués à ceux dans le besoin ou dans la détresse. Ce service est distinct de celui du gouvernement dans l'Église.
- 9-2. Ceux qui sont choisis à cet office doivent preuve de grande foi, de vie exemplaire, de réputation honnête, d'amour fraternel, de sympathie chaleureuse et de bon jugement.
- 9-3. Afin de faciliter l'exécution des responsabilités de leur office, les diacres de chaque Église particulière formeront un comité des diacres. Le comité choisira ses officiers parmi ses membres.
- 9-4. Le comité supervisera le ministère de miséricorde dans l'Église et recueillera et distribuera l'argent destiné à venir en aide à ceux dans le besoin. D'autres formes de service pour l'Église peuvent également être confiées aux diacres.
- 9-5. Dans l'exercice de leurs fonctions, les diacres seront sous la supervision et l'autorité du conseil des anciens. En conséquence, le comité tiendra le procès-verbal de ses réunions et de tous les fonds reçus et distribués, et soumettra ses procès-verbaux au conseil des anciens à tous les trois mois et à d'autres moments à la demande du conseil des anciens. Si cela semble être dans le meilleur intérêt de l'Église, le conseil des anciens peut demander au comité des diacres de reconsidérer toute action ou peut en renverser la décision si nécessaire.
- 9-6. Il est souhaitable que le conseil des anciens et le comité des diacres se rencontrent ensemble à intervalles réguliers afin de s'entretenir de sujets portant sur des responsabilités communes.
- 9-7. Dans une Église qui n'a pas de diacres, les responsabilités de l'office incombent aux anciens.

Presbyterian Church in America (PCA)

- 9-1. L'office de diacre est présenté dans les Écritures comme étant ordinaire et perpétuel dans l'Église. Il s'agit d'un ministère de sympathie et de service, à l'exemple du Seigneur Jésus; il manifeste également la communion des saints, surtout lorsqu'ils s'entraident les uns les autres quand ils sont dans le besoin.
- 9-2. Les diacres ont la responsabilité de servir ceux qui sont dans le besoin, les malades, les personnes seules et tous ceux qui peuvent être dans l'affliction. Ils ont également la responsabilité de développer la grâce de la libéralité chez les membres de l'Église, de concevoir des méthodes efficaces de recueillir les dons des membres et de distribuer ces dons parmi ceux qui en ont besoin. Ils s'occuperont de la propriété de l'Église, aussi bien réelle que personnelle et ils s'occuperont d'entretenir le bâtiment de l'Église et d'autres immeubles appartenant à l'Église. Pour des questions touchant de façon importante la propriété de l'Église, ils ne peuvent pas prendre de décision finale sans l'approbation du conseil des anciens et le consentement de l'Église. Dans l'exercice de leurs fonctions, les diacres sont sous la supervision et l'autorité du conseil des anciens. Lorsqu'il est impossible pour une Église d'avoir des diacres, les responsabilités de leur office incombent aux anciens.
- 9-3. Pour exercer l'office de diacre qui est de nature spirituelle, on choisira des hommes spirituels, de réputation honnête, menant une vie exemplaire, faisant preuve d'esprit fraternel, de compassion et de bon jugement.
- 9-4. Les diacres d'une Église locale formeront un comité où le pasteur agira à titre de membre consultatif. Le comité élira un président et un secrétaire ainsi qu'un trésorier à qui seront confiés les fonds pour les dépenses courantes de l'Église. Ils se réuniront au moins une fois par trimestre et lorsque demandé par le conseil des anciens. Le comité de chaque Église déterminera le nombre requis pour le quorum. Le comité tiendra le procès-verbal de ses réunions et de tous les fonds distribués et soumettra ses procès-verbaux au conseil des anciens de façon régulière et à la demande du conseil. Il est souhaitable que le conseil des anciens et le comité des diacres se réunissent ensemble une fois par trimestre pour s'entretenir de sujets d'intérêts communs.
- 9-5. Les diacres peuvent à juste titre être nommés par des synodes afin de servir sur des comités, en particulier en tant que trésoriers. Il convient également qu'ils soient nommés administrateurs de fonds gérés par ces synodes. Il peut également être utile que les synodes de l'Église invitent à leurs réunions des diacres sages et consacrés lorsqu'ils établissent des plans pour les finances de l'Église.
- 9-6. Il peut être très utile que les diacres tiennent des conférences de temps à autre pour discuter des sujets se rapportant au travail qui leur est confié. De telles conférences peuvent attirer la participation des représentants d'Églises venant de régions plus ou moins étendues. Toute action prise par ces conférences ne seront que de nature consultative.
- 9-7. Il est souvent indiqué que le conseil des anciens choisisse et nomme des hommes et des femmes de foi de l'Église pour aider les diacres à prendre soin des malades, des veuves, des orphelins, des prisonniers et d'autres qui peuvent être dans l'affliction ou dans le besoin.

LITURGIES POUR L'ORDINATION DES DIACRES

Église chrétienne réformée de Beauce

Voeux d'ordination

Frères bien-aimés, vous êtes sur le point de débiter votre ministère. Nous vous demandons de répondre en toute sincérité devant Dieu et devant son Église aux questions suivantes:

1. Avez-vous la conviction qu'à travers l'appel de cette Église, Dieu lui-même vous appelle à le servir comme diacre dans cette Église?
2. Désirez-vous exercer ce ministère par amour pour Dieu, par amour pour votre prochain et pour l'avancement de l'Évangile de Jésus-Christ?
3. Croyez-vous de tout coeur que les Écritures Saintes, Ancien et Nouveau Testaments, sont la Parole de Dieu, seule règle infaillible de foi et de vie, et désirez-vous conformer votre vie et votre ministère diaconal à cette Parole?
4. Acceptez-vous sincèrement la doctrine enseignée dans les confessions de foi de cette Église comme étant conforme à la Parole de Dieu, et promettez-vous d'y demeurer attaché toute votre vie et de rejeter tout enseignement contraire à cette foi?
5. Promettez-vous d'exercer fidèlement le ministère de diacre auprès de vos frères et soeurs dans cette Église, de manière digne de cet appel, en comptant sur la grâce de Dieu et sur l'aide du Saint-Esprit?
6. Promettez-vous de vous soumettre de bon gré à l'autorité spirituelle et à la discipline de cette Église en toutes choses conformes aux Écritures?
7. Promettez-vous de chercher et de promouvoir l'unité, la pureté, la paix et l'édification de l'Église?

Quelle est votre réponse: — *Oui, avec l'aide de Dieu.*

Canadian Reformed Churches (CanRC)

Introduction

Église bien-aimée de notre Seigneur Jésus-Christ, Notre conseil d'anciens a déjà publié les noms des frères qui ont été élus et nommés au ministère de diacre dans cette Église, afin de savoir si quelqu'un avait des objections à leur ordination. Étant donné que personne ne s'est objecté, nous allons maintenant procéder à leur ordination au nom du Seigneur Jésus. Écoutons d'abord ce que la Parole de Dieu nous dit au sujet du ministère de miséricorde confié aux diacres.

Instruction

Dans l'Ancien Testament, le Seigneur a bien fait comprendre à son peuple Israël qu'ils avaient l'obligation d'exercer la miséricorde envers les nécessiteux. Dieu a maintes fois commandé que l'étranger, l'orphelin et la veuve qui résidaient au milieu d'eux aient suffisamment de quoi manger et se rassasier et qu'ils puissent se réjouir devant l'Éternel avec le reste de son peuple. (Deut. 14:28-29; 16:11,14). Dans l'ancienne alliance, Dieu protégeait les nécessiteux et les souffrants et prenait soin d'eux dans son amour paternel. Ses ordonnances enseignaient au peuple de l'alliance à imiter cet amour comme des enfants bien-aimés. (Deut 24:19-21; 26:12-13; 27:19).

Le Seigneur Jésus-Christ, qui nous a montré le Père, est venu dans le monde pour servir. (Jean 14:9; Marc 10:45). Dans sa miséricorde, il a nourri les affamés, guéri les malades et fait preuve de compassion envers les affligés. (Matt. 4:23-24). Il nous a ainsi donné un exemple, pour que son Église fasse de même. (Jean 13:15). Le ministère de miséricorde confié aux diacres provient donc de cet amour de notre Sauveur.

En suivant l'exemple de son Seigneur, la première Église chrétienne a veillé à ce que personne en son sein ne souffre dans le besoin. Les frères et soeurs contribuaient à chacun selon ses besoins. (Ac. 2:45; 4:32-37).

Aujourd'hui encore le Seigneur nous appelle à exercer l'hospitalité, la générosité et la miséricorde, pour que les faibles et les nécessiteux puissent avoir part en abondance à la joie du peuple de Dieu. Personne dans l'Église du Christ ne doit souffrir de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être

réconforté. (Matt. 25:31-46; Rom. 12:13; Hébr. 13:2,16; 1 Pi. 4:9).

Pour accomplir ce service d'amour, Jésus-Christ a donné des diacres à son Église. Quand les apôtres se sont rendus compte qu'ils devraient abandonner la prédication de la Parole de Dieu s'il fallait qu'ils se consacrent eux-mêmes au soutien quotidien des nécessiteux, ils ont confié ce travail à sept frères choisis par l'Église. (Ac. 6:1-7). Dans sa lettre aux Philippiens, l'apôtre Paul s'est adressé à tous les croyants de même qu'aux anciens et aux diacres de l'Église. (Phil. 1:1). Pour que le ministère diaconal puisse se perpétuer dans l'Église, l'apôtre Paul a également donné à son collaborateur Timothée des instructions détaillées en vue de choisir des frères selon des critères précis afin qu'ils exercent honorablement le diaconat. (1 Tim. 3:8-13).

Les diacres ont donc la responsabilité de veiller au bon progrès de ce service de charité dans l'Église locale. Ils devront prendre connaissance des besoins et des soucis existants et devront exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde. Ils devront recueillir et gérer les offrandes et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils sont appelés à encourager et réconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ. Ils encourageront en parole et en action l'unité du corps du Christ et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église prend part à la table du Seigneur.

De cette manière, les enfants de Dieu grandiront dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes. (Gal. 6:10; 1 Thess. 3:12; 2 Pi. 1:7).

Ordination

Frères bien-aimés, vous êtes sur le point de débiter votre ministère. Nous vous demandons de répondre devant Dieu et devant sa sainte Église aux questions suivantes.

Premièrement, avez-vous la conviction dans vos cœurs que Dieu lui-même par son Église vous a appelés à ce ministère?

Deuxièmement, croyez-vous que l'Ancien et le Nouveau Testaments sont la Parole de Dieu et la doctrine complète du salut? Rejetez-vous toute doctrine qui entre en conflit avec celle-ci?

Troisièmement, Promettez-vous d'exercer fidèlement les responsabilités qui se rattachent à votre ministère et de mener une vie chrétienne agréable à Dieu dans votre ministère de miséricorde? Promettez-vous également de vous soumettre à la discipline de l'Église au cas où vous deviendriez fautifs en doctrine ou dans votre vie?

Quelle est votre réponse?

Réponse

Oui.

Que le Dieu tout-puissant et notre bon Père céleste vous accorde sa grâce afin que vous soyez rendus capables d'accomplir fidèlement votre ministère et que votre travail porte beaucoup de fruit pour sa gloire et pour le bien de son Église. Amen.

Exhortation aux diacres

Vous les diacres, soyez fidèles et diligents à recueillir les dons et les distribuer avec joie à ceux qui ont besoin d'aide, en particulier les plus démunis, les veuves et les orphelins. Faites du bien à tous les hommes, surtout envers les frères en la foi (Gal. 6:10). Soutenez ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou de pauvreté ou qui sont accablés de soucis. Par votre ministère de miséricorde, donnez à l'Église un bon exemple de service auquel tous sont appelés par Jésus-Christ.

Vivez d'un même accord avec vos frères et collègues dans vos ministères respectifs. Conservez le mystère de la foi dans une conscience pure (1 Tim. 3:9). Si vous exercez bien le diaconat, vous allez acquérir un rang honorable, vous aurez une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ et vous entrerez finalement dans la joie de votre Maître (1 Tim. 3:13).

Exhortation à l'Église

Et vous, frères et soeurs bien-aimés, recevez ces hommes comme étant des serviteurs de Dieu. Veillez à ce que les diacres aient tout ce qu'il faut pour accomplir leur ministère. Soyez de bons gérants de tout ce que le Seigneur vous a confié. Souvenez-vous de Jésus-Christ, qui a servi l'Église de Dieu et qui vous a laissé son exemple.

Étant donné que nous sommes incapables par nous-mêmes de faire tout cela, invoquons le Seigneur notre Dieu.

Prière

Seigneur Dieu et Père céleste, il t'a plu d'ordonner des diacres pour l'édification de ton Église. Nous te remercions de nous avoir donné des hommes remplis de ton Saint-Esprit. Accorde-leur encore davantage les dons de sagesse, de courage, de discrétion et de miséricorde dont ils auront besoin pour accomplir leur ministère d'une manière qui te plaise.

Accorde-leur ta grâce pour qu'ils puissent persévérer dans leur service fidèle, sans en être empêchés par des difficultés, par la tristesse ou par la persécution du monde.

Donne à cette Église sur laquelle tu les as établis d'avoir pour eux de l'estime et de l'amour à cause de leur travail.

Donne-nous un amour ardent les uns pour les autres. Permits que nous puissions dans la joie fournir aux diacres ce dont ils ont besoin pour que l'on prenne soin généreusement des personnes dans le besoin.

Nous te demandons que, par le service fidèle de chacun, le Royaume de ton Fils puisse venir et que ton nom soit glorifié, car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, pour toujours. Amen.

Orthodox Presbyterian Church (OPC)

Voeux d'ordination

1. Croyez-vous que les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments sont la Parole de Dieu, la seule règle infaillible de foi et de vie?
2. Recevez-vous et adoptez-vous sincèrement la Confession de foi et les Catéchismes de cette Église, comme contenant le système de doctrine enseigné dans les Écritures Saintes?
3. Acceptez-vous le gouvernement, la discipline et la liturgie de cette Église?
4. Promettez-vous de rechercher la pureté, la paix et l'unité de l'Église?
5. Acceptez-vous l'office de diacre dans cette Église et promettez-vous, en comptant sur la grâce de Dieu, d'accomplir fidèlement les responsabilités qui s'y rattachent?

Presbyterian Church in America (PCA)

Examen

Chaque candidat sera examiné dans les domaines suivants:

1. Son expérience chrétienne, surtout son caractère personnel et la direction de sa famille (basé sur les qualifications stipulées en 1 Timothée 3:8-13).
2. Ses connaissances bibliques.
3. Sa connaissance de la doctrine, du gouvernement et de la discipline de cette Église.
4. Les responsabilités de l'office auquel il est candidat.
5. Sa volonté de donner son consentement aux questions requises pour l'ordination.

Voeux d'ordination

1. Croyez-vous que les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments, tels que donnés à l'origine, sont la Parole de Dieu sans erreur, la seule règle infaillible de foi et de pratique?
2. Recevez-vous et acceptez-vous sincèrement la Confession de foi et les Catéchismes de cette Église, comme contenant le système de doctrine enseigné dans les Saintes Écritures; et dans le cas où vous ne seriez plus d'accord avec l'un ou l'autre des aspects fondamentaux de ce système de doctrine, promettez-vous d'informer de votre propre initiative votre conseil d'anciens de vos changements d'opinion quant à ce que nous supposons que vous croyiez depuis que vous avez prononcé vos voeux?
3. Acceptez-vous la forme de gouvernement et de discipline de cette Église, en conformité avec les principes généraux de gouvernement d'Église selon la Bible?
4. Acceptez-vous d'exercer le ministère de diacre dans cette Église; promettez-vous d'en accomplir fidèlement les responsabilités, de vous appliquer, par la grâce de Dieu, à professer l'Évangile dans votre vie et de donner le bon exemple devant l'Église dans laquelle Dieu vous a établi diacre?
5. Promettez-vous de vous soumettre à vos frères dans le Seigneur?
6. Promettez-vous de rechercher la pureté, la paix, l'unité et l'édification de l'Église?

Église réformée de France (ÉRF)

Nous allons maintenant établir dans leur ministère ceux d'entre vous qui ont été choisis comme diacres, pour qu'ils assument avec vous le ministère de l'amour du Christ.

Institution

Le Christ ressuscité a donné à son Église les divers ministères utiles à sa vie et à sa mission.

Pour obéir au commandement du Seigneur: "Celui qui voudra être grand parmi vous se fera votre serviteur, car le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie...", les apôtres établirent les diacres, choisis parmi les hommes de bon renom, pleins de sagesse et remplis du Saint-Esprit. Ils leurs confièrent le soin des pauvres, des malades et de tous ceux qui avaient besoin d'une aide fraternelle.

L'apôtre Paul exhorte ainsi ceux qui sont appelés au service de leurs frères: "En vertu de la grâce

qui m'a été donnée, je recommande donc à chacun de vous de n'avoir pas de soi-même une plus haute opinion qu'il ne doit, mais d'avoir des sentiments modestes, selon la mesure de la foi que Dieu a départie à chacun. Et puisque nous avons des dons différents, suivant la grâce qui nous a été accordée, que celui qui est appelé à un ministère s'attache à son ministère : que celui qui apporte un message se conforme à la foi, que celui qui enseigne s'attache à enseigner, et celui qui exhorte à exhorter; que celui qui préside y mette tout son zèle; que celui qui exerce la miséricorde le fasse avec joie et que celui qui donne le fasse avec libéralité!"

Exhortation

Diacres, qui êtes appelés à manifester parmi les hommes l'amour de notre Seigneur, souvenez-vous que Jésus-Christ, venu sur la terre pour sauver les pécheurs, a voulu en même temps soulager les pauvres, guérir les malades, secourir ceux qui sont dans le besoin.

Le mot "diacre" veut dire serviteur. Servir les hommes, c'est servir Jésus-Christ, car il a déclaré que tout ce que nous faisons au plus petit d'entre nos frères, c'est à lui que nous le faisons.

Sans doute, votre action ne dispense aucun de nous de cette tâche, mais vous avez le privilège de l'organiser et de l'exercer au nom de l'Église.

Donnez à cela tout votre coeur, car, sans amour, votre activité serait stérile. Appliquez-y votre intelligence, car la bienfaisance exercée sans discernement peut nuire à celui qui en est l'objet.

Sachez secourir avec tact les misères cachées, garder les secrets qui vous sont confiés et agir en toutes choses avec discrétion.

Rappelez-vous que votre service doit s'adresser, non seulement à vos frères dans la foi, mais encore à tous les hommes sans distinction, au nom du Seigneur.

Mettez à son service les dons et les talents que vous avez reçus de Dieu. Accomplissez votre mission avec zèle, en vue d'aider les fidèles à témoigner par leur vie de leur fidélité à Jésus-Christ, dans le monde où nous vivons.

Engagement

Mes frères, vous engagez-vous, par la force et la grâce que donne notre Seigneur Jésus-Christ, à remplir, dans la foi et dans l'amour, le ministère que l'Église vous confie? — Oui.

Exhortation à l'Église

Et vous, membres de cette Église, soutenez ces diacres dans tous les devoirs de leur charge. Donnez-leur toute votre confiance. Entourez-les d'affection et de respect. Priez et travaillez avec eux. "En vous voyant tous à l'oeuvre dans ce service, les hommes glorifieront Dieu de l'obéissance avec laquelle vous confessez l'Évangile du Christ." (2 Cor. 9:13).

Ordination

(Le pasteur étend les mains): Au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit, nous vous établissons dans le ministère de diacres de l'Église de..., pour en exercer les diverses charges auprès de vos frères, par la grâce de Dieu. Le Seigneur, qui est fidèle, vous rende lui-même fidèles en toutes choses, par la puissance de son Esprit. Amen.

Prière

Seigneur notre Dieu, toi qui veilles sur ton Église jusqu'à la fin des siècles, nous te rendons grâces pour les ouvriers qui se lèvent afin d'accomplir sa mission dans le monde.

Fais reposer sur ces diacres, que tu donnes à notre paroisse, toutes les grâces dont ils ont besoin pour exercer leur ministère. Affermis leur amour pour toi et pour les hommes, de sorte qu'ils puissent toujours en témoigner par leurs actes et par leur vie.

Accorde-leur, jour après jour, ton Saint-Esprit, pour qu'ils répondent fidèlement et joyeusement aux exigences de leur vocation et soient en exemple à ton peuple.

Nous t'en prions, inspire et conduis ton Église. Préserve-la de tout compromis, garde-la de tout reniement, rends-la fidèle dans l'obéissance, fervente dans la foi, zélée dans l'amour. Que partout sur la terre, elle fasse reculer la puissance des ténèbres et resplendir la lumière de l'Évangile.

Par Jésus-Christ, notre Seigneur, auquel comme à toi, Père céleste, et au Saint-Esprit, soient honneur et gloire à jamais.

LA DIRECTION

1. **Le besoin de direction**

La direction est un élément essentiel à la vie de l'Église. Plusieurs problèmes surgissent lorsqu'il n'y a pas de direction ou lorsqu'il y a une mauvaise direction. Sans une direction adéquate, le corps du Christ perd sa coordination.

2. **Des modèles pour le troupeau**

Les officiers de l'Église doivent être des exemples pour le troupeau. C'est pourquoi chaque ancien, diacre et pasteur doit bien peser chaque décision, autant dans sa vie personnelle que pour les affaires de l'Église. "Est-ce que je donne une direction bonne et efficace si je prends telle décision? Même si je suis convaincu que je ne vais pas me faire du tort, quel effet cela aura-t-il sur ceux qui sont confiés à mes soins?"

3. **La crainte de Dieu et le bien de l'Église**

Un dirigeant qui craint le Seigneur doit guider le peuple qu'il sert. Une direction sage cherchera à honorer Dieu en travaillant à promouvoir le bien-être de l'Église.

4. **Des caractéristiques d'un dirigeant sage selon Dieu**

a. *Il suit les bonnes règles.* Un dirigeant chrétien n'établit pas ses propres buts et ses propres règles. Il ne dirige pas selon son intuition ou sa sagesse, mais il suit de bons principes, c'est-à-dire les normes de la Parole de Dieu. La justice et l'équité seront ses règles; il saura démontrer comment nous trouvons ces choses en Jésus-Christ seul.

b. *Il est digne de confiance.* Il gagne la confiance des gens qu'il guide, leur démontrant qu'il a à cœur leur meilleur intérêt. L'épître aux Hébreux dit que de bons dirigeants chrétiens veillent au bien des âmes (Héb. 13:17). Cela n'est possible que lorsque les dirigeants deviennent serviteurs. Le désir de Paul (se référant aux prédicateurs et aux bergers du troupeau) est qu'on nous regarde comme serviteurs du Christ (1 Cor. 4:1-2). La meilleure façon de démontrer un véritable amour pour ceux qui nous sont confiés, c'est de nous sacrifier nous-mêmes pour répondre à leurs besoins.

c. *Il dirige avec autorité.* Cela ne signifie pas que nous pensons avoir toutes les réponses et que les choses doivent se faire comme nous voulons, mais que nous orientons l'Église selon la volonté du Seigneur pour leur vie. Une personne démontrant de l'autorité n'est pas effrontée, mais hardie. Comment avoir de la hardiesse? D'abord, en sachant de quoi l'on parle, ensuite en étant convaincu de ce que l'on dit. Il arrive souvent que des dirigeants manquent leur coup parce qu'ils ne sont pas eux-mêmes convaincus de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils font.

d. *Il ne fait pas de compromis.* Quand nous donnons une direction, nous ne devrions pas faire de concession simplement pour garder la paix. L'Église doit demeurer sur le chemin demandé par le Seigneur. La tentation de s'éloigner de ce que la Bible enseigne est toujours là. La Parole de Dieu nous dit comment vivre, mais la personne que nous devons exhorter peut être si gentille que nous pensons ne pas pouvoir lui dire qu'elle doit le faire, car cela pourrait la rendre malheureuse.

e. *Il guide avec enthousiasme.* Le mot "enthousiasme" vient de "en Dieu". Des dirigeants qui craignent le Seigneur sont remplis de l'Esprit du Seigneur et cela se reflète dans leur zèle. Si nous guidons avec enthousiasme, ceux que nous servons vont vouloir avoir ce que nous avons. Nous dirigeons par l'exemple. Paul dit: "Ce que vous avez vu en moi, pratiquez-le!" (Phil. 4:9). Pierre dit aux anciens: "Devenez les modèles du troupeau" (1 Pi. 5:3). L'auteur de l'épître aux Hébreux dit: "Souvenez-vous de vos conducteurs.... et imitez leur foi" (Héb. 13:7).

5. **Pour notre réflexion**

Y a-t-il des domaines où nous devrions donner une meilleure direction et où nous avons besoin d'être de meilleurs exemples?

(Source: P.G. Feenstra, *Training for Service*.)

LE MINISTÈRE DES DIACRES - PRINCIPES BIBLIQUES

1. **Deux motivations à prendre soin des pauvres**
 - a. Le Seigneur qui a libéré son peuple pour être son bien le plus précieux voulait qu'Israël demeure dans la joie de sa délivrance, libre de tout manque et oppression, que ce soit d'ordre financier ou autre.
 - b. Chacun devait être capable d'accomplir son office et son appel. La pauvreté ne devrait pas empêcher cela dans le peuple de l'Alliance.
2. **Qui sont les pauvres et les nécessiteux?**

Les pauvres et les nécessiteux sont tous ceux qui, dû à des besoins particuliers, ne peuvent pas avoir part à la joie de l'Alliance et ne peuvent pas accomplir leur tâche et leur responsabilité dans le peuple de l'Alliance. Il nous faut donc éviter de voir les besoins des pauvres dans un sens trop restreint (ex.: seulement financier). Tous les différents besoins des "pauvres et nécessiteux" doivent être pris en charge par le peuple de l'Alliance dans son ensemble.
3. **Le Seigneur prévient la pauvreté extrême**

Le Seigneur n'a jamais attendu que des besoins extrêmes apparaissent avant d'agir. La législation détaillée donnée à Israël montre de toutes sortes de façons qu'il fallait constamment se rappeler des pauvres et nécessiteux et prendre soin d'eux. C'était aussi bien une responsabilité individuelle (Lév. 23:22; Prov. 14:21; 19:17) qu'une responsabilité collective confiée à l'ensemble du peuple de Dieu (Deut. 15:7-8; 26:1-13). Les besoins et privations extrêmes qui sont apparus viennent de la désobéissance à la loi de Dieu.
4. **L'homme est gérant de ses biens matériels**

Le 8e commandement fonde le droit à la propriété privée. L'homme ne doit cependant jamais devenir l'esclave de ses biens matériels, mais il doit rester vraiment libre, comme étant lui-même le bien de Dieu. Il doit employer ses biens matériels pour le bien-être et la liberté des enfants de Dieu. La richesse et les biens du peuple de l'Alliance lui ont été confiés pour le bien de tous. La terre et tout ce qu'elle contient appartient ultimement au Seigneur devant qui nous devons rendre compte.
5. **Les voisins du peuple de l'Alliance**

Le Seigneur a aussi prévu que les voisins d'Israël qui ne sont pas dans l'Alliance aient part à plusieurs bienfaits matériels et non-matériels de l'Alliance.
6. **Le ministère de la miséricorde est un service d'amour (diakonia)**

Jésus nous a donné un exemple en lavant les pieds de ses disciples (Jn 13:14ss). Son amour nous motivera à servir son peuple, pour que la joie de sa rédemption soit préservée dans l'Église par la distribution de ses richesses et le réconfort que nous procure son salut, pour la gloire de Dieu (Ac. 11:29-30; 2 Cor. 8-9).
7. **Attention aux dangers du matérialisme et de l'égoïsme!**

Le Seigneur, voulant préserver notre liberté acquise par son salut, nous avertit de nous éloigner du terrible esclavage du matérialisme et de l'égoïsme (Luc 18:22-25; 12:13-21). Il nous dit que tous les besoins du peuple de l'Alliance doivent être satisfaits (2 Cor. 8:15). Cela ne signifie pas que tous doivent posséder le même montant d'argent, mais qu'on doit retrouver une égalité dans la satisfaction de tous les besoins (voir Ex. 16:17-18; 2 Cor. 8:15; Ac. 2:45; 4:34). Nous devons donc veiller à ce que tous aient selon leurs besoins et que tous puissent pleinement fonctionner selon leurs responsabilités, de sorte que tous aient pleinement part à la joie du Seigneur! Personne dans la communion des saints ne doit ou ne peut profiter de la liberté et de la joie du Seigneur de façon individuelle et égoïste. Le Seigneur invite aussi le pauvre, le nécessiteux et l'orphelin aux célébrations des fêtes (Deut. 16; 24).
8. **Plus que des besoins financiers**

Le service d'amour et de miséricorde ne se limite pas à prendre soin financièrement des pauvres, il cherche aussi à les soulager d'autres formes d'oppression et d'affliction, pour que les gens dans le besoin puissent prendre leur place et jouer leur rôle dans la communauté de l'Alliance et qu'ils puissent se réjouir aussi pleinement que possible de la joie et du salut du Seigneur. Matt. 25:31-46 parle des besoins de ceux qui ont faim et de ceux qui ont soif, de ceux qui sont nus, étrangers et emprisonnés. Jac. 1:27 parle de la nécessité de visiter "les orphelins et les veuves dans leurs afflictions" et de servir de manière désintéressée partout où c'est possible (Jean 12:8; Jean 13:14). Dans leur service, les diacres doivent également porter attention à ces besoins. Jésus a dit: "Dans la

mesure où vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matt. 25:40). Oui, car ils sont son bien le plus précieux, libérés de l'esclavage du péché et du diable; par conséquent, ils ne doivent pas être abandonnés à la souffrance d'un autre esclavage, comme la solitude ou l'abandon, mais ils doivent avoir part à la joie de leur Seigneur et prendre leur place dans la communion des saints.

9. **La responsabilité première de la famille immédiate**

La Bible nous enseigne que la famille immédiate a la responsabilité première d'exercer ce service d'amour (Lév. 25:25; 1 Tim. 5). Les enfants doivent aider leurs parents et leurs grands-parents autant que possible. L'Église ne doit pas être indûment surchargée (1 Tim. 5:16). En fait, les diacres devraient décentraliser les affaires diaconales autant que possible. Car ils se doivent d'activer et de perfectionner l'Église "pour l'oeuvre du service (diakonia) et de l'édification du corps du Christ" (Éph. 4:12).

10. **Nos responsabilités envers ceux en dehors de l'Église**

Selon la Bible, nous avons également des responsabilités envers "ceux du dehors". Gal. 6:10: "Pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi." (voir aussi Luc 14:13-14; 1 Thess. 5:15b; 2 Pi. 1:7). Les diacres devraient donc également considérer un soutien à des aides à la mission, à des oeuvres chrétiennes de secours ou à des besoins locaux.

11. **L'aide diaconale à ceux dans le besoin est un acte d'adoration et de service rendu au Seigneur**

Lorsque nous venons en aide aux croyants les plus démunis (les plus petits des frères de Jésus qui ont faim ou soif, qui sont étrangers, nus, malades ou en prison), c'est à Jésus lui-même que nous rendons ce service (Matt. 25:37-40). C'est le premier jour de la semaine que les chrétiens apportaient leurs offrandes destinées à l'aide aux chrétiens pauvres de Jérusalem. L'offrande était présentée le jour du Seigneur dans le contexte où l'on adorait Dieu ensemble.

12. **Les responsabilités des diacres**

Les diacres ne s'occupent pas seulement d'argent et de ceux qui ont des besoins financiers, mais aussi des malades, des personnes seules, etc. Les diacres doivent veiller à ce que ces besoins dans l'Église soient répondus. Ils ont aussi la responsabilité de stimuler l'Église dans son service d'amour pour que la joie des enfants de Dieu dans la communion des saints devienne une réalité quotidienne. Comment accomplir ces responsabilités? En faisant des visites régulières à tous les membres de l'Église.

(Source: C. Van Dam, "The Diaconal Task", *Diakonia*, Vol. 2, No. 2, p. 30-36.)

LE MINISTÈRE DES DIACRES

1. Les premiers diacres dans l'Église

Les apôtres, guidés par l'Esprit Saint, ont considéré que le travail et le rôle des diacres faisaient partie de la direction de toute Église locale. Des diacres ont été nommés et ordonnés comme officiers pour faciliter, diriger et développer la communion des saints. Le début du diaconat a constitué une étape importante dans le développement de l'Église ancienne (Ac. 6:7).

2. Les qualifications requises

La nature, les qualifications, l'importance et la dignité de l'office de diacre peuvent être déduites des huit caractéristiques mentionnées en 1 Tim. 3:8-12. Un diacre doit être:

- a. Sérieux et respectable.
- b. Éloigné de la duplicité (ne pas dire une chose à l'un et une autre chose à l'autre).
- c. Ne pas faire excès de vin (la boisson n'influence pas sa vie).
- d. Ne pas être avide de gain (libre par rapport à l'amour de l'argent).
- e. Conserver le mystère de la foi dans une conscience pure (connaître et suivre la pure doctrine du salut).
- f. Être mis à l'épreuve et être trouvé sans reproche.
- g. Être mari d'une seule femme.
- h. Bien diriger ses enfants et sa maison.

3. Des serviteurs

Le mot diacre veut dire "quelqu'un qui sert". Notre Seigneur a voulu des diacres pour que, par leur ministère, l'amour et la miséricorde qu'il a démontré à son peuple soit manifeste. Le ministère de la miséricorde ne se limite pas au service matériel, c'est aussi un service spirituel.

4. Les devoirs des diacres

Les devoirs spécifiques de l'office de diacre sont de veiller au bon progrès du service de charité dans l'Église locale; de s'informer des besoins et difficultés existants et d'exhorter les membres du corps du Christ à démontrer de la miséricorde; de recueillir et gérer les offrandes et de les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils encourageront et reconforteront avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ, et ils feront en parole et en action la promotion de l'unité et de la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église a part à la table du Seigneur. Les diacres ont la tâche de s'assurer que personne dans l'Église locale ne souffre de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être reconforté.

5. Les membres de l'Église ont besoin d'être visités régulièrement

- a. Pour prendre connaissance des besoins existants (financiers, spirituels, physiques). Les diacres doivent s'assurer que les personnes seules, malades ou pauvres reçoivent le réconfort qu'ils ont en Jésus-Christ.
- b. Pour encourager les membres de l'Église locale à employer leurs talents et leurs dons pour le bien des autres membres. Comme diacres, vous n'avez pas besoin de faire toutes les visites, mais vous devriez encourager les membres de l'Église à prendre soin de ceux qui ont des besoins particuliers.

6. Les visites à deux

Les visites des diacres devraient se faire à deux, comme les visites des anciens. Si un diacre n'est pas disponible, un ancien ou le pasteur devrait alors vous accompagner. Les gens devraient savoir que vous venez faire une visite officielle. Lisez la Bible et priez quand vous faites une visite. Le service de la miséricorde ne sera efficace que s'il est fondé sur la Parole de Dieu.

7. L'étendue de l'office de diacre

On désigne souvent le travail des diacres comme étant un "ministère de miséricorde". L'Église démontre ainsi que la nature du ministère des diacres est rattachée à l'Alliance de Dieu et que leur travail s'exerce à l'intérieur du peuple de l'Alliance. L'Alliance constitue le contexte dans lequel ce service se développe et prospère. À la table du Seigneur, l'Église locale célèbre le salut et la liberté que nous avons en Jésus-Christ et la communion que nous avons avec Dieu et les uns avec les autres. Les diacres ont la tâche d'encourager cette unité. Le ministère des diacres est donc essentiellement local, exercé au milieu de l'Église locale, et non pas global, comme un secours mondial ou une aide envers l'humanité.

(Source: P.G. Feenstra, *Training for Service*.)

POURQUOI DONNER À L'ÉGLISE ET PAR L'ÉGLISE?

LA PLACE DES DIACRES

Les diacres sont les yeux qui voient, les oreilles qui entendent et les mains serviables de l'Église qui est appelée à être une véritable manifestation du corps du Christ dans le monde. Pourquoi donner à l'Église et par l'Église? Pour montrer et pour savoir que nous sommes membres d'un corps, et qu'un corps sans mains ou des mains sans cadeaux à donner, n'est pas ce à quoi le corps du Seigneur est appelé à être. Dans l'ambiance individualiste actuelle, le rôle des diacres a grandement besoin d'être remis en valeur.

1. Perspective théologique

a. L'office des diacres dans le Nouveau Testament remplace l'office des Lévites dans l'Ancien Testament (service de l'offrande "sacrificielle").

Les exigences divines requises pour être diacre sont spécifiées dans 1 Tim. 3:8-13.

b. Les diacres remplacent le soi-disant "communisme chrétien" de l'Église naissante. Au début, les premiers chrétiens "mettaient en commun tout ce qu'ils avaient" en vue de répondre aux besoins spécifiques du moment (présence à Jérusalem de nombreux Juifs de la Diaspora convertis; Ac. 2:44; 4:32), sans toutefois enlever le droit à la propriété privée (Ac. 5:4). Le diaconat structuré est par la suite vite devenu le modèle normatif du Nouveau Testament pour l'Église (à la suite de tensions entre Juifs de la Diaspora et Juifs du pays; Ac. 6:1-7). Ce sont les diacres, non pas une égalité communiste imposée ni le "partage spontané", qui répondent aux besoins à l'intérieur et à l'extérieur du corps de l'Église. L'Église répond aux disparités des biens matériels et des talents au moyen d'une "diakonia" systématique exercée par l'office des diacres.

c. Le diaconat est le substitut réformé aux ordres religieux catholiques romains. Par les diacres et par la mise en oeuvre des divers talents dans l'Église, les membres de l'Église partagent leurs dons, leurs talents et leurs biens avec les gens dans le besoin. C'est l'Église locale qui gère ce service.

d. Donner par le biais des diacres permettra d'éviter toute gloire personnelle (Matt. 6:2-4). Par les diacres, les dons les plus importants se fondent avec les dons les plus minimes. Dieu seul connaît les dons de chacun, cela est suffisant.

e. N'est-il pas possible qu'au jour du jugement, ceux qui seront surpris de l'étendue de leurs services envers les gens dans le besoin (Matt. 25:37-39), aient accomplis ce service par les diacres? Une belle surprise attend ceux qui rendent service par l'Église et ses diacres.

2. Perspective de témoignage

a. Le service diaconal et les bonnes oeuvres sont une forme privilégiée du témoignage chrétien prescrit par le Seigneur (Matt. 5:16; Phil. 2:15; 1 Pi. 2:12).

b. Le service diaconal place l'Église sur une haute colline afin que la lumière du Christ qui y habite rayonne au loin et que Dieu soit glorifié.

c. Le service diaconal rend un témoignage évangélique au monde en manifestant les fruits de la foi (Matt. 7:17). Les actions du corps attestent que l'Église a entendu et compris le commandement du Seigneur.

d. Le service diaconal rend témoignage à l'Église du fait qu'elle a entendu et compris le commandement du Seigneur et qu'elle demeure dans son amour (Jean 15:10). Une Église qui s'unit pour servir au moyen de ses diacres grandira dans une plus grande unité.

e. Les bonnes oeuvres diaconales rendent témoignage à l'Église et à la société qu'il existe dans cette Église une forme d'unité unique et tout à fait spéciale, celle du corps dont les mains sont affairées à exercer l'office que Dieu a instituée spécialement à cette fin.

f. Le témoignage des actions du corps est étroitement lié au témoignage de la Parole prêchée. Même si la proclamation de la Parole a la priorité, nulle part la Bible ne suggère que l'un peut être remplacé par l'autre. Selon la Parole de Dieu, le service est au coeur du christianisme. L'action faite par et pour le corps, par les diacres et par les individus, rend témoignage au fait que la Parole a été entendue et crue. Les deux formes du témoignage parlent au monde en faveur du Seigneur.

3. Perspective pratique

a. Les diacres pourront donner l'assurance à l'Église qu'une approche systématique et bien organisée est mise en oeuvre afin que les besoins matériels et financiers nécessaires à son existence et à son fonctionnement soient bien répondus.

b. Un diaconat actif pourra donner l'assurance à l'Église que les besoins matériels et financiers de chaque membre — même lorsqu'ils sont inconnus de la plupart des autres dans l'Église — sont systématiquement découverts et comblés.

1. Sans cela, des besoins très réels pourraient être négligés, en particulier ceux qui sont cachés derrière une façade du genre "oui, tout va bien".

2. Les diacres mettent ensemble les ressources disponibles, en argent et en talent, que les membres individuels du corps ne pourraient pas toujours fournir ou focaliser.

3. Les diacres se souviennent des services de routine, qui reviennent par exemple à chaque semaine, et que les membres individuels pourraient négliger.

4. Lorsqu'on sait qu'il y a une présence active des diacres dans l'Église qui aident des gens dans le besoin, cela permet de soulager la conscience des membres individuels qui, autrement, devraient reconnaître que, par eux-mêmes, bien des besoins ne seraient pas comblés et passeraient même inaperçus.

5. Chaque membre sait que sa propre contribution, si petite soit-elle, devient une partie d'un programme de "diakonia". Chacun participe donc au service de tous ceux qui en ont besoin. Par ses diacres, l'Église agit donc comme un corps.

c. Dans ses prédications, le pasteur peut difficilement faire peser sur la conscience des individus ce que l'Église en tant que corps néglige d'accomplir — dans ce cas-ci, l'aide aux gens dans le besoin. Les services diaconaux ne remplacent pas entièrement la "diakonia" individuelle. Ils donnent l'exemple et ils encouragent tous les membres à mettre leurs talents et leurs habiletés au bénéfice de ceux qui en ont besoin.

d. Le diaconat de l'Église n'implique pratiquement pas de dépenses ou de frais généraux. Ni les diacres ni les membres n'acceptent de salaire pour leurs services (du moins de ce côté-ci de la tombe!). Les locaux de l'Église fournissent plusieurs facilités. La pleine valeur de chaque don peut alors se rendre au destinataire. On ne peut pas toujours en dire autant des oeuvres de charité indépendantes de l'Église, aussi bien intentionnées soient-elles, ni bien sûr des services pris en charge par l'État. Le don en argent, le don en nature ou la focalisation des talents et des habiletés, par le biais des diacres est une charité gérée avec soin.

(Source: G. Berghoef et L. De Koster, *The Deacons Handbook. A Manual of Stewardship*. Christian's Library Press, Grand Rapids, Michigan, 1980, 269 p.

LES QUALITÉS REQUISES POUR ÊTRE DIACRE

1 TIMOTHÉE 3:8-10,12-13

1. **Respectable**

- a. Chaque diacre doit être un homme droit et intègre devant Dieu et devant les hommes, de sorte qu'il soit digne de respect, d'honneur, d'admiration, d'amour et d'affection parmi le peuple de Dieu. C'était l'une des qualités requises aux sept hommes choisis pour aider les apôtres en Ac. 6:3.
- b. Tout homme dont les manières, la conduite, les pensées ou l'attitude ne sont pas honorables, dignes de respect et d'admiration ne possède pas cette qualité requise et ne devrait pas être diacre.
- c. Un homme qui exerce l'office de diacre et dont la vie et la réputation sont entachées par le péché devrait être relevé de son office.
- d. L'Église devrait respecter et honorer les diacres qui servent parmi eux.

2. **Éloigné de la duplicité**

- a. Chaque diacre doit dire la vérité de façon conséquente et doit être un homme qui tient parole. Le même commandement de Dieu exige de tout chrétien qu'il dise la vérité avec sincérité.
- b. La duplicité et la parole délibérément trompeuse disqualifie un homme de l'office de diacre dans l'Église.
- c. Il est très important que la parole d'un diacre soit digne de confiance, vraie et sans tromperie, car il s'occupe de l'argent et des biens de l'Église. Un diacre qui n'a pas cette aptitude peut facilement voler l'Église.
- d. Un diacre ne devrait pas parler de façon aimable aux pauvres et nécessiteux, puis ensuite dire du mal d'eux aux autres.

3. **Pas adonné au vin**

- a. Le vin est une bonne chose donnée par Dieu, mais doit être utilisé correctement pour la gloire de Dieu.
- b. Un diacre ne doit pas être adonné au vin. Il ne doit pas consommer de vin de façon immodérée, ni en être esclave, ni consommer quelque aliment ou boisson qui nuise à son jugement. La dépendance au vin disqualifie un homme de cet office. Un homme qui s'enivre ne peut pas non plus exercer l'office de diacre dans l'Église.
- c. Non seulement l'excès d'alcool ne convient pas à un officier de l'Église, en plus ces excès mènent souvent à des conséquences pires, comme des querelles, des attitudes stupides, l'impureté, etc. Selon Éph. 5:18, aucun croyant, encore moins un diacre, ne devrait s'enivrer. Le peuple de Dieu devrait plutôt être rempli de l'Esprit Saint, d'autant plus les diacres (Ac. 6:3).

4. **Pas avide de gains honteux**

- a. Posséder et gagner de l'argent est une bénédiction de l'Alliance venant du Seigneur. Ce n'est pas mauvais en soi. Ce n'est pas quelque chose que les croyants devraient éviter, comme la théologie catholique romaine et l'ascétisme le prétendent.
- b. Cette qualité interdit au diacre d'acquérir de l'argent ou des biens matériels dans un mauvais but ou de façon malhonnête. Un homme ne devrait pas devenir diacre dans le but d'avoir de l'argent ou pour quelque autre avantage matériel.
- c. Un homme qui recherche d'abord le pouvoir, le contrôle, l'autorité, l'honneur, le prestige, le respect, les flatteries plutôt que la gloire de Dieu et l'édification de l'Église ne peut pas non plus exercer l'office de diacre.
- d. Un homme qui cherche à parvenir à ses fins sans scrupule aime aussi le gain honteux et ne peut donc pas devenir diacre.

5. **Qui conserve le mystère de la foi dans une conscience pure**

- a. Les diacres, comme les anciens, devraient être bien instruits dans la doctrine et la pratique réformée. Les diacres devraient bien connaître les Écritures et vivre selon les Écritures, être capables d'utiliser correctement les Écritures dans toutes sortes de situations quotidiennes.
- b. Les diacres doivent être de véritables chrétiens bien fondés dans la doctrine et menant une vie obéissante et fidèle. Ils doivent être consacrés à la foi réformée, à tout ce que Dieu nous a révélé dans sa Parole. Ils doivent tenir fermement à la foi de nos pères sans réserve.

- c. Même si les diacres n'exercent pas un office d'enseignement dans l'Église, le Christ ne veut dans son Église aucun pasteur, ancien ou diacre inexpérimenté dans la foi chrétienne.
- d. Il est important qu'un diacre soit expérimenté dans la foi chrétienne (voir Hébr. 5:2-14), car il aura souvent à donner des conseils et à reconforter d'autres personnes. Cela fait partie du travail du diacre au service du peuple de Dieu. Les conseils et encouragements qu'il prodigue doivent être bibliques, fondés sur une doctrine solide, exacts et pleins de sagesse pratique. Cela n'est possible que par l'étude fidèle et l'utilisation correcte de la Parole de Dieu.

6. **Qu'on les mette d'abord à l'épreuve**

- a. Les diacres comme les anciens devraient être mis à l'épreuve ou évalués avant d'entrer en fonction dans l'Église.
- b. Cette évaluation ou cette mise à l'épreuve peut être faite de différentes façons, mais devrait être davantage qu'un simple examen sommaire. Un homme devrait faire la preuve, pendant une période de temps suffisante, qu'il est sans reproche et qu'il possède les dons et les compétences de servir dans un office particulier dans l'Église.
- c. Nous ne devrions pas considérer l'office de diacre comme étant un premier échelon dans l'Église. Un diacre n'est pas un "ancien junior". Il n'est pas correct de nommer un homme à l'office de diacre dans le but de le mettre à l'épreuve pour savoir s'il peut continuer à servir comme diacre ou s'il peut gravir l'échelon d'ancien dans l'Église. L'office de diacre n'est pas un banc d'essai. Cette qualité requise signifie qu'un homme doit être mis à l'épreuve avant de devenir diacre.
- d. Seuls des hommes menant une bonne vie chrétienne et de bonne réputation, dirigés par la Parole et l'Esprit du Christ et possédant les dons requis à un office particulier dans l'Église, devraient être choisis comme diacres et anciens. Avant de nommer un homme à un office particulier, l'Église devrait évaluer le caractère et les dons de cet homme et s'assurer qu'il possède les qualités requises et qu'il est digne d'un tel office.
- e. Un nouveau chrétien ou un chrétien immature ne devrait pas être nommé à l'office de diacre.

7. **Sans reproche**

- a. Lorsque l'Église considère la candidature d'un homme à l'office de diacre, l'homme doit démontrer sur une certaine période de temps qu'il est sans reproche afin de faire preuve qu'il possède les qualifications requises à l'exercice de ce ministère. L'homme doit montrer qu'il est parvenu à maturité, intègre devant Dieu et les hommes et donc irréprochable.
- b. Si un homme est sans reproche, il peut alors devenir diacre. Autrement, il échoue la mise à l'épreuve.
- c. Seul un homme possédant cette maturité, cette réputation et cette intégrité est digne de cet appel et pourra servir le peuple de Dieu fidèlement dans son ministère et glorifier Dieu dans son travail (voir Ac. 6:3-5).
- d. Tout homme dont la réputation est entachée ou qui ne mène pas une bonne vie chrétienne ne possède pas cette qualité requise et ne devrait pas être diacre.
- e. Un diacre dont le caractère et la réputation ne sont pas sans reproches ou dont l'autorité est discréditée par des péchés qui réapparaissent régulièrement dans sa vie devrait être relevé de son office.

8. **Mari d'une seule femme**

- a. Il est important de savoir ce que la loi de Dieu interdit et permet au sujet du divorce et du remariage. Dans certains cas, cela permettra de déterminer si un homme n'a qu'une seule femme et s'il possède les qualités requises à l'office de diacre.
- b. Il est normal qu'un homme se marie et qu'il acquiert de l'expérience à servir sa propre maison pour qu'il sache comment servir le peuple de Dieu. La femme d'un diacre devrait également être une aide importante envers son mari dans le service à rendre au peuple de Dieu dans ses besoins. Même les enfants du diacre peuvent l'aider considérablement dans cette tâche importante.
- c. Des hommes qui sont infidèles, qui divorcent illégalement, qui se remarient illégalement ou qui ne prennent pas bien soin de leur femme ne devraient pas devenir ou demeurer diacres.
- d. Les femmes sont exclues de l'office de diacre.
- e. Il n'est pas normal ni recommandé que des diacres restent célibataires. Le mariage est saint et institué par Dieu. Les officiers de l'Église, incluant les diacres, devraient être des gens mariés vivant dans la sainteté et l'obéissance à Dieu comme exemples pour tout le troupeau. Leur expérience à titre de chef de leur famille sera utile pour servir l'Église dans ses besoins et pour édifier les familles de l'Église de telle manière à ce qu'elles rendent gloire à Dieu.

9. Capable de diriger ses enfants et sa propre maison

- a. Une partie du travail de diacre est de prendre soin de l'Église de Dieu. Avant qu'un homme soit digne de confiance pour prendre soin de l'Église de Dieu, il doit bien diriger sa propre maison, incluant lui-même, sa famille, ses affaires quotidiennes et tout ce qui est sous son autorité.
- c. Si un homme ne se dirige pas bien, si ses enfants sous son autorité sont infidèles, désobéissants ou mènent une vie dissolue, si sa femme est rebelle ou sa maison est désordonnée, il n'est pas apte à diriger l'Église de Dieu et à servir à l'office de diacre. La manière dont un homme dirige bien sa maison est importante.
- d. Paul demande qu'un diacre ne soit pas sans expérience dans la vie ordinaire des hommes. Contrairement à l'idéal catholique romain, un homme qui a de l'expérience dans la vie ordinaire et qui a l'habitude de prendre des responsabilités que les relations humaines imposent est bien mieux formé et préparé pour diriger l'Église qu'un homme qui mène une vie d'ermite.
- e. Cette qualité réfute également l'idée selon laquelle 1 Timothée 3:8-13 se rapporterait à des domestiques dans une maison plutôt qu'à des diacres dans l'Église. Des domestiques ne dirigent pas leur maison.

10. Un rang honorable et une grande assurance

- a. Le verset 13 mentionne deux bienfaits pour ceux qui exercent bien le ministère de diacre. Tout d'abord, ils s'acquièrent un rang honorable, c'est-à-dire l'honneur, l'estime, le respect et les éloges de la part de l'Église. Ensuite, ils s'acquièrent une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ.
- b. Ce verset n'encourage pas l'ancienne pratique de choisir des anciens parmi les diacres afin d'être promu à un rang supérieur. Un diacre peut être choisi pour devenir ancien, mais il peut arriver qu'un homme qui n'est pas diacre soit plus qualifié qu'un diacre pour devenir ancien.
- c. Le ministère de diacre n'est pas une tâche inférieure, mais un ministère très honorable. L'Église devrait porter grande attention de choisir comme diacres des hommes ayant les qualifications requises. Les diacres devraient s'efforcer de bien servir dans l'exercice de leur ministère. L'Église devrait tenir en haute estime et respecter les diacres qui servent bien, tout comme l'Église accorde un double honneur aux anciens qui dirigent bien.

(Source: *Diakonia*, Vol. 11, No. 2, p. 51-57 et No. 3, ou *Ordained Servant*, Vol. 6, No. 1, p. , No. 2, p. , No. 3, p. 49-54).

LES QUALITÉS REQUISES DE L'ÉPOUSE D'UN ANCIEN OU D'UN DIACRE

1 TIMOTHÉE 3:11

1. Les femmes des anciens et des diacres

- a. Le verset 11 présente les qualités requises aux épouses des anciens et des diacres. Si l'épouse d'un homme n'a pas les quatre qualités mentionnées au verset 11, ce dernier ne peut pas devenir un pasteur, un ancien ou un diacre dans l'Église.
- b. Dans ce verset 11, Paul ne parle pas de qualités requises à des diaconesses ni d'autres catégories particulières de femmes ou d'un ministère particulier pour des femmes dans l'Église.

2. Respectables

- a. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être droite et intègre devant Dieu et devant les hommes, de sorte qu'elle soit digne de respect, d'honneur, d'admiration, d'amour et d'affection parmi le peuple de Dieu. Tout comme les diacres, les épouses doivent avoir une bonne réputation.
- b. Toute épouse dont les manières, la conduite, les pensées ou l'attitude ne sont pas honorables, dignes de respect et d'admiration ne possède pas cette qualité requise. Son mari ne devrait pas être un ancien ou un diacre.
- d. L'Église devrait respecter et honorer les épouses des anciens et des diacres qui servent parmi eux.

3. Non médisantes

- a. L'épouse d'un officier dans l'Église ne doit pas médire contre d'autres personnes, ce qui signifie ne pas dire des choses fausses qui attaquent la réputation des autres. Une épouse devrait au contraire aider son mari à édifier les autres et à les préparer à toute bonne oeuvre.
- b. Toute personne, incluant toute femme, devrait cultiver cette qualité, en particulier l'épouse d'un pasteur, d'un ancien ou d'un diacre.
- c. Un homme dont l'épouse est médisante n'a pas les qualités requises à l'office d'ancien ou de diacre dans l'Église.

4. Sobres

- a. Le sens du mot original est mieux traduit par "vigilant".
- b. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être alerte et vigilante. Elle doit avoir un esprit incisif, qui surveille s'il y a des loups ou d'autres dangers qui la menacent ou qui menacent d'autres personnes du peuple de Dieu. Elle ne doit pas être un bébé dans la foi qui ne boit que du lait et qui ne s'y connaît pas dans la parole de justice. Elle doit au contraire avoir acquis de la maturité, être capable de prendre la nourriture solide des Écritures. Elle doit avoir les sens exercés à l'usage afin d'être capable de discerner la vérité de l'erreur (Héb. 5:12-14). Elle doit veiller attentivement sur sa propre vie et sur son coeur, pour que ne surgisse aucune racine d'amertume, incrédulité, habitude de pécher dans sa vie, dans ses paroles ou dans ses pensées, qu'elle ne néglige les choses de Dieu ou ne désobéisse aux commandements de la Parole. Elle doit être capable d'aider son mari, sa famille et les autres à se garder du péché et de l'erreur. Cela est également demandé aux anciens (1 Tim. 3:2), aux hommes âgés (Tite 2:2) et à tout le peuple de Dieu (1 Pi. 5:8).
- c. La femme d'un ancien ou d'un diacre doit être sage, solide et douée de discernement. Elle doit avoir une pensée claire et un jugement sensé. Un homme dont l'épouse n'a pas ces qualités, mais qui est crédule, un bébé dans la foi, apprenant toujours sans jamais pouvoir arriver à la connaissance de la vérité (2 Tim. 3:6-7), n'est pas apte à l'office d'ancien ou de diacre.

5. Fidèles en toutes choses

- a. Toute épouse doit être digne de foi et fidèle dans tous les domaines de la vie. Son mari doit être capable de lui faire entièrement confiance. Proverbe 31 nous trace le portrait d'une femme de Dieu fidèle en toutes choses.
- b. Si l'épouse d'un homme n'est pas fidèle en toutes choses, cet homme n'est pas qualifié pour être un ancien ou un diacre dans l'Église.

(Source: *Diakonia*, Vol. 11, No. 3, ou *Ordained Servant*, Vol. 6, No. 3, p. 49-54.)

LES DIACRES DE L'ÉGLISE D'OWEN SOUND

GUIDE ET PROCÉDURES

1. **But**

Le but de ce guide est de s'assurer de la continuité dans le travail des diacres. La continuité est nécessaire, pour que les situations traitées ne soient pas touchées quand il y a un changement de diacres.

2. **Le ministère de miséricorde**

(Voir la liturgie pour l'ordination des diacres des CanRC.)

3. **Recueillir et distribuer les dons**

Les dons sont reçus lors des offrandes durant le culte d'adoration.

En cas de désastre majeur ou de famine qui excède les causes mensuelles régulières soutenues par les diacres, l'Église sera invitée à donner à cette cause au moyen d'une annonce dans le bulletin. On indiquera aussi à l'Église que l'on pourra donner pendant une période de temps de l'argent supplémentaire pour cette cause dans les offrandes diaconales régulières. Cet argent sera donc donné en plus de l'argent que l'on donne déjà. Le but est simplement de permettre aux membres qui le veulent de donner des montants supplémentaires pour cette cause.

Au moins deux personnes devront compter les offrandes. L'argent recueilli sera compté et vérifié par les deux personnes et le montant inscrit au bordereau sera également initialisé par les deux. Les offrandes seront déposées à la banque au moins une fois par mois.

Les dons seront distribués aux gens dans le besoin, incluant des causes chrétiennes valables, telles que déterminées par les diacres. Les diacres présenteront au conseil local, pour approbation annuelle, une liste des causes chrétiennes qu'ils ont l'intention de soutenir durant l'année. Lorsque les diacres estimeront que des causes autres que réformées canadiennes devraient être soutenues, celles-ci devront d'abord être approuvées par le conseil. Tous les chèques devront être signés par au moins deux diacres.

4. **Les visites**

Une bonne communication entre les anciens et les diacres est importante pour que les visites soient faites de manière ordonnée. Les diacres devraient aviser les anciens des visites régulières prévues au calendrier pour éviter un conflit d'horaire. Quand des visites spéciales seront requises, l'ancien du secteur devra être avisé.

5. **Les personnes dans le besoin**

Quand on saura qu'une famille ou une personne est dans le besoin, les diacres iront la visiter. La visite sera normalement faite par deux diacres et commencera par la lecture de la Bible et la prière. Toute décision d'accorder un soutien devra être prise lors d'une réunion où au moins deux diacres sont présents. Si un soutien est accordé sur une base régulière ou s'il est accordé deux fois en l'espace d'une assez courte période de temps, le budget de la famille ou de l'individu devra alors être regardé par les diacres pour déterminer combien d'argent est dépensé. Les familles ou les individus sont encouragés à garder en note les montants d'argent dépensés.

6. **Les veuves et les orphelins**

Les diacres doivent s'assurer que les veuves et les orphelins sont visités par le conseil au moins à tous les trois mois. Quand la visite sera faite par les diacres, au moins deux diacres devront être présents et l'on commencera la rencontre par la lecture de la Bible et la prière. Des visites additionnelles sont encouragées et peuvent être faites par des diacres individuels si on le juge approprié. L'Église sera encouragée à visiter et prendre soin de ces personnes.

7. **Les personnes seules**

Par personnes seules, nous entendons les divorcés ou les célibataires, les personnes âgées ou ceux qui vivent seuls. Les diacres devront s'assurer que les personnes seules sont visitées par le conseil

au moins à tous les trois mois. Quand la visite sera faite par les diacres, au moins deux diacres devront être présents et l'on commencera la rencontre par la lecture de la Bible et la prière. Des visites additionnelles sont encouragées et peuvent être faites par des diacres individuels si on le juge approprié. L'Église sera encouragée à visiter et prendre soin de ces personnes. Lorsqu'on visitera des femmes seules, on devra user de discrétion et ne pas faire la visite seul.

8. **Les personnes âgées et les personnes handicapées**

Si des membres vivent des circonstances particulières (maladie, handicap, etc.), ils devront être visités régulièrement, à une fréquence jugée appropriée. Si des membres sont confinés à la maison, ils devront être visités au moins une fois par mois. Des visites additionnelles sont encouragées. L'Église sera encouragée à visiter et prendre soin de ces personnes.

9. **Les visites à tous les membres de l'Église**

Tous les membres de l'Église devront être visités par les diacres au moins une fois à tous les deux ans. Deux diacres devront être présents lors de ces visites qui débiteront par la lecture de la Bible et la prière. Les sujets de discussion pour ces visites devraient se rapporter aux différents principes de gerance chrétienne. On informera l'Église du sujet de discussion prévu. Voici quelques exemples de sujets possibles:

- a. La communion des saints.
- b. L'utilisation de nos dons et talents.
- c. La dîme et la préparation d'un budget.
- d. La gerance.
- e. Des besoins extérieurs à l'Église locale.

10. **Les rapports à l'Église**

a. *Hebdomadaire*

Ce rapport inclura les causes qui sont soutenues par les diacres durant le mois courant.

b. *Mensuel*

Ce rapport inclura les revenus du mois et les montants donnés à une cause individuelle durant le mois. Il inclura aussi de l'information sur la cause soutenue, à moins que l'on fournisse déjà à l'Église de l'information régulière ailleurs dans le bulletin.

c. *Semestriel*

Ce rapport inclura le revenu total, le montant en banque et les montants donnés aux diverses causes. On ne fera pas rapport des dépenses pour ceux dans le besoin. Il a déjà été observé qu'il est déjà assez difficile pour les gens dans le besoin d'aller vers les diacres. Il est possible qu'une seule famille ou une seule personne reçoive un soutien, et si les dépenses pour les gens dans le besoin sont rapportés, cette famille ou cette personne risque de se sentir pointée du doigt.

Ce rapport inclura également un sujet touchant le travail diaconal dans le but d'éduquer et d'édifier l'Église dans son appel à travailler comme gérant au service de Jésus-Christ.

d. *Annuel*

Ce rapport inclura:

- Une vue d'ensemble du travail fait durant l'année.
- Une liste des causes soutenues et des montants accordés à ces causes.
- Le revenu total, les dépenses de l'année et le montant en banque.
- Une attention particulière portée aux éléments principaux.
- Une expression de reconnaissance pour les bénédictions données durant l'année écoulée.
- Une réflexion sur la façon dont les choses se sont passées durant l'année.

11. **La vérification comptable des livres des diacres**

Un ancien et un membre de l'Église (ou deux anciens) feront annuellement la vérification comptable des livres des diacres, avant l'assemblée générale de l'Église au printemps. Ils en feront rapport à la réunion du conseil.

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

LES BUTS PASTORAUX DES VISITES DIACONALES

1. **Expliquer le ministère de miséricorde**

Jn 13:15: Durant leurs visites, les diacres pourront présenter une vue d'ensemble du ministère de miséricorde tel qu'enseigné dans la Bible afin de veiller au bon progrès de la charité dans l'Église et de promouvoir la communion des saints. Utilisez la liturgie pour l'ordination des diacres comme guide de discussion. Indiquez brièvement comment la miséricorde était exercée dans l'ancienne alliance, comment elle fut accomplie en Christ et comment l'Église du Nouveau Testament a fait preuve de miséricorde. La lecture d'un texte de la Bible est un bon point de départ (Deut. 14:28-29; 15:7-11; Matt. 25:31-46; Luc 10:30-37; Ac. 4:32-37). Pourquoi le Seigneur nous appelle-t-il à manifester de l'amour et à exercer la miséricorde?

2. **Faire connaître les besoins existants dans l'Église**

Rom. 12:13: "Subvenez aux besoins des saints." Les diacres pourront promouvoir la miséricorde dans l'Église en faisant connaître aux membres les besoins des autres. Dans une Église en croissance, les gens ne connaissent pas toujours tous les besoins réels. Mentionner s'il y a des personnes handicapées, des personnes seules, des familles monoparentales, des personnes âgées qui souffrent d'incapacités, des veuves, etc. Ces gens pourront apprécier recevoir de l'aide, avoir des visites ou encore être reçus chez d'autres membres de l'Église. Les encourager à manifester de l'amour et à exercer l'hospitalité envers ces gens. Pour ce qui est des pauvres, donner de l'information générale, sans les détails. Que font-ils pour le bien et la joie de la communion des saints?

3. **Prendre connaissance des besoins existants dans l'Église**

Ac. 4:34: "Il n'y avait parmi eux aucun indigent." Cette personne ou cette famille a-t-elle des besoins qui ne sont pas répondus? Ne prenons pas pour acquis que tout va bien, car souvent des besoins sont oubliés ou ignorés. Les diacres devront faire preuve d'un bon équilibre entre poser des questions précises et démontrer de la sensibilité fraternelle. Les gens n'aiment pas que les autres mettent le nez dans leurs affaires privées. Les diacres devront se faire une idée juste de la situation de la personne ou de la famille. Connaissent-ils des personnes qui ont des besoins particuliers dans l'Église? Les membres pratiquent déjà l'amour du Christ de diverses façons. Il peut être utile que les diacres entendent leur témoignage. Il arrive souvent que les membres connaissent mieux que les diacres certains besoins existants.

4. **Encourager l'emploi des dons et des talents**

1 Pi. 4:10: "Puisque chacun a reçu un don mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu." Tous sont appelés à pratiquer la miséricorde et la générosité. Mais un meilleur emploi des dons particuliers de chacun contribuera au développement de la miséricorde dans l'Église et envers tous les hommes. Pour ce faire, les diacres prendront connaissance de la variété des dons du Saint-Esprit dans l'Église et encourageront les membres à mettre ces dons au service des autres. Quels sont leurs dons et comment peuvent-ils mieux les employer pour le bien de l'Église?

5. **Enseigner le sens de la dîme et expliquer la destination des offrandes**

2 Cor. 9:6-12: Il arrive souvent que les membres ne connaissent pas bien les raisons des offrandes. Les diacres pourront enseigner les principes bibliques de la dîme. Ils auront également l'occasion d'expliquer quelles sont les causes ou organisations soutenues par l'Église et d'indiquer les montants qui leur sont versées. Pourquoi et avec quelle attitude donner au Seigneur une part de notre revenu?

6. **Encourager une bonne gestion**

Ps. 24:1; 8:7: Les diacres pourront rappeler les principes bibliques de la gérance. Ils mettront les membres de l'Église en garde contre les dangers du matérialisme et de l'égoïsme. Ils les encourageront à ne pas se soucier du lendemain, mais à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu. Ils pourront les aider à préparer un budget. Ils les conseilleront dans le bon emploi de leurs biens matériels pour qu'ils puissent mieux servir dans leur famille et dans l'Église. Comment cette personne ou cette famille peut-elle mieux gérer les biens que le Seigneur leur confie?

(Source: W. Huizinga, "Diaconal Visits", *Diakonia*, Vol. 3, No. 3, p. 77-78.)

BESOINS À CONSIDÉRER PAR LES DIACRES

Un membre de l'Église

1. Fait-il des efforts pour aider d'autres membres de l'Église? (rendre service, visiter, prier).
2. Est-il conscient qu'il est gérant des biens que Dieu lui confie? Fait-il don à l'Église, à la mission et à d'autres organismes de charité d'un pourcentage suffisant de ses revenus?

Une personne âgée

3. A-t-elle besoin d'aide pour s'occuper de la maison? (lavage, entretien, vidanges, rénovation).
4. A-t-elle des besoins financiers?
5. Est-ce que plusieurs personnes la visitent? Sinon, apprécierait-elle avoir plus de visites?
6. Peut-elle venir au culte? Y a-t-il un transport organisé régulièrement pour elle? Si elle ne vient pas au culte, reçoit-elle les cassettes des prédications?
7. Peut-elle encore lire ou a-t-elle besoin de quelqu'un qui puisse lui faire la lecture régulièrement? Aimerais-elle avoir des cassettes ou des livres imprimés en gros caractères?
8. Aimerais-elle aller quelque part pour faire une visite?

Une personne retenue à la maison (maladie ou handicap)

9. Y a-t-il assez de moyens à sa disposition pour lui permettre de vivre à la maison ou a-t-elle besoin d'aide de différents organismes?
10. A-t-elle des besoins financiers?
11. Reçoit-elle suffisamment de visites (hebdomadaires) ou aimerait-elle en recevoir davantage?
12. Peut-elle garder suffisamment un bon lien avec la vie de l'Église? Apprécie-t-elle les cassettes des prédications ou d'autres événements dans l'Église?
13. A-t-elle besoin d'un transport? Aimerais-elle aller en vacances ou partir pour une journée?

Une personne hospitalisée ou dans une institution

14. Reçoit-elle des visites? (à l'hôpital, si possible à chaque jour).
15. Les membres de la famille la visitent-ils ou lui viennent-ils en aide? (transport, garderie, argent).

Une maman qui est malade ou épuisée

16. A-t-elle besoin d'aide pour s'occuper de la maison? (lavage, entretien, repas, garderie).
17. A-t-elle besoin de sortir seule régulièrement avec son mari?

Une personne handicapée

18. Si elle a des problèmes auditifs, peut-elle quand même suivre le culte ou a-t-elle besoin d'écouteurs? Devrait-elle avoir le texte des prédications?
19. Si elle a des problèmes visuels, peut-elle quand même lire ou a-t-elle besoin de quelqu'un qui peut lui faire la lecture? Aimerais-elle avoir des cassettes ou des livres avec des gros caractères?

Une veuve avec enfants

20. Arrive-t-elle financièrement? Ses assurances sont-elles suffisantes? A-t-elle besoin d'aide pour remplir ses rapports d'impôt?
21. Arrive-t-elle à faire tous ses travaux?
22. Est-elle en mesure de sortir une journée ou a-t-elle besoin d'une gardienne?
23. Reçoit-elle assez de visites de couples ou est-ce que les femmes la visitent sans leurs maris?
24. Ses enfants ont-ils des problèmes particuliers?

Une famille avec difficultés financières

25. Est-il nécessaire de leur accorder une aide (temporaire)?
26. Ont-ils besoin d'être aidés pour savoir comment faire une bonne gestion financière?

Une personne en chômage

27. L'absence de revenus lui cause-t-il des fardeaux trop lourds?
28. Le mari et sa famille peuvent-ils faire face à la situation et sont-ils encouragés par l'Église?
29. S'ennuie-t-il et aimerait-il avoir certaines responsabilités dans l'Église?
30. Cherche-t-il du travail? Est-il trop sélectif dans le genre de travail qu'il veut faire?

Un nouveau membre de l'Église

31. Est-il bien reçu par les membres de l'Église?
32. Est-il informé du fonctionnement et de la vie de l'Église? Sent-il qu'il fait partie de l'Église?

(Source: "Pointers for Elders and Deacons", *Diakonia*, Vol. 1, No. 1, p. 15-16.)

TEXTE POUR VISITES DIACONALES - A

ROMAINS 12

1. **Reconnaissance et consécration** (v. 1)
Notre corps doit être offert comme un sacrifice vivant. En tant que chrétiens, nous sommes mis à part, appelés à être saints. Tout comme l'offrande de communion dans l'Ancien Testament, notre sacrifice est un sacrifice de reconnaissance. Contrairement aux sacrifices de l'Ancien Testament, notre sacrifice est un sacrifice vivant, continu, où tous les aspects de notre vie sont consacrés à Dieu par reconnaissance envers lui.
2. **Pensée transformée** (v.2)
Si nous vivons dans la reconnaissance envers Dieu, il s'en suit que nous n'allons pas nous conformer à la pensée de ce monde. Au contraire, notre intelligence sera renouvelée par l'oeuvre du Saint-Esprit, au moyen de la prédication de la Parole, de la lecture et de l'étude de la Bible. Nous pouvons de cette manière connaître la volonté de Dieu pour nos vies.
3. **Humilité et responsabilité dans l'emploi des dons** (v. 3-8)
Paul nous dit d'être humbles, car c'est par grâce que nous avons les dons que Dieu nous a donnés. Ces dons sont accordés de manière différente à chacun. Au moyen de l'analogie du corps, Paul fait valoir que tous les dons et tous les gens qui les ont reçus sont importants. Le verset 6 nous dit que nous avons tous des dons et que nous devons bien les employer. 1 Cor. 12:7 (qui est un texte semblable) dit que les dons que nous avons doivent être utiles pour le bien de tous. Cela signifie que nous sommes appelés à employer nos dons pour le bien de l'Église.
4. **Amour, foi, espérance - en action** (v. 9-13)
Notre amour les uns pour les autres doit être sincère et véritable; nous devrions faire tous nos efforts pour le démontrer. Soyons empressés de vivre notre foi en faisant toute chose pour le service du Seigneur. L'espérance que nous avons en Christ nous donne la joie, ce qui nous aide dans des moments de difficultés. Nous devons prier constamment. Nous avons à donner pour répondre aux besoins des membres de l'Église. Nous avons à pratiquer l'hospitalité, faire en sorte que les autres dans l'Église se sentent bien reçus et aimés.
5. **Communion** (v. 14-21)
En tant qu'Église, nous sommes appelés à vivre ensemble les uns avec les autres comme membres d'un même corps. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent; pleurez avec ceux qui pleurent. Nous avons à marcher ensemble, en ayant les mêmes sentiments, et non pas en nous pensant meilleurs que les autres. Nous sommes appelés à devenir les modèles du Christ dans le monde et à être des artisans de paix.

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

TEXTE POUR VISITES DIACONALES - B

1 CORINTHIENS 12

1. **Jésus est Seigneur** (v. 1-3).
Il est important de reconnaître que les dons spirituels sont donnés par Dieu. Par l'oeuvre de l'Esprit Saint, nous voyons que Jésus est Seigneur.
2. **Un seul Esprit, divers dons pour le bien de l'Église** (v. 4-11).
Ces versets nous parlent des différents dons que Dieu a donnés à son peuple. Il existe différents dons, une diversité de services, une diversité d'opérations, mais un seul Esprit, Seigneur et Dieu (la Trinité) qui agit en nous, son peuple.
Ces dons sont accordés à chacun de nous pour le bien commun de l'Église. Que ce soit le don de sagesse, de connaissance, de foi, de guérison, des miracles, de prophétie, de discerner les esprits, de parler ou d'interpréter les langues, ces dons ont été donnés par Dieu le Saint-Esprit selon sa volonté et pour le bien de son Église.
3. **Un corps, plusieurs membres** (v. 12-26).
Ces versets nous expliquent que l'Église est un corps composé de plusieurs parties. Nous, les membres, nous sommes les différentes parties du corps. Nous avons tous besoin les uns des autres pour pouvoir fonctionner comme un corps entier et complet. Tout comme le corps humain, si l'un de nos membres souffre, nous souffrons tous, et si l'un de nos membres reçoit de l'aide, est restauré ou est édifié, nous pouvons tous nous réjouir.
4. **Différents dons, un même amour** (v. 27-31).
Ces versets nous disent que nous avons tous différents dons et différents rôles à jouer. Nous devons les employer pour construire l'Église de Jésus-Christ. Nous le faisons étant motivés par l'amour, comme le chapitre 13 nous l'enseigne.

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

TEXTE POUR VISITES DIACONALES - C

ÉPHÉSIENS 4

1. **Unité** (v. 1-6)

Ce texte nous dit comment il nous faut vivre comme chrétiens. Il nous faut être humbles, doux, patients, accepter les différences les uns des autres dans l'amour. Nous devons nous efforcer d'être unis dans l'Esprit, tout comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un. Nous retrouvons cela dans Jean 17:22, dans la prière sacerdotale de Jésus.

2. **Diversité et croissance du corps** (v. 7-16)

Ces versets nous parlent des dons qui nous sont accordés par grâce (v. 7): les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les enseignants. Tous les dons doivent être employés pour le bien de l'Église, pour l'édification et la communion des saints. De cette manière, nous nous perfectionnons les uns les autres pour l'oeuvre du service et l'édification du corps du Christ, pour que nous soyons unis dans la foi et la connaissance de Jésus-Christ. Ainsi, nous tiendrons fermes contre les fausses doctrines de ce monde.

Jésus-Christ est notre chef et nous, son Église, nous sommes son corps. Nous sommes joints et cousus ensemble. Chacun de nous, en tant qu'une partie du corps, doit faire sa part. De cette manière, le corps pourra croître et nous nous édifierons les uns les autres dans l'amour.

3. **Vie ancienne et vie nouvelle** (v. 17-24)

Ce texte nous dit comment, en tant que membres du corps du Christ, nous devrions abandonner notre ancienne vie et ne plus marcher selon les voies de ce monde. Il nous faut revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu, en véritable justice et sainteté.

4. **Vie nouvelle en action** (v. 25-32)

Il nous faut parler avec vérité les uns avec les autres. Il ne nous faut pas rester en colère les uns contre les autres, ce qui donnerait au diable une porte d'entrée. Nous sommes appelés à travailler pour pouvoir donner à ceux dans le besoin. Il nous faut contrôler notre langue et parler seulement d'une manière édifiante. N'attristons pas le Saint-Esprit par nos paroles. Mettons de côté toute amertume, colère, querelle et méchanceté, qui sont des choses destructives. Soyons au contraire bons et compatissants, nous pardonnant les uns les autres, comme Dieu nous a pardonnés par l'oeuvre de Jésus-Christ, notre Sauveur.

(Source: Diares de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

VISITES DIACONALES - THÈME A

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. D'après vous, quel est le travail des diacres?
2. Est-ce que nous accomplissons notre travail, si non comment pouvons-nous nous améliorer?
3. Avez-vous des dons ou des talents que vous pourriez mettre à profit pour l'Église?
4. Comment trouvez-vous la communion des saints dans cette Église?
5. De quelle manière favorisez-vous ou pourriez-vous favoriser la communion des saints?
6. Comment faites-vous pour déterminer ce que vous donnez au Seigneur? Donnez-vous la dîme? Donnez-vous un montant fixe?
7. Enseignez-vous les principes de la dîme à vos enfants?
8. Si vous donnez à des causes en dehors de l'Église, vérifiez-vous si, comme chrétiens, nous devrions soutenir ces causes?
9. Lorsque vous voyez quelqu'un dans le besoin dans l'Église, que ce soit un besoin financier ou autre, essayez-vous d'aider vous-même?
10. Y a-t-il dans l'Église des besoins que nous devrions connaître en tant que diacres?
11. Comment ça va ici? Avez-vous des besoins particuliers? (finances, santé, travail).
12. Avez-vous des questions à nous poser?

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

VISITES DIACONALES - THÈME B

LA COMMUNION DES SAINTS

Ce thème est basé sur 1 Corinthiens 12:25: "...afin que les membres aient également soin les uns des autres". Il peut être utilisé en lien avec le thème pour visites pastorales "Vivre les uns pour les autres" ou comme thème séparé. Puisque les éléments considérés ici sont semblables à ceux du thème "Vivre les uns pour les autres", il ne conviendrait pas d'utiliser ces mêmes thèmes durant deux années consécutives.

Textes suggérés

Ps. 133; Ac. 2:44-47; Ac. 4:32-37; Rom. 12:3-13; 1 Cor. 12; 1 Cor. 13; Phil. 2:1-13.

Autres références

Catéchisme de Heidelberg, Q. & R. 55.

Questions

1. Que faites-vous pour prendre soin les uns des autres dans la communion des saints? Est-ce quelque chose que vous estimez important?
2. Lors de la sainte Cène, nous nous rappelons que, par amour pour Jésus-Christ, qui, le premier, nous a tant aimés, nous devons maintenant nous aimer les uns les autres et nous devons le démontrer entre nous, pas seulement en paroles, mais aussi en action. Comment faites-vous cela?
3. Comment comprenez-vous les mots "dons" et "talents"? Employez-vous ce que Dieu vous a donné pour le bien de l'Église?
4. Le travail des officiers de l'Église est souvent exigeant et difficile. Exprimez-vous votre appréciation à vos diacres, anciens et pasteurs en leur disant que vous êtes reconnaissants au Seigneur pour le travail qu'ils accomplissent fidèlement? (Pensez à la façon dont l'apôtre Paul encourageait ceux qui étaient au service de l'Évangile et à la façon dont il était lui-même soutenu par d'autres).
5. Concernant vos contributions volontaires, donnez-vous selon la mesure des bénédictions que vous recevez, de sorte que le travail du ministère de l'Évangile puisse progresser et que la communion des saints soit exprimée convenablement et vécue dans la joie?
6. De quelle manière prenez-vous soin les uns des autres dans la famille? Entre mari et femme? Entre parents et enfants? Entre enfants et enfants?
7. Est-ce que les veuves et les personnes seules reçoivent une attention suffisante? Est-ce qu'elles contribuent selon leurs talents? Est-ce que l'aide et l'encouragement qu'elles reçoivent peut être mis à contribution d'autres façons?
8. Les rencontres sociales avec vos frères et soeurs sont-elles centrées sur Jésus-Christ? Vous arrive-t-il de penser à prier les uns avec les autres, par exemple après une soirée de détente passée en leur compagnie?
9. Phil. 2:2 dit: "Mettez le comble à ma joie afin d'avoir une même pensée; ayez un même amour, une même âme, une seule pensée". De quelles différentes manières cela peut-il se vivre concrètement?

(Source: P.G. Feenstra, *The Glorious Work of Home Visits.*)

VISITES DIACONALES - THÈME C

LA GESTION DE NOTRE TEMPS

Le thème

Notre Père céleste a béni chacun de nous en nous accordant des dons et des talents variés. Il nous demande d'être de bons gérants de ce qu'il nous a confié. Nous avons tous reçu le don du temps. Dieu nous enseigne dans sa Parole à penser au temps en terme "d'aujourd'hui". Notre service envers le Seigneur doit être accompli "maintenant", et non pas remis à plus tard dans l'avenir. Josué a rappelé cette vérité aux Israélites au moment où ils s'apprêtaient à entrer dans la terre promise: "...choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir" (Jos. 24:15).

La façon dont nous employons notre temps montrera notre sincérité dans notre engagement à servir le Seigneur. Il est facile d'être pris par notre travail, nos passe-temps, nos loisirs, qui peuvent devenir des buts en soi et servir à notre propre satisfaction. Nous lisons en Deut. 6:5: "Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme et de toute ta force." Dieu nous demande de le servir de tout coeur dans tout ce que nous faisons. Le temps que nous mettons à part à chaque jour pour la prière et l'étude de sa Parole en est une bonne indication, de même que le travail et les autres activités que nous faisons pour sa gloire. Deut. 6:6-7 nous dit que cet amour pour Dieu doit être enseigné à la génération suivante. Il est important, surtout pour les chefs de famille, de passer du temps avec leurs enfants pour les enseigner. Rom. 13:9 nous dit: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." Notre amour pour Dieu se démontrera de façon concrète par notre service envers notre prochain.

Le thème prévu pour nos prochaines visites des diacres est la gestion de notre temps. Nous aimerions aborder ensemble quelques-uns des aspects suivants de ce sujet.

Questions à considérer

1. *Vos priorités*
Comment organisez-vous votre temps? Que mettez-vous en priorité?
 - a. La prière et la lecture de la Bible.
 - b. La famille.
 - c. Le travail.
 - d. Faire du bien aux autres.
 - e. Les loisirs.
2. *La Parole et la prière*
 - a. Êtes-vous capable de passer du temps dans la prière et la Parole? Faites-vous un culte familial, personnel et avec votre époux/épouse?
 - b. Vous êtes-vous fixé un but pour vos temps de prière et de lecture de la Parole?
 - c. L'étude biblique en Église est-elle une priorité?
3. *Vos responsabilités familiales*
 - a. Êtes-vous capable de remplir vos responsabilités envers votre époux/épouse?
 - b. Êtes-vous capable de remplir vos responsabilités envers vos enfants?
 - c. Prenez-vous du temps avec chacun de vos enfants individuellement?
4. *Votre travail*
 - a. Considérez-vous votre travail comme un service envers le Seigneur?
 - b. Est-ce que le travail prend trop de votre temps?
 - c. Pourquoi? (1) Pour des raisons financières? (besoins, épargne).
(2) À cause des exigences de l'emploi?
5. *Aider les autres*

Nous devons faire du bien aux autres quand nous en avons l'occasion, et le Seigneur nous donne des occasions. Gal. 6:10; Éph. 2:10.

 - a. Cherchez-vous à tirer profit au maximum des occasions que le Seigneur vous donne pour aider les autres?
 - b. Quand vous voyez une personne dans le besoin, essayez-vous de l'aider personnellement si possible? (financièrement, de façon concrète, par de judicieux conseils).

6. *Le repos et la détente*
 - a. Jésus a reconnu avoir besoin de repos et de réflexion (Mc 6:31). Avez-vous du temps ou rechargez-vous du temps pour recharger vos batteries dans ce monde toujours à la course?
 - b. Le faites-vous pour vous-mêmes? Avec votre famille?
 - c. Évaluez-vous si le temps que vous consacrez aux loisirs plaît au Seigneur? Rachetez-vous le temps? (Éph. 5:15-16).

Textes bibliques à considérer

1. *Du temps pour étudier la Parole de Dieu.*
Ps. 1:2; Jos. 1:8; Ps. 119:148; 2 Tim. 3:14-17.
2. *Du temps pour prier.*
Gen. 25:21; Rom. 12:12; Dan. 6:10; Luc 18:1; Jac. 5:16b; Luc 6:12.
3. *Du temps pour la famille.*
Éph. 5:22-33: Ce texte nous parle du genre de relation qui devrait exister entre un mari chrétien et une femme chrétienne. Le mari est le chef; il doit aimer sa femme comme Jésus aime son Église. La femme doit respecter son mari. Le mari et la femme deviennent une seule chair. Tout cela prend du temps; le mari et la femme ont besoin de passer du temps ensemble.
Éph. 6:4: Les pères sont responsables de l'éducation spirituelle de leurs enfants; cela prend du temps; le Seigneur leur commande de prendre du temps pour cela.
Deut. 6:6-7.
4. *Du temps pour le travail.*
2 Th. 3:10b: Paul nous met en garde contre la paresse.
Éph. 4:28: Paul dit à ceux qui volent de cesser de voler et de bien travailler pour qu'ils aient quelque chose à donner à ceux qui en ont besoin. Une raison importante de travailler, c'est d'avoir quelque chose à donner.
Éph. 6:5-8: Ce texte nous parle de la relation entre les esclaves et les maîtres. Cela s'applique également au monde du travail. Nous devons servir le Seigneur par notre travail, pas seulement travailler quand le patron nous surveille. Comme serviteurs de Jésus-Christ, nous devrions faire la volonté de Dieu de bon coeur. Notre temps au travail est pour le travail, sinon c'est du vol.
Prov. 6:6-10: Le paresseux est exhorté à regarder la fourmi qui est diligente et qui travaille fort même si elle n'a pas de patron, car la paresse va certainement conduire à la pauvreté.
Prov. 10:4; Ex. 20:9.
5. *Trop de temps consacré au travail.*
Luc 12:13-21: La parabole du riche insensé. Jésus nous avertit de ne pas convoiter les choses de ce monde. La valeur de la vie ne se trouve pas dans l'abondance des biens. V. 21.
Luc 12:22-33: Jésus nous dit de ne pas nous inquiéter des choses de cette vie. Dieu prendra soin de ceux qui cherchent son Royaume. V. 24.
Luc 16:1-13: La parole du gérant injuste est résumée au v. 13.
Prov. 23:4-5; 1 Tim. 6:6-10; Matt. 19:24.
6. *Le temps est un don de Dieu. C'est lui qui détermine la longueur des jours.*
Job 14:5; Ps. 90:10; Ps. 90:12; Ps. 139:16.
7. *Du temps pour l'Église.*
Héb. 10:24-25; Gal. 6:10.
8. *La fin des temps.*
Éph. 5:15-16: Notre temps appartient au Seigneur, nous ne devons donc plus perdre du temps pour les choses du monde.
Matt. 24:44
9. *Le temps sans la bénédiction de Dieu est vanité.*
Ps. 127:1-2.
10. *Le temps consacré à servir le Seigneur n'est pas libre pour les choses du monde.*
Rom. 13:14; Gal. 5:16.

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

VISITES DIACONALES - THÈME D

LA SAINTE CÈNE ET LA COMMUNION FRATERNELLE

But de la visite

Nous aimerions durant nos prochaines visites traiter du thème de la Sainte Cène. Pourquoi prendre la Sainte Cène comme thème de nos visites diaconales, alors que le but principal de la Sainte Cène est de fortifier notre foi? La raison vient du fait que la Sainte Cène a également pour but de démontrer l'unité que nous avons en Jésus-Christ. Une des responsabilités des diacres est de promouvoir en paroles et en actions l'unité et la communion par le Saint-Esprit dont jouit l'Église locale à la Table du Seigneur.

Questions

Voici quelques questions qui pourront nous servir de guide pour nos discussions:

1. Percevez-vous un sens d'unité et de communion à la Table du Seigneur?
2. Êtes-vous au courant des besoins des autres, par exemple des malades, des personnes seules, des personnes âgées, de ceux qui ont besoin d'un moyen de transport ou de repas?
3. La dernière visite des diacres vous a-t-elle aidé à mieux connaître les besoins des autres membres?
4. À mesure que l'Église se développe, il y a toujours le danger de former des cliques. Que pensez-vous qui devrait être fait pour éviter cela?
5. L'offrande à la Table est spécifiquement pour le travail des diacres. Connaissez-vous des gens dans l'Église qui vivent des difficultés financières? Par exemple qui ont perdu leur emploi ou qui sont en arrêt de travail à cause d'un accident?
6. La joie de connaître la miséricorde de Dieu est-elle étouffée dans votre vie? Par exemple par la maladie, la solitude, etc.?
7. Avez-vous des difficultés financières?

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

VISITES DIACONALES - THÈME E
LES FINANCES ET LE SERVICE D'ENTRAIDE
(préparation au mariage)

Nos responsabilités comme chrétiens

1. Notre rôle en tant que gérants. Luc 12:42; Matt. 20:8; Ps. 24:1.
2. Nos obligations financières envers le Seigneur (les principes de la dîme). Deut. 16:17; Mal. 3:10; 2 Cor. 9:6-16; Prov. 19:17; Marc 10:21.
3. Les premiers fruits. 1 Cor. 16:1-2; Prov. 3:9.
4. L'endettement, par exemple la valeur de notre hypothèque peut avoir un effet sur:
 - a. La possibilité pour l'épouse et la mère d'être à la maison.
 - b. Notre capacité d'envoyer nos enfants dans une école chrétienne. Deut. 6:6-9; 11:18-21.
5. Le crédit: les dangers du crédit. Prov. 22:7.
6. Un compte à découvert.
7. Les économies. Luc 14:28-29.
8. L'importance de faire un budget et de prendre note de nos dépenses.
9. L'importance de la communication dans les affaires financières.
10. Le choix de notre lieu de résidence aura un effet sur: Hébr. 10:25
 - a. Notre possibilité d'adorer le Seigneur le dimanche.
 - b. Notre désir d'être impliqué dans les études bibliques et l'éducation chrétienne.Romains 12:1. Nous devons nous offrir au Seigneur comme un sacrifice vivant. Nos obligations devant le Seigneur ne sont pas seulement financières.
11. Nous sommes appelés à employer nos dons pour le bien des membres de l'Église. 1 Cor. 12:7.
12. Nous avons tous des dons. Rom. 12:6; Éph. 4:7-8.
13. Nous sommes appelés à vivre en communion avec les autres membres de l'Église. Rom. 12:15.

Les responsabilités des diacres et le ministère de la miséricorde

1. Recueillir et gérer les offrandes.
2. Soutenir des causes particulières.
3. Présenter régulièrement un rapport des diacres à l'Église.
4. Faire valoir que c'est une bénédiction d'aider et d'être aidé.
5. Visiter les malades.
6. Visiter les veuves et les célibataires.
7. Promouvoir la communion des saints dans l'Église locale.
8. Promouvoir l'implication de l'Église locale dans les oeuvres de miséricorde.
9. Faire connaître nos obligations accomplies par reconnaissance au Seigneur.
10. Connaître les besoins dans l'Église locale.

(Source: Diacres de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound.)

LES DONN SPIRITUELS

Huit concepts clés

- a. Jésus-Christ accorde des dons spirituels aux croyants par l'intermédiaire du Saint-Esprit. Éph. 4:8-11; 1 Cor. 12:8-9,11.
- b. Des dons spirituels sont accordés à tous les croyants sans exception. 1 Cor. 12:7; 1 Pi. 4:10.
- c. Les dons spirituels sont des cadeaux de la grâce de Dieu. Éph. 4:7; Rom. 12:6; 1 Pi. 4:10.
- d. L'Esprit accorde de nombreux dons différents, ce qui assure une grande diversité de ministères dans l'Église. 1 Cor. 12:8-10; 1 Cor. 12:28; Rom. 12:6.
- e. Les dons spirituels sont destinés à être exercés pour le bien des autres. 1 Cor. 12:7; 1 Cor. 12:25; Rom. 12:6; 1 Pi. 4:10.
- f. Certains dons spirituels sont exercés de manière officielle en vue de fonder (passé) ou de perfectionner (actuel) l'ensemble du corps. 1 Cor. 12:28; Éph. 4:11-12.
- g. Les membres de l'Église, équipés de dons, font partie du corps de Christ et sont, par conséquent, chacun membres les uns des autres. 1 Cor. 12:13-14; 1 Cor. 12:27; Rom. 12:5.
- h. Les dons doivent toujours être utilisés dans l'amour. Sans amour, ils sont inutiles. 1 Cor. 13:1-3.

Définition des dons individuels

Les définitions qui suivent sont une tentative d'explication des dons, car la Bible ne donne que des informations sommaires qui rendent difficile la connaissance de leur nature exacte. D'autre part, notre vision d'un don particulier peut reposer en grande partie sur notre expérience personnelle.

- a. *Coordination*: Capacité d'organiser et de guider des activités humaines de façon à accomplir la mission que le Christ nous a confiée. 1 Cor. 12:28.
- b. *Créativité*: Capacité d'annoncer le Royaume de Dieu à travers des talents créateurs tels la musique, le théâtre, les arts graphiques, l'écriture, la peinture, la sculpture. Ex. 35:31.
- c. *Direction*: Capacité de diriger un groupe avec un souci attentif et prévoyance. Rom. 12:8.
- d. *Discernement*: Capacité de différencier la vérité de l'erreur, de savoir quand une personne ou une action est de Dieu. 1 Cor. 12:10.
- e. *Encouragement*: Capacité de motiver les gens à vivre la vie chrétienne par ses paroles d'encouragement. Rom. 12:8.
- f. *Enseignement*: Capacité de communiquer la vérité aux autres dans le but d'édifier. 1 Cor. 12:29; Rom. 12:7; Éph. 4:11.
- g. *Évangélisation*: Capacité de présenter la Parole de Dieu aux non croyants d'une façon claire et significative en les invitant à répondre à cet appel. Éph. 4:11.
- h. *Foi*: Capacité de discerner la volonté de Dieu et d'être certain qu'il l'accomplira en réponse à la prière, même lorsqu'il n'existe aucune évidence concrète. 1 Cor. 12:9.
- i. *Générosité*: Capacité de soutenir matériellement l'oeuvre du Seigneur par des contributions généreuses, opportunes et joyeuses. Rom. 12:8.
- j. *Hospitalité*: Capacité d'accueillir et de servir chaleureusement des invités et des étrangers. Rom. 12:13.
- k. *Intercession*: Capacité de prier fidèlement pour les autres et d'identifier des réponses spécifiques à ces prières. Col. 1:9-10.
- l. *Miséricorde*: Capacité de sympathiser avec ceux qui souffrent et de manifester ce sentiment par des actes d'aide joyeux. Rom. 12:8.
- m. *Pastorale*: Capacité de veiller à la vie spirituelle des autres et de s'occuper de leurs besoins en les enseignant et en les guidant vers la maturité. Éph. 4:11.
- n. *Prophétie*: Capacité de proclamer et d'appliquer la vérité de Dieu pour édifier, pour encourager, pour consoler et pour convaincre. 1 Cor. 12:10,28.
- o. *Service*: Capacité d'aider d'autres gens dans leur vie et dans leur service de façon pratique. Rom. 12:7.

Quatre façons de mal utiliser ses dons spirituels dans l'Église

- a. Se glorifier de ses dons.
- b. Projeter ses dons.
- c. Dénigrer ses dons.
- d. Garder ses dons pour soi-même.

(Source: *Les dons spirituels*. Découvrir et utiliser ses dons spirituels pour le bien de l'Église.)

LE CONSEIL LOCAL ET LES JEUNES

1. **Prendre soin aussi des jeunes**

Comme bergers, nous sommes appelés par Jésus-Christ à prendre soin des besoins de son troupeau. Cela ne veut pas dire que nous contrôlons tout ce qui arrive, mais que nous dirigeons, guidons, formons et encourageons les brebis à se nourrir dans les verts pâturages de la Parole de Dieu. Les brebis qui s'égarèrent sont exhortées à revenir au troupeau. Ce travail de berger inclut le soin à prodiguer aux plus jeunes membres de l'Église.

2. **Une responsabilité partagée**

Les parents doivent éduquer leurs enfants dans les voies de l'Alliance de Dieu. Le conseil local ne doit toutefois pas ignorer les jeunes.

3. **Savoir encourager les jeunes**

Les jeunes sont les dirigeants de demain. La Bible dit clairement que les membres de l'Église sont appelés à servir le Seigneur dès leur jeunesse. Ils doivent se souvenir de leur Créateur durant les jours de leur jeunesse. Les jeunes sont rapidement critiqués s'ils trébuchent et s'écartent du chemin où ils devraient marcher. Plutôt que de "sauter sur" leurs faiblesses, le conseil local devrait veiller à ce qu'ils soient encouragés à utiliser dans leur marche chrétienne les talents que Dieu leur a donnés. Plus nous travaillerons avec eux, moins nous serons tentés de simplement les critiquer. Nos prières les accompagneront et nous chercherons des moyens qui les aideront à ne pas se laisser attirer par le monde.

4. **Comment les anciens peuvent-ils aider les jeunes?**

- a. Communiquer régulièrement avec eux, plutôt que seulement lors d'une visite à domicile.
- b. Se rendre disponible quand ils ont des besoins et des soucis.
- c. Avoir un plan ou un projet qui vous aidera à rester en contact avec eux.
- d. Les visiter en groupe lorsqu'ils étudient la Parole de Dieu. Ils ont besoin de direction dans ce domaine. Ce n'est pas une très bonne idée de les laisser étudier la Parole de Dieu par eux-mêmes. Ils ont besoin d'être guidés et dirigés par les anciens et les parents qui ont la responsabilité d'enseigner, pour qu'ainsi leur vie sociale ne soit pas relâchée, mais qu'elle devienne une expérience heureuse et fructueuse.

5. **Comment les diacres peuvent-ils aider les jeunes?**

- a. Les aider à préparer un budget, incluant leur contribution à l'Église où ils sont membres; cela s'applique surtout à ceux qui arrivent à un âge où ils commencent à gagner de l'argent.
- b. Leur montrer des façons d'aider les autres et de participer activement à la communion des saints.

6. **Quand devrait-on accorder une attention particulière aux jeunes?**

- a. Quand ils commencent à sortir de façon régulière avec un garçon ou une fille. Le conseil local a aussi la responsabilité de veiller à ce que les mariages soient dans le Seigneur. Ceux qui commencent à sortir avec un ou une amie devraient donc être contactés bien avant que la relation devienne sérieuse et qu'ils se marient. Il faudrait aussi encourager les parents à parler de ces sujets avec leurs enfants.
- b. Quand ils projettent de professer publiquement leur foi. L'ancien devrait être en contact avec ceux de son secteur qui projettent de professer publiquement leur foi pour qu'il n'y ait pas de surprise le jour où ils passent leur examen.

(Source: P.G. Feenstra, *Training for Service*.)

LA GESTION DES BIENS QUE DIEU NOUS CONFIE

Tous les gens sont appelés à vivre, non pas pour eux-mêmes, mais pour servir Dieu et les autres. Nous sommes tous des serviteurs ou des gérants à qui Dieu a confié une tâche dans sa création. Selon le projet de Dieu, Jésus est venu comme serviteur pour réparer nos torts et notre mauvaise gérance. Lui seul a bien accompli la tâche que Dieu lui a confié. A cause de Jésus, les chrétiens reçoivent à nouveau le cadeau d'être des gérants des biens de Dieu — des gérants pardonnés et remis en fonction. Toute l'Église du Christ et tous les chrétiens ont la vocation de servir leurs frères et sœurs ainsi que tous les hommes. Nous sommes le corps du Christ en action dans le monde, servant et travaillant au nom de Dieu et appelés à bien utiliser les dons, les biens et les talents que Dieu nous donne. Les diacres (diakonos = serviteur) représentent et accomplissent officiellement le service que l'Église doit rendre d'abord envers les membres de l'Église, mais aussi envers tous les hommes. Ils sont les gérants officiels au sein du corps de l'Église et motivent les autres chrétiens à être de bons gérants et de bons serviteurs (Matt 25:14-30; Matt. 25:31-46; 1 Pi. 4:10-11).

Quelques principes de gérance:

1. Toutes choses sont faites et maintenues par Dieu (Gen. 1:1; Ps. 24:1; Deut. 10:14).
2. Dieu donne et maintient aussi la vie humaine. Il place l'homme dans ce monde. Il nous donne la vie, le temps et un monde dans lequel vivre (Gen. 2:7; Job 12:10).
3. Dieu décide quand faire cesser la vie qu'il donne. Il soutient tous les instants entre la naissance et la mort (Ps. 90:3; Ps. 31:15).
4. Dieu détermine la distribution des dons (biens, talents, etc.) reçus par chacun durant sa vie. Il nous permet de les employer et d'en bénéficier. Ce que chacun reçoit comme biens ou talents vient entièrement de Dieu. Il ne faut pas croire que nous les avons acquis simplement par la sueur de notre front ou par notre sagesse ou à cause de la "chance". Un bon gérant doit d'abord savoir à qui appartiennent les biens qu'il administre et il a besoin de reconnaître que tout ce qu'il a dans ses mains vient de son Maître. Ne pas le savoir ou refuser de le reconnaître c'est risquer l'idolâtrie. Si nous pensons être propriétaires de ce que nous sommes appelés à gérer, nous ne sommes plus des gérants mais des patrons (1 Sam. 2:7; Deut. 8:17; Prov. 10:22; Osée 2:8).
5. Parce que Dieu est créateur, propriétaire et maître de tout, il pose lui-même et lui seul les exigences de la gérance des biens et du monde qui lui appartiennent. Il a fait une alliance avec nous et nous demande de gérer fidèlement ses affaires. Il veut que sa volonté et ses désirs gouvernent les nôtres.
6. La loi et les principes de gérance sont exprimés dans les dix commandements, expliqués par les prophètes de l'Ancien Testament, répétés par Jésus et appliqués par les apôtres du Nouveau Testament (Jér. 11:4).
7. Devant chaque gérant, deux routes sont ouvertes: celle de la fidélité et celle de la révolte. L'emploi et la gestion que nous faisons de la propriété de Dieu englobe toutes les étapes et tous les aspects de notre vie (Matt. 7:13-14).
8. A la fin de l'histoire, ces deux routes viendront en jugement. Entre le moment de la création et le jour du jugement, s'étend la période de la gérance, où Dieu nous tient responsables de l'emploi de ses dons selon ses directives. Notre obéissance ou notre désobéissance sera jugée par Dieu, puisque nous devons rendre compte de l'emploi que nous aurons fait de ses dons (Matt. 25:14-46; Apoc. 20:12).

Questions:

1. Quels sont les principaux dons que Dieu nous accorde?
2. Pourquoi la Bible n'approuve-t-elle pas celui qui envie le riche et celui qui méprise le pauvre?
3. L'anxiété par rapport au lendemain est-elle compatible avec la gérance que Dieu nous a confiée? Pourquoi tant de gens sont-ils anxieux?
4. Considérant que nous sommes appelés à bien gérer ce que Dieu nous donne et à servir les autres selon leurs besoins, quels sont les principaux besoins des groupes de personnes suivants qui pourraient être répondus par une meilleure gérance: Les enfants? Les adolescents? Les adultes? Les personnes âgées?

LA GESTION DE L'ARGENT

1. La moralité de l'argent

a. *La nature de l'argent*

L'argent en soi n'est ni bien ni mal. Le problème est dans notre coeur (Matt. 6:20-21).

b. *Toute richesse vient de Dieu*

L'or et l'argent (Aggée 2:8; Ps 104:24). Les talents pour développer les richesses (Deut. 8:18).

c. *L'attrait du matérialisme*

Adorer l'argent, le convoiter, y trouver son prestige ou sa sécurité (Luc 12:16-18).

Le test de la richesse et de la pauvreté (Prov. 30:8-9).

d. *Le trésor du contentement*

Dieu possède tout (1 Chron. 29:11-12; Ps 24:1). Il contrôle tout (És. 46:9-10). Il pourvoit en toutes choses (Phil. 4:19). Nous sommes donc appelés à ne pas nous inquiéter (Matt. 6:25-34), mais à être contents (1 Tim. 6:6-8; Hébr. 13:5).

2. Conseils et avertissements à propos de l'argent

a. *L'argent: un indicateur du salut*

L'argent est relié à la condition spirituelle de la personne.

Attitude positive: Zacchée (Luc 19:1-10). Attitude négative: le jeune homme riche (Mc 10:17-23).

b. *L'argent: un indicateur de santé spirituelle*

Une folle gestion de l'argent: le riche insensé (Luc 12:15-21). Insatisfaction, avarice, sécurité matérielle, retraite confortable.

Une sage gestion de l'argent: la pauvre veuve (Marc 12:14-44). Générosité, engagement, don sacrificiel.

c. *L'amour de l'argent*

Un avertissement très clair (1 Tim. 6:10). Des conséquences certaines: confiance et plaisir dans l'argent (Job 31:24-28; voir Prov. 11:28; 1 Tim. 6:17-18); faux sentiment de sécurité (Matt. 13:22); construction instable (Prov. 23:4-5); orgueil (Prov. 28:11; Deut. 8:11-14); vol (Dieu: Mal. 3:8; son prochain: 1 Jn 3:17).

3. Principes de gestion biblique

a. *La vraie situation économique de Jésus*

Était-il pauvre ou de classe moyenne? Jésus s'est fait pauvre afin de nous enrichir (2 Cor. 8:9).

Mais économiquement, sa famille semble plutôt avoir appartenu à la classe moyenne des artisans.

b. *Se réjouir richement de toutes choses*

Le somptueux jardin d'Éden et la générosité de Dieu (Gen. 2:8-14). La responsabilité de l'homme sur la création (Gen. 1:27-29). La bonne attitude: remercier Dieu (1 Tim. 4:4) et partager généreusement avec les autres (1 Tim. 6:18).

c. *Des façons d'acquérir de l'argent qui honorent Dieu*

- *Par le travail* (Ex. 20:9-10; Prov. 28:19), au lieu du vol (Éph. 4:28) ou de la paresse (Prov. 6:9-11; 19:15; 21:25; 24:30-34; 2 Th. 3:10), en vue de plaire au Seigneur (Col. 3:22-24; Éph. 6:6).

- *Par l'épargne* (Prov. 10:5; 21:20; 30:25); pour l'avenir, pour des temps difficiles ou des besoins inattendus. Savoir investir ((Matt. 25:27).

- *Par la planification* (Prov. 27:23-24). Préparation d'un budget et maîtrise de soi financière.

4. Nos vraies richesses sont au ciel

Jésus nous exhorte à avoir un seul trésor, une seule vision, un seul Maître (Matt. 6:19-21).

(Source: John MacArthur, *Whose Money Is It Anyway? A Biblical Guide to Using God's Wealth*. Word Publishing, 2000, 188 pages).

LES OFFRANDES

1. Les directives de la Parole de Dieu

Nos contributions volontaires régulières ainsi que les dons aux pauvres doivent être déterminés selon les directives de la Parole de Dieu.

a. Lorsqu'Israël se réunissait pour célébrer la bonté du Seigneur, il n'était permis à personne de venir devant le Seigneur les mains vides. "Chacun donnera ce qu'il pourra, selon la bénédiction que l'Éternel, ton Dieu, lui aura accordée." (Deut. 16:17).

b. Le Seigneur promet de bénir ceux qui donnent fidèlement. "Honore l'Éternel avec tes biens et avec les prémices de tout ton revenu: alors tes greniers seront abondamment remplis, et tes cuves regorgeront de vin nouveau." (Prov. 3:9-10).

c. "Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite, afin que ton aumône se fasse en secret, et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra." (Matt. 6:3-4).

d. "Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra selon ses moyens..." (1 Cor. 16:2).

e. "Que chacun donne comme il l'a résolu en son coeur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie." (2 Cor. 9:7).

2. La pratique de l'offrande

Autrefois, les premiers fruits de la récolte étaient donnés sous forme de denrées. Tous ceux qui étaient présents pouvaient voir ce qui était offert au Seigneur. Progressivement, ces dons en nature ont été remplacés par des offrandes sous forme d'argent. Ce n'est pas parce que personne ne sait combien d'argent nous mettons dans le panier qu'il nous serait permis de le faire négligemment ou sans y avoir réfléchi. N'est-il pas fréquent que des personnes fouillent dans leurs poches et déposent quelques petites pièces de monnaie dans le panier?

3. Donner est un acte d'adoration

Lorsque nous donnons, nous devrions d'abord porter notre attention sur le fait que nous apportons des dons devant le Seigneur. Nos offrandes n'ont pas tant besoin d'être dirigées vers des causes et des organisations, mais plutôt vers le Seigneur et l'adoration de son nom.

a. Le montant que nous donnons devrait être déterminé par la mesure de nos bénédictions et non par la valeur d'une cause.

b. Des offrandes régulières pour les gens dans le besoin produisent souvent moins d'enthousiasme que des causes spéciales que nous pouvons avoir à coeur. Cela est dû en partie au fait que l'on ne reconnaît pas que l'offrande est un acte d'adoration auquel l'Église participe de façon individuelle et communautaire.

c. Des offrandes pour des causes particulières encouragent l'idée que nous pouvons choisir quelle cause soutenir ou non. Notre offrande devient ainsi fracturée, isolée et quelque peu individualiste. L'Église perd de vue son centre d'attention qui est d'adorer dans la communion des saints.

d. Donner à diverses causes peut nous faire perdre de vue que nous sommes en train d'adorer le Seigneur. Les diacres ont été ordonnés pour agir au nom du Seigneur et ont été nommés pour recueillir et gérer les offrandes et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. La distribution des offrandes est leur responsabilité et ne devrait pas être laissée à la discrétion des individus.

4. Comment recueillir les offrandes?

La façon de recueillir les offrandes est très importante. Si elles ne sont pas recueillies correctement et apportées devant l'église, elles peuvent facilement perdre le sens d'un acte d'adoration. Pour mettre en valeur que les offrandes font partie de l'adoration, elles peuvent être précédées de la lecture d'un texte biblique, ou bien présentées devant le Seigneur par les diacres à un endroit approprié en avant de l'assemblée.

5. Quand recueillir les offrandes?

Certains préfèrent avoir l'offrande après la prédication parce qu'il faudrait arriver à la prédication aussitôt que possible. Toutefois, il est tout aussi approprié que l'offrande ait lieu au début du culte où l'accent est sur la louange et l'adoration. Quoi qu'il en soit, il est important que chaque croyant prenne conscience que l'offrande est un acte d'adoration. Quand l'offrande est recueillie après la prédication, il arrive parfois que les gens se mettent à parler parce qu'ils ont l'impression que le culte est pratiquement terminé.

6. Recommandations pratiques et buts

a. Éduquer l'Église sur l'importance de l'offrande qui est un acte d'adoration motivé par une obéissance reconnaissante.

- b. Laisser faire les offrandes spéciales et laisser les diacres déterminer à quels individus ou organisations donner et quel montant leur donner.
- c. Informer régulièrement l'Église au moyen de rapports.
- d. Faire précéder le moment de l'offrande par une parole appropriée ou par la lecture d'un texte de la Bible mettant en évidence que nos dons sont offerts au Seigneur.
- e. Mettre les offrandes recueillies à un endroit approprié en avant de l'église.

(Source: P.G. Feenstra, *Training for Service*.)

LES OFFRANDES ET LES DÎMES DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Les premières dîmes

- a. Gen. 14:20: Abraham offre la dîme du butin: reconnaissance envers Dieu et soutien d'un serviteur.
- b. Gen. 28:20-22: Jacob promet de donner au Seigneur selon la mesure de ses bénédictions: vœu.

Les règles sur les dîmes

- a. Lévit. 27:30-33: la dîme motivée par la reconnaissance (tout ce qu'on possède appartient au Seigneur).
- b. Nb. 18:21-30: 1ère dîme pour le salaire des prêtres et Lévités (assurer le ministère de l'Évangile).
- c. Deut. 12:6,10-11,17-18: 2e dîme, acte d'adoration au sanctuaire (assurer les fêtes et les célébrations).
- d. Deut. 14:28-29 et 26:12: 3e dîme, à tous les trois ans (pourvoir aux besoins des pauvres).

D'autres offrandes prescrites et des offrandes volontaires

- a. Ex. 35 et 36: Des offrandes volontaires (biens et talents) pour la construction du tabernacle (Moïse).
- b. 1 Chron. 29:1-9: Des offrandes volontaires pour la construction du temple (David).
- c. Ex. 23:19; 34:19-20; Deut. 26:1-11: Les 1ers fruits des récoltes et les 1ers nés des animaux.
- d. Ex. 34:20; Nb. 18:15-18: Le rachat des enfants premiers-nés.
- e. Lévit. 1 à 7: Les différents sacrifices d'animaux.
- f. Lévit. 19:9-10: Des parties du champ et des épis non moissonnés, pour les pauvres et les étrangers.
- g. Ex. 23:10-11: Le repos de la terre à tous les sept ans.

Résumé sur les dîmes dans l'Ancien Testament

- a. Qu'est-ce qui était soumis à la dîme?
- b. A qui la dîme était-elle donnée?
- c. Pourquoi la dîme était-elle requise?
- d. Combien de dîmes Israël devait-il payer?
- e. Quelles étaient les promesses pour ceux qui donnaient fidèlement? Prov. 3:9-10; Mal. 3:10-12.

Peut-on voler Dieu?

- a. Mal. 3:7-10: Reproches du Seigneur à son peuple qui lui vole ce qui lui est dû.
Exhortation à donner même dans des circonstances difficiles et à faire confiance en Dieu.

Devons-nous encore donner la dîme aujourd'hui? (N.T.)

- a. Matt. 23:23; Luc 11:39-44; 18:12: Jésus n'a pas aboli la dîme, mais il ne l'a pas prescrite non plus.
- b. 2 Cor. 9:6-8: Donner de bon coeur, avec joie, librement, généreusement, abondamment.

Quelques implications pratiques

- a. Bien gérer l'argent que Dieu nous confie; savoir distinguer les besoins réels et le luxe.
- b. Donner volontairement avec amour, fidélité, justice et miséricorde.
- c. Reconnaître que l'offrande est une affaire spirituelle et que Dieu est le propriétaire de nos biens.
- d. Reconnaître que l'offrande fait partie de notre adoration et de notre confession de foi.
- e. Donner généreusement en faisant confiance au Seigneur et à ses promesses de bénédiction.
- f. Savoir bien investir pour le Royaume de Dieu.
- g. Se servir des principes de l'Ancien Testament sur la dîme tout en évitant le piège du légalisme.
- h. Donner selon la mesure de bénédictions que le Seigneur nous accorde.
- i. Mettre l'item des offrandes comme une priorité dans notre budget.
- j. Avoir comme priorité de soutenir le ministère de l'Évangile et la mission.
- k. Consacrer une part de nos offrandes à l'aide diaconale envers nos frères et soeurs dans le besoin.
- l. Savoir faire la différence entre les contributions au budget général de l'Église et l'aide diaconale.
- m. Enseigner à nos enfants leur responsabilité de donner à l'Église dès qu'ils gagnent de l'argent.

LES DONS ET LES OFFRANDES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Quelques exemples:

1. Des femmes qui ont suivi et servi Jésus: Luc 8:2-3; Marc 15:40-41
2. Phœbé qui est venue en aide à Paul et à plusieurs: Rom. 16:1-2
3. Prisca et Aquilas qui ont accueilli une Église dans leur maison: Rom. 16:3; 1 Cor. 16:19
4. L'entraide dans l'Église de Jérusalem: Ac. 2:44-45; 4:32-35 (Ac. 11:29-30)
5. L'Église de Corinthe enthousiaste à participer à la collecte spéciale: 1 Cor. 16:1-4
6. L'exemple des Églises de Macédoine: Phil. 4:10-19; 2 Cor. 8:1-5
7. L'Église de Corinthe exhortée à participer à la collecte spéciale: 2 Cor. 8 et 9

Quelques causes:

1. Soutenir les ministres de l'Évangile et la mission: 1 Cor 9:6-14; Gal 6:6; Ph 4:15-16; 1 Tm 5:17
2. Aider les frères dans le besoin: Ac. 11:29; Rom. 12:13; 15:25-27; 1 Cor. 16:1; 2 Cor. 8-9
3. Aider son prochain: Luc 6:30,38; Gal. 6:10

Quelques caractéristiques:

1. Donner de façon régulière, hebdomadaire: 1 Cor. 16:2
2. Donner est l'affaire de chacun, riche ou pauvre: 1 Cor. 16:2
3. Donner de façon proportionnelle, selon ses moyens: 1 Cor. 16:2; 2 Cor. 8:3,11-12
4. Donner sous la direction d'hommes de Dieu fidèles: 1 Cor. 16:3-4; Ac. 6:3; 1 Tim. 3:8-10
5. Donner sous la motivation de la grâce de Dieu: 2 Cor. 8:1
6. Donner même dans des circonstances difficiles: 2 Cor. 8:2
7. Donner avec joie: 2 Cor. 8:2; Rom. 12:8; 2 Cor. 9:7
8. Donner généreusement: 2 Cor. 8:2
9. Donner de façon sacrificielle: 2 Cor. 8:3; Mc 12:41-44
10. Donner volontairement: 2 Cor. 8:3, 10
11. Donner est un privilège: 2 Cor. 8:4
12. Donner pour exprimer la communion fraternelle: 2 Cor. 8:4
13. Donner dans l'adoration et la consécration: 2 Cor. 8:5; Rom. 12:1-2
14. Donner avec soumission: 2 Cor. 8:5
15. Donner fidèlement: 2 Cor. 8:6, 10-11
16. Donner avec amour: 2 Cor. 8:7-8, 24
17. Donner en vue d'équilibrer les ressources dans le corps du Christ: 2 Cor. 8:13-15; Rom. 15:27
18. Donner afin d'être un exemple pour les autres: 2 Cor. 9:1-4
19. Donner sans convoitise ni avarice: 2 Cor. 9:5
20. Donner abondamment sera davantage récompensé par Dieu: 2 Cor. 9:6; Matt. 6:4
21. Donner avec discrétion: Matt. 6:1-4
22. Donner avec confiance que Dieu pourvoira à tous nos besoins: 2 Cor. 9:6-11; Phil. 4:19
23. Donner dans le but de rendre gloire à Dieu et de multiplier les actions de grâce: 2 Cor. 9:11-13

Notre modèle par excellence:

Jésus s'est fait pauvre afin de nous enrichir: 2 Cor. 8:9

LA CONFIDENTIALITÉ

1. **Confiance et confidentialité**

La confiance est au coeur de la confidentialité. Vous êtes le gardien et le dépositaire de certaines informations, et l'on s'attend de vous que vous n'en parlerez à d'autres que si vous en recevez la permission.

2. **La confidentialité est nécessaire**

La confidentialité est absolument essentielle pour les officiers de l'Église. Comme conseil local, nous avons à traiter beaucoup d'informations et nous sommes constamment exposés à des sujets confidentiels. Plusieurs décisions prises au conseil sont de nature confidentielle. Certains sentiments exprimés ou la façon dont une décision est prise ne relève pas du domaine public. Des gens parleront avec vous de certaines choses qui devraient être entendues seulement des anciens, des diacres ou du pasteur. Savoir ce qui peut être discuté avec les autres et ce qui devrait être gardé privé demande de la discrétion, du discernement et de la sagesse.

3. **Des décisions confidentielles**

Comme conseil local, nous sommes appelés à prendre des décisions qui ne doivent pas être connues publiquement. Quand vous n'êtes pas certains si un sujet devrait être discuté avec d'autres, demandez avant d'en parler ouvertement.

4. **Une preuve d'amour**

Le respect de la confidentialité est un test important qui démontrera notre amour les uns pour les autres dans l'Église. Jusqu'à quel point sommes-nous capables de bien écouter et de garder confidentiel ce que nous entendons?

5. **Savoir porter les fardeaux les uns des autres**

En Galates 6, l'apôtre Paul nous encourage à "porter les fardeaux les uns des autres". Des gens en crise ont besoin de se confier à quelqu'un, de s'ouvrir pour que l'on prie avec eux et qu'ils reçoivent du soutien. Ils devraient être capables de le faire avec leurs dirigeants spirituels.

6. **Ne pas trahir la confiance**

Les gens veulent parler avec ceux en qui ils ont confiance, un ami, un ancien, un diacre ou le pasteur. Ils s'attendent à ce que la personne en qui ils se confient garde cela pour eux. Nous briserions donc la confiance si nous allions dire à un autre ce que nous avons entendu dans la confidence. Évitez de dire: "En fait, je ne devrais pas te le dire, parce que je suis supposé le garder pour moi, mais... Garde-le pour toi." Si quelqu'un vous parle de cette façon, suggérez-lui de vérifier auprès de celui qui lui avait parlé en premier pour savoir s'il convient de transmettre l'information. Ne nous servons pas de la confidentialité comme d'une occasion de commérage.

7. **Trop lourd à porter?**

Parfois des sujets confidentiels sont divulgués parce que la personne qui a "reçu le fardeau" ressent qu'elle doit le dire à quelqu'un (comme à sa femme ou à un ami) pour pouvoir se libérer de ce fardeau. Très rapidement, la liste de ceux qui ne savent pas devient plus courte que la liste de ceux qui savent. Sachons plutôt remettre à Dieu ces fardeaux dans la prière.

8. **La confidentialité encourage l'autre à s'ouvrir**

Le respect de la confidentialité coupe court au commérage et aux rumeurs et encourage l'ouverture. Pour encourager les autres à s'ouvrir et à parler, nous devons apprendre à garder silence. Souvenons-nous: "Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens, mais l'homme qui a de la compréhension se tait. Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les cache. Quand les directives font défaut, le peuple tombe; et le salut est dans le grand nombre de conseillers." (Prov. 11:12-14). "Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets; ne fréquente pas celui qui ouvre ses lèvres." (Prov. 20:19).

(Source: P.G. Feenstra, *Training for Service*.)

TEXTES BIBLIQUES UTILES AUX DIACRES

Jésus est le diaconat

Marc 10:43-44 Matt. 23:11 Marc 9:35 Luc 12:37 Luc 22:26-27
Matt. 25:40 Matt. 25:41ss Jean 13:15-17 Jean 13:34-35 Jean 15:8

Croire c'est aussi servir

Ps. 37:3 Matt. 3:8 Matt. 5:16 Matt. 10:42 Matt. 25:45
Jean 3:21 Jean 15:2 2 Cor. 9:8 Éph. 2:10 Phil. 1:11
Col. 1:10 2 Tim. 3:17

La générosité envers les frères dans la foi

Rom. 12:13 Gal. 6:9-10

La libéralité

Ex. 35:21 Deut. 16:10,17 Ps. 41:2 Ps. 112:9 Prov. 11:25
Prov. 22:9 Eccl. 11:1 És. 58:10 Matt. 5:42 Matt. 6:3-4
Luc 3:11 Luc 12:33 Ac. 20:35 1 Cor. 16:1 2 Cor. 9:11-13
Héb. 13:16 1 Jean 3:17-18

La justice

Deut. 16:20 Ps. 82:3-4 Prov. 14:31 És. 1:17 És. 56:1
Amos 5:7,11-12 Michée 6:8 Jean 7:24 1 Cor. 13:6

Les bénédictions et les fardeaux des riches

Gen. 13:2 Deut. 8:18 1 Sam. 2:7 Job 31:24-25,28 Ps. 49:17-18
Prov. 10:2,22 Prov. 11:4,28 Prov. 30:7-9 Eccl. 5:12-13 Eccl. 5:18
Eccl. 6:1-2 Jér. 9:22-23 Matt. 6:19-21 Matt. 6:24 Matt. 13:22
Luc 6:24 Luc 12:15 1 Tim. 6:10 1 Tim. 6:17-19 Jac. 5:1
1 Jean 2:15 1 Jean 3:17-18

Dieu se sert des riches

Gen. 14:18-20 Gen. 45:11 Ruth 2:1,8-9 2 Sam. 19:33 2 Rois 4:8
1 Chr. 29:2 2 Chr. 17:5,7-9 2 Chr. 32:27,30 Job 1:3 Job 29:12-17
Matt. 27:57-58 Luc 19:8 Ac. 9:36

Prendre soin des pauvres

Ex. 22:24 Deut. 15:7-8 Job 29:12 Ps. 82:4 Prov. 22:9
És. 58:7-8 Matt. 25:35 Rom. 12:13 2 Cor. 9:6,9

La prévention de la pauvreté en Israël

Ex. 21:2 Ex. 22:24 Ex. 23:10-11 Lévit. 25:10,35-37 Deut. 15:7-11

Les personnes âgées

Ps. 71:9,18 Ps. 90:10 Ps. 92:14-15 Ps. 148:12-13 Prov. 16:31
És. 46:4 Luc 2:37 Tite 2:2-3

La diligence et la motivation

Deut. 6:17 Prov. 10:4 Prov. 27:23 Eccl. 9:10 Marc 1:35
Rom. 12:13 1 Cor. 3:9 2 Cor. 8:7 Éph. 4:28 2 Thess. 3:10-11
Héb. 12:12-14

La récompense du service

Deut. 4:40 És. 3:10 Matt. 16:27 Rom. 2:10 1 Cor. 3:8
Tite 2:7,14 Tite 3:14 Hébr. 10:23-24 Hébr. 10:36 Jac. 1:22,27
Jac. 2:17,20 Jac. 3:13 1 Pi. 2:12 2 Pi. 1:10-11 Apoc. 2:10

PLAN DE COURS - FORMATION DE DIACRES

1er cours

1. **Une description des différentes responsabilités des diacres**
Le ministère des diacres selon l'ordre ecclésiastique (p. 5)
Description de tâches, élection, lien avec les anciens, etc.
2. **Les offrandes diaconales**
Recueillir et distribuer les dons (p. 21, No. 3)
Signification, importance, gestion et utilisation des offrandes diaconales

Devoir:

- a. Lisez le texte "Pourquoi donner à l'Église et par l'Église?" (p. 15-16)
- b. Comment les offrandes diaconales pourraient être mieux organisées dans notre Église?

2e cours

1. **Une description plus détaillée des responsabilités des diacres**
D'après une liturgie d'ordination des diacres (p. 7)
2. **Les visites diaconales**
Les visites à tous les membres de l'Église (p. 22, No. 9)
Les buts pastoraux des visites diaconales (p. 23)
Quelques conseils pratiques

Devoir:

- a. Lisez le texte sur les dons spirituels (liste des dons et définition) (p. 34)
- b. Commencez à faire une liste de quelques dons spirituels des membres de notre Église.

3e cours

1. **Les personnes dans le besoin**
Différentes catégories de personnes dans le besoin (p. 21-22, No. 5 à 8)
(veuves, personnes seules, personnes âgées, personnes handicapées, etc.)
Besoins à considérer par les diacres (p. 24)

Devoir:

- a. Lisez 1 Timothée 3:8-13 et discutez avec votre épouse de vos forces et faiblesses à la lumière des qualités requises aux diacres et aux épouses des diacres.
- b. Identifiez quelques besoins principaux dans notre Église.

4e cours

1. **Les qualités requises pour être diacre** (p. 17-19)
2. **Les qualités requises de l'épouse d'un diacre** (p. 20)

Devoir:

- a. Lisez "Le ministère des diacres - Principes bibliques" (p. 12-13)
- b. Comment voyez-vous votre rôle par rapport aux visiteurs ou aux gens qui fréquentent notre Église sans être membres?

5e cours

1. **La confidentialité** (p. 42)
2. **Les vœux d'ordination** (liturgie p. 7)

Devoir:

- a. Préparez-vous à votre examen. Les questions porteront sur:
 - (1) Votre vie chrétienne et vos qualités spirituelles
 - (2) Votre appel
 - (3) Le diaconat dans la Bible
 - (4) L'exercice du ministère diaconal

(Source: Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

EXAMEN DES CANDIDATS AU MINISTÈRE DE DIACRES

Les candidats au ministère diaconal doivent répondre de façon satisfaisante devant le conseil des anciens aux questions touchant leur vie chrétienne et leurs qualités spirituelles, leur appel à ce ministère, leurs connaissances bibliques sur le diaconat et la miséricorde ainsi que l'exercice du ministère diaconal.

La vie chrétienne et les qualités spirituelles (voir les qualités requises en 1 Tim. 3:8-13 et Ac. 6:3)

1. Quel témoignage vos proches et vos frères et soeurs dans l'Église rendent-ils de vous?
2. Donnez des exemples qui montrent que l'on peut faire confiance en votre parole.
3. Quel usage faites-vous de l'alcool? Êtes-vous libre par rapport à l'alcool ou à d'autres substances qui pourraient nuire à votre jugement?
4. Quelle place l'argent occupe-t-elle dans votre vie?
5. Désirez-vous améliorer votre situation financière? Si oui, de quelle façon?
6. Décrivez-nous comment le Seigneur vous a fait grandir dans la foi au cours des dernières années.
7. Que faites-vous pour continuer de progresser dans la foi et la connaissance de sa Parole?
8. Quels sont les principaux dons que le Seigneur vous a confiés et qui peuvent être utiles à l'Église?
9. Quels genres de service avez-vous déjà accomplis de manière utile et fructueuse dans l'Église?
10. Quelle est votre principale faiblesse de caractère? Quel genre de reproche pourrait-on vous faire?
11. Quels sont vos points forts et vos points faibles en tant que mari chrétien?
12. Quels sont vos points forts et vos points faibles en tant que père de famille?

L'appel au ministère diaconal (voir les voeux d'ordination)

13. Avez-vous la conviction dans votre coeur que Dieu vous a appelé à ce ministère?
14. Expliquez-nous brièvement comment vous avez reçu cet appel.
15. Qu'est-ce qui vous motive à accepter ce ministère dans l'Église?
16. Quelle place la Parole de Dieu occupe-t-elle dans votre vie?
17. Acceptez-vous avec joie les doctrines réformées? Êtes-vous en désaccord avec certaines d'entre elles?
18. Pourquoi devrait-on s'attendre à ce que votre ministère soit béni par Dieu?
19. Qu'est-ce que votre épouse pense de cet appel?
20. Comment voyez-vous qu'elle peut vous aider dans ce ministère?
21. Parmi les voeux d'ordination, y en a-t-il que vous ne comprenez pas bien ou que vous ne semblez pas en mesure de prononcer?
22. Lequel de ces voeux vous donne le plus d'élan à entreprendre ce nouveau ministère?
23. Lequel de ces voeux représente un plus grand défi pour vous?

Le diaconat dans la Bible (voir une liturgie d'ordination)

24. Que signifie le mot diacre? De quelles manières ce mot est-il utilisé dans le Nouveau Testament?
25. Indiquez quelques textes bibliques (AT et NT) qui ont un lien avec le ministère des diacres.
26. Pourquoi Dieu a-t-il donné des lois en faveur des pauvres, des veuves, des orphelins et des Lévites?
27. Donnez des exemples de service de miséricorde accomplis par Jésus qui vous motivent à servir.
28. Comment l'Église de Jérusalem exerçait-elle l'entraide après la Pentecôte?
29. Expliquez de quelle manière le ministère des diacres a été institué dans le Nouveau Testament.
30. Quels furent les impacts de la nomination des premiers diacres?
31. Prouvez par la Bible que Jésus a donné des diacres à son Église de manière permanente.
32. Expliquez pourquoi l'on dit que le ministère de miséricorde provient de l'amour de notre Sauveur.
33. Mentionnez quelques services de miséricorde que le Seigneur nous demande d'accomplir.
34. Quel rapport y a-t-il entre la célébration de la sainte Cène et le diaconat?

L'exercice du ministère diaconal (voir les principaux textes vus durant le cours)

35. Quelle place la prière devrait-elle occuper dans l'exercice de votre ministère?
36. Énumérez les principales responsabilités des diacres dans l'Église.
37. Pourquoi devrions-nous recueillir des offrandes diaconales?
38. À quoi ces offrandes devraient-elles servir et comment devrait-on les gérer?
39. Quels sont les avantages de l'aide diaconale par rapport aux programmes sociaux de l'État?
40. Quels sont les principaux buts des visites diaconales?
41. De quelle manière une visite diaconale devrait-elle être menée?

42. Comment feriez-vous lors d'une visite pour montrer que vous venez au nom de Jésus-Christ?
43. Quels sont les besoins auxquels les diacres doivent être particulièrement attentifs?
44. Quelles sont les responsabilités des diacres vis-à-vis ces personnes dans le besoin?
45. Devrait-on faire connaître aux autres membres les besoins existants dans l'Église? Pourquoi?
46. Si un membre dans le besoin est réticent à demander ou à accepter de l'aide, comment feriez-vous pour l'encourager à recevoir cette aide?
47. Pourquoi devriez-vous encourager tout membre de l'Église à mettre ses dons au service des autres?
48. Que diriez-vous à un membre de l'Église qui ne pense pas avoir des dons à mettre au service des autres ou qui prétend ne pas pouvoir les exercer?
49. Comment pourriez-vous motiver les membres de l'Église à donner généreusement leur offrande?
50. De quelles façons les diacres devraient-ils aider les membres de l'Église à bien gérer leurs affaires?
51. Que diriez-vous à un frère qui vous signifierait que la gestion de ses biens ne vous concerne pas?
52. Quelle place le conseil des anciens devrait-il occuper en rapport avec l'exercice de votre ministère?
53. De quelle manière vos décisions devraient-elles se prendre en lien avec le conseil des anciens?
54. Quelles informations devraient être communiquées à l'Église au sujet du progrès de votre travail?
55. Quelles informations devraient être gardées confidentielles?
56. Quelles promesses le Seigneur a-t-il faites à ceux qui exercent bien le diaconat?

(Source: Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

DIAKONOS ET DIAKONIA DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Les femmes peuvent-elles être diacres ou non ?

Pour répondre à cette question, il est important de revenir au texte grec et de voir dans quel sens les mots “diakonos”, “diakonia” et “diakoné” sont utilisés dans le Nouveau Testament.

Le mot “diakonos” dans le NT grec est utilisé en tout 30 fois:

- a. Il désigne souvent un simple “serviteur”, parfois mis en parallèle avec “esclave” (“doulos”), par exemple, quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et votre esclave (Matt 20:26; voir Matt. 22:13; 23:11; Mc 9:35; 10:43; Jn 2:5; 2:9; 12:26).
- b. Le dirigeant en autorité au gouvernement est “au service de Dieu”, plus exactement “serviteur de Dieu” ou encore “diacre de Dieu” ou “ministre de Dieu” (“theou diakonos”, Rom. 12:4).
- c. Jésus est devenu “serviteur des circoncis” (Rom. 15:8).
- d. Paul et Apollos sont “des serviteurs” par le moyen desquels les Corinthiens ont cru (1 Cor. 3:5; voir 2 Cor. 6:4). Paul est “ministre d’une nouvelle alliance” (2 Cor. 3:6). Il est également “serviteur” de l’Évangile (Éph. 3:7; Col. 1:23) et “serviteur” de l’Église (Col. 1:25). Tychique est “fidèle serviteur du Seigneur” (Éph. 6:21; Col. 4:7). Épaphras est “un fidèle ministre du Christ” (Col. 1:7). Timothée est “serviteur” de l’Évangile (1 Th. 3:2, dans certains manuscrits). Si Timothée fait bien son travail, il sera “un bon serviteur de Jésus-Christ” (1 Tim. 4:6). Les Juifs qui se glorifient selon la chair “sont-ils serviteurs de Christ?” Paul aussi! (2 Cor. 11:23).
- e. Satan aussi a “ses serviteurs” qui “se déguisent en serviteurs de justice” (2 Cor. 11:15).
- f. Si en cherchant à être justifiés par Christ, nous étions nous aussi trouvés pécheurs, Christ serait donc “serviteur du péché” (Gal. 2:17).
- g. Paul et Timothée s’adressent à tous les saints qui sont à Philippiques et particulièrement aux évêques (“épiskopos”) et aux “diacres” (Phil. 1:1). Les “diacres” doivent être respectables, etc. (1 Tim. 3:8). Les “diacres” doivent être maris d’une seule femme, etc. (1 Tim. 3:12).
- h. Et finalement, notre fameuse Phœbé est “diaconesse” de l’Église de Cenchrées (Rom. 16:1).

Dans la Bible à la Colombe, “diakonos” est donc traduit par: “serviteur” au sens large (12 fois), par “serviteur” impliqué dans un ministère spécifique (10 fois), par “ministre” (2 fois) et par “au service de” pour désigner les magistrats (2 fois). Il est traduit par “diacre” seulement trois fois et par “diaconesse”, une fois. Il est intéressant, à titre indicatif, de voir comment d’autres Bibles traduisent ce mot en Rom. 16:1. La Bible du Semeur traduit par “Phœbé qui exerce son ministère dans l’Église de Cenchrées”. La TOB traduit par “diaconesse”, mais ajoute dans sa note en bas de page: “Ou: qui sert l’Église de Cenchrées”. La Française Courant traduit: “qui travaille au service de l’Église de Cenchrées”. En anglais, la vieille King James traduit: “servant of the church...” La NIV, la NASB et la NKJV traduisent de la même façon. Les traducteurs n’ont donc pas tous été convaincus de traduire “diakonos” dans le sens restreint de “diaconesse”.

Le mot “diakonia” est utilisé 33 fois et son champ sémantique, lui aussi, est assez large:

- a. Marthe était absorbée par les soucis du “service” (Luc 10:40). Les apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs ont été donnés pour le perfectionnement des saints, en vue de l’œuvre du “service” et de l’édification du corps du Christ (Éph. 4:12). Celui qui a le don du “diaconat”, qu’il l’exerce dans un esprit de “service” (Rom. 12:7, dans une même phrase, on retrouve deux fois le même mot “diakonia”, mais traduit différemment...). Il y a diversité de “service”, mais le même Seigneur (1 Cor. 12:5). La famille de Stéphanas s’est mise au “service” des saints (1 Cor. 16:15). Jésus dit à l’Église de Thyatire: Je connais tes œuvres, ton amour, ta foi, ton “service”, ta persévérance et tes dernières œuvres plus nombreuses... (Apoc. 2:19). Les veuves hellénistes étaient négligées dans le “service quotidien” (Ac. 6:1).
- b. Les apôtres, quant à eux, devaient se concentrer sur le “service de la parole” (Ac. 6:4). Judas a eu part au même “ministère” que les autres apôtres (Ac. 1:17) et il fallait choisir un autre homme pour le remplacer dans ce “ministère” et cet apostolat (Ac. 1:25). Paul désirait accomplir le “ministère” qu’il avait reçu du Seigneur: rendre témoignage à la bonne nouvelle de la grâce de Dieu (Ac. 20:24). À Jérusalem, il a raconté ce que Dieu avait fait au milieu des païens par son “ministère” (Ac. 21:19). En tant qu’apôtre des païens, il glorifiait son “ministère” afin de provoquer la jalousie de ceux de sa race (Rom. 11:13). Le “ministère de la mort”, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux; combien plus le “ministère de l’Esprit”; si le “ministère de la condamnation” a été

glorieux, à bien plus forte raison le “ministère de la justice” est supérieur en gloire (2 Cor. 3:7-8). Paul a reçu spécifiquement ce “ministère” (2 Cor. 4:1), car Christ lui a donné “le service de la réconciliation” (2 Cor. 5:18). Paul s’efforce alors que son “service” ne soit pas un objet de blâme (2 Cor. 6:3). Il dit qu’il a dépouillé d’autres Églises, en recevant d’elles un salaire pour “le service” des Corinthiens (2 Cor. 11:8). Il remercie le Seigneur de l’avoir estimé fidèle en l’établissant “dans le service” (1 Tim. 1:12). Paul demande aux Colossiens d’exhorter Archippe à prendre garde au “service” qu’il a reçu du Seigneur, afin de le bien remplir (Col. 4:17). Il exhorte aussi Timothée à faire l’oeuvre d’un évangéliste et à remplir bien son “service” (2 Tim. 4:5). Quant à Marc, il lui est fort utile “pour le service” (2 Tim. 4:11).

- c. Les disciples décidèrent d’envoyer, chacun selon ses moyens, un secours (un “service”) aux frères qui habitaient la Judée, par les mains de Barnabas et de Saul (Ac. 11:29). Barnabas et Saul se sont ensuite acquittés de leur “service” à Jérusalem (Ac. 12:25). Paul a demandé aux chrétiens de Rome de prier pour que les dons qu’il porte à Jérusalem (littéralement: “ma diakonia à Jérusalem”) soient bien accueillis par les saints (Rom. 15:31). Les Églises de la Macédoine ont demandé avec beaucoup d’insistance la grâce de participer à ce “service” en faveur des saints (2 Cor. 8:4). Paul estime superflu d’écrire aux Corinthiens au sujet de “l’assistance” destinée aux saints (2 Cor. 9:1). Le “service” de cette offrande pourvoit aux besoins des saints et fait abonder de nombreuses actions de grâces envers Dieu (2 Cor. 9:12). Vu la valeur de ce “service”, ils glorifient Dieu... (2 Cor. 9:13).
- d. Les anges sont des esprits au service (“leitourgika”) de Dieu pour exercer un “ministère” (“diakonia”) en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (Héb. 1:14).

Le verbe “diakonéô”, quant à lui, est utilisé 34 fois et veut dire:

- a. “Servir”: Plusieurs personnes servent: Marthe (Luc 10:40; Jean 12:2); la belle-mère de Pierre guérie (Matt 8:15; Mc 1:31; Luc 4:39); les femmes qui ont accompagné Jésus (Matt. 27:55; Mc 15:41; Luc 8:3); Onésime (Phm 13); les croyants (Matt. 25:44; Héb. 6:10); un serviteur quelconque (Luc 17:8); tout serviteur de Jésus (Luc 22:26-27; Jean 12:26); les anges qui servent Jésus (Matt. 4:11; Mc 1:13); et Jésus lui-même, qui est venu, non pour être servi, mais pour servir (Matt. 20:28; Mc 10:45); aux noces de l’Agneau, Jésus sera là encore pour servir les conviés à table (Luc 12:37).
- b. Mettre son don au service des autres en servant par la force que Dieu donne (1 Pi. 4:10-11).
- c. “Exercer un ministère” particulier: les prophètes de l’AT (1 Pi. 1:12); l’apôtre Paul (2 Cor. 3:3); Timothée et Éraсте, collaborateurs de Paul (Ac. 19:22).
- d. Avoir la charge de la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem (Rom. 15:25; 2 Cor. 8:9-10).
- e. “Servir” aux tables (Ac. 6:2).
- f. “Diaconiser” officiellement en parlant du travail des diacres (1 Tim. 3:10,13, le verbe “diakonéô” est traduit ici par l’expression “exercer le diaconat”).

C’est donc dire que les noms “diakonos” et “diakonia” et le verbe “diakonéô” ne sont pas restreints à désigner les “diacres”, le “diaconat” ou l’exercice du diaconat tel qu’on l’entend habituellement dans leur sens officiel. Ces mots ont un sens très large et sont employés dans des contextes variés. Jésus a servi comme diacre. Nous devrions tous être des diacres et non des grands. Certains ont reçu plus particulièrement le don du “service” ou du “diaconat” sans nécessairement être officiellement établis “diacres” dans l’Église. En fait, n’importe quel don devrait être exercé au service diaconal des autres dans l’Église. Le Seigneur reconnaîtra la valeur des oeuvres, de l’amour et du service de l’Église entière. Dieu a également utilisé des “diacres” dans le sens restreint de ministres et prédicateurs officiels de l’Évangile ou même dans le sens d’apôtres. Ils étaient tenus de bien remplir leur service ou leur ministère. Paul a pris soin de se charger lui-même d’aller porter le “diaconat” (offrande) aux pauvres de Jérusalem, même s’il n’était pas diacre dans le sens technique du terme. Satan lui-même a ses diacres; le péché aussi a ses diacres. Les anges de Dieu ont un “ministère” ou un “diaconat” à exercer auprès des croyants, comme ils en ont eu un auprès de Jésus, par exemple lorsqu’il a été tenté dans le désert.

Il y a enfin les “vrais” diacres. Il est intéressant que dans les deux seuls textes du NT où il en est fait mention, ils apparaissent à côté des “évêques” (“épiskopos”, Phil. 1:1 et 1 Tim. 3:1,8,12). Pour ce qui est des sept hommes d’Actes 6, sans être désignés par le titre de “diacres”, on voit qu’ils sont appelés (choisis par l’assemblée selon des critères spirituels précis) et ordonnés (imposition des mains et prière publique par les apôtres) en vue de permettre que les veuves hellénistes ne soient pas “négligées dans le diaconat quotidien” (Ac. 6:1) et que les apôtres n’aient pas à “diaconiser aux tables” (Ac. 6:2), mais qu’ils persévèrent dans la prière et le “diaconat de la parole” (Ac. 6:4). Il est intéressant que l’on ait choisi exclusivement des hommes, alors que le problème à l’origine touchait directement des femmes. Il est intéressant aussi de voir que ces sept hommes qui allaient contribuer au “diaconat quotidien” sont présentés comme travaillant côte à côte avec le “diaconat de la parole” des douze apôtres. En Phil. 1:1 et 1 Tim. 3, nous retrouvons donc des diacres à côté des évêques, et en Ac. 6, nous retrouvons sept hommes ordonnés travaillant à côté des apôtres, ce qui permet, dans les trois passages, le partage des tâches

officielles.

Pour revenir à Rom. 16:1, tenant compte de la largeur du champ sémantique de “diakonos” et des mots de même famille, le traducteur qui opte pour dire que Phoebé est “diaconesse de l’Église de Cenchrées” fait évidemment un choix précis. Ce choix élimine d’autres possibilités valables et oriente forcément notre esprit dans une direction précise. Mais pourquoi ne pas traduire par exemple par: “Phoebé... ministre de l’Église de Cenchrées”? Ceux qui sont en faveur d’avoir des femmes pasteurs pourraient très bien soutenir qu’il existe dans le reste du NT beaucoup plus d’appuis à cette possibilité. Car enfin, Paul, Apollos, Tychique, Épaphras, Timothée étaient tous des serviteurs ou des ministres de l’Évangile, dans le sens de pasteurs, évangélistes ou apôtres. Nous retrouvons en tout 12 emplois du mot “diakonos” dans ce sens précis. En Col. 1:25, Paul utilise d’ailleurs le même complément du nom qu’en Rom. 16:1, il dit que c’est “de l’Église” qu’il est ministre, tout comme Phoebé qui est “ministre de l’Église de Cenchrées”. Sans compter l’emploi assez fréquent de “diakonia” et “diakonéô” pour désigner le “ministère” des apôtres et l’exercice de leur ministère apostolique, ou encore le ministère des collaborateurs des apôtres comme Archippe, Marc, Éraсте et d’autres déjà nommés. Pourquoi alors ne pas croire que Phoebé était effectivement “ministre de l’Église de Cenchrées” dans le sens de pasteur de cette Église? Parce que nous savons, à partir de 1 Tim. 2:12 et 1 Tim. 3:2,5, par exemple, que la femme ne doit pas enseigner ni prendre autorité sur l’homme, et que “l’évêque” doit être “mari d’une seule femme” et savoir “diriger sa propre maison” s’il veut prendre soin de l’Église. Je ne trouve donc pas plus difficile de concevoir que Phoebé puisse ne pas avoir été diaconesse de l’Église de Cenchrées dans le sens technique officiel, étant donné que, lorsqu’il est clairement question de ce ministère en 1 Tim. 3, il est dit que “les diacres doivent être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons” (1 Tim. 3:12). Il est quand même remarquable que, les deux seules fois où le NT nous parle sans ambiguïté du ministère officiel des diacres, ces diacres apparaissent côte à côte avec les “évêques” (Phil. 1:1 et 1 Tim. 3). Dans un troisième passage, si l’on compte aussi Ac. 6, les sept hommes officiellement nommés pour assurer que les veuves ne soient pas négligées dans le diaconat quotidien travaillent côte à côte avec les apôtres de Jérusalem. Ça donne l’impression que les diacres et les sept hommes font partie de l’équipe de direction! Si l’ordre de Paul selon lequel la femme ne doit pas enseigner ni prendre autorité sur l’homme (1 Tim. 2:12) s’applique en toute circonstance et s’étend aussi bien aux évêques qu’aux diacres, ça peut nous aider à comprendre pourquoi, en 1 Tim. 3, Paul ne fait pas mention de “diaconesses”, mais seulement des “femmes”, que l’on retrouve intercalé au milieu du passage sur les diacres (1 Tim. 3:11). Il semble s’agir des femmes des diacres, qui doivent posséder certaines qualités. Autrement dit, dans le contexte particulier où Paul utilise le mot “diakonos” dans son sens technique de “diacre”, il évite de l’utiliser pour désigner des femmes... Si les femmes pouvaient être diaconesses, Paul aurait eu une belle occasion de le mentionner dans ce passage, mais il ne le fait pas. Il a probablement de bonnes raisons, puisque certaines qualités pour être diacres ne s’appliquent qu’aux hommes. Plus loin, il parlera des “veuves inscrites sur la liste” qui semblent jouer un rôle de service dans l’Église et qui doivent posséder des qualités particulières pour l’exercer, mais qui ne portent pourtant pas, là non plus, le titre officiel de “diacres” (1 Tim. 5:9ss). Tout cela pour dire qu’à mon avis le cas de Phoebé dans Rom. 16:1 devrait être compris à la lumière de 1 Tim. 3 et non l’inverse, tout comme nous le faisons lorsque l’on pourrait être tenté de traduire “diakonos” par “ministre de l’Église de Cenchrées”.

Cela n’enlève rien au rôle de service important que Phoebé a joué dans cette Église. Il semble s’agir d’un rôle plus ou moins semblable aux femmes qui ont suivi Jésus et qui l’ont servi tout au long de son ministère terrestre. Certaines femmes serviables, aisées et douées sont des aides précieuses dans l’Église et auprès de ceux qui exercent des ministères officiels. Phoebé était certainement reconnue comme étant une “servante” fort utile et fort appréciée. Au verset suivant, elle est d’ailleurs appelée “prostatis”, c’est-à-dire “protectrice” ou “bienfaitrice”. Elle a fait du bien à beaucoup et aussi à Paul. Cela nous fait penser à d’autres personnes, hommes ou femmes, qui ont exercé ce genre de service, par exemple Jeanne, Suzanne et plusieurs autres femmes auprès de Jésus (Luc 8:3); ou encore Épaphrodite et Onésiphore auprès de Paul (Phil. 2:30; 2 Tim. 1:18) et Gaïus auprès des frères (3 Jean 5-6). Puisque certaines de ces personnes avaient des fonctions officielles et d’autres pas, cela ne nous permet pas d’établir que, Phoebé, dévouée à un service semblable, avait été “ordonnée” ou non à ce ministère. Mais il est certain qu’elle a joué un rôle fort utile et fort apprécié.

Le seul texte de Rom. 16:1 ne nous permet donc pas de conclure si Phoebé était pasteur, collaboratrice d’un apôtre, évangéliste, diacre ou “simple” servante de l’Église de Cenchrées. Rom. 16:1 pris en lui-même n’exclut pas qu’elle ait été diaconesse officielle ou même pasteur, mais ce texte ne le prouve pas non plus. Il est donc important de prendre en considération 1 Tim. 2, 1 Tim. 3 et Ac. 6 pour en arriver à résoudre la question des “diaconesses”. Si le ministère des diaconesses officielles était possible, il faudrait qu’elles n’exercent aucun rôle d’enseignement ni d’autorité sur l’homme (1 Tim. 2:9), ce qui ne semble pas correspondre au rôle d’envergure que les sept hommes ordonnés ont exercé à Jérusalem (Ac. 6) ni au rôle des diacres qui doivent, comme les évêques, “être maris d’une seule femme et bien diriger leurs

enfants et leurs propres maisons” (1 Tim. 3:12). En bref, pour que les femmes puissent accéder au ministère des diacres, il me semble qu’il faudrait réduire significativement la portée et l’étendue de ce ministère. Les diacres ne seraient pas autorisés à enseigner l’Église à exercer bibliquement le service (ex.: lors de visites diaconales) ni à donner une direction dans la mise en pratique de la communion fraternelle en action. Cela me semble une limitation et un appauvrissement non justifiés du ministère des diacres.

Enfin, si l’on doit conclure que les femmes ne peuvent pas exercer le ministère officiel de diacre, nous devrions aussi conclure que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans le “diaconat” et le “service” de l’Église. Elles sont une aide précieuse que les diacres officiels devraient certainement employer pour le bien de l’Église. Il serait sage que les diacres forment des équipes d’aide composées de femmes dévouées et possédant l’excellent don du service. Aucune femme ne devrait être négligée dans la participation au “diaconat quotidien” (Ac. 6:1). Comme à Jérusalem, c’est seulement sous la direction d’hommes ordonnés, à mon avis, que ce diaconat pourra vraiment se développer et que nos soeurs pourrons pleinement employer leurs dons de service dans l’Église.

(Source: Étude préparée par Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

ANNEXE 2

LES FEMMES PEUVENT-ELLES ÊTRE DIACRES OU NON ?

La réponse suivante à cette question est le fruit de discussions avec les diacres, les anciens et le pasteur de l'Église d'Owen Sound lors du séjour de Paulin Bédard à Owen Sound au printemps 2000.

Dans les Églises réformées canadiennes (CanRC), les femmes ne peuvent pas être diacres pour les raisons suivantes:

1. Raisons bibliques

a. *1 Timothée 3:12*: “Les diacres doivent être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.” Cette demande vient immédiatement après l’énumération des qualifications requises pour être ancien, de qui la même chose est exigée (1 Tim. 3:2,4). Les deux s’inscrivent dans le même contexte.

b. *1 Timothée 2:12*: “Je ne permets pas à la femme d’enseigner, ni de prendre autorité sur l’homme, mais qu’elle demeure dans le silence.” Les diacres doivent exercer une autorité dans l’Église. Deux raisons: (1) 1 Tim. 3:8: “Les diacres pareillement...”: les qualifications requises pour être diacre viennent immédiatement après celles requises pour être ancien, indiquant qu’ils ont aussi une position d’autorité et qu’ils font également partie de la direction de l’Église. (2) Phil. 1:1: “...à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippiques, aux évêques et aux diacres”: cela indique qu’à la fois les anciens et les diacres avaient une position officielle dans l’Église et faisaient partie de la direction de l’Église.

c. *Actes 6:3*: Les apôtres ont demandé que des hommes (masculin) soient nommés diacres. Pourtant, le problème particulier dont ils devaient s’occuper concernait des femmes dans l’Église (des veuves négligées dans le service quotidien). Mais puisque les problèmes d’ordre matériel sont souvent liés à des problèmes spirituels (ici: conflit entre chrétiens “hellénistes” et “hébreux”), le ministère des diacres implique un rôle de direction spirituelle demandant des qualités spirituelles (“remplis de l’Esprit et de sagesse”). Ces sept hommes ont été ordonnés par les apôtres à un ministère officiel par imposition des mains. Tout comme le ministère des pasteurs et des anciens, le ministère des diacres est un dérivé du ministère des apôtres que le Seigneur avait réservé à des hommes.

d. *Romains 16:1*: Pour le cas de Phœbé, “diaconesse”, son rôle dans l’Église n’implique pas qu’il s’agisse d’un ministère ordonné. On pourrait traduire correctement le mot par “une personne qui sert”. Les veuves mentionnées en 1 Tim. 5:10 semblent également avoir joué un rôle diaconal auxiliaire.

2. Raisons théologiques et pratiques - un rôle de direction

a. *Une définition*: Pour répondre à la question si les femmes peuvent ou non être diacres, il est important de définir en premier lieu quel est le ministère des diacres. Ont-ils un rôle de direction, d’autorité et d’enseignement à jouer ou non? Le rôle de direction des diacres apparaît dans les responsabilités suivantes qu’ils ont à assumer:

b. *Visites diaconales officielles à domicile*: Ces visites n’ont pas seulement pour but d’aider des personnes pauvres, malades ou dans le besoin. Il s’agit de visites officielles au nom du Seigneur Jésus faites à chacune des familles ou personne de l’Église (comme pour les visites d’anciens) où les diacres viennent avec la Parole de Dieu et font ensuite rapport de leurs visites au conseil. Ces visites ont pour but d’expliquer le ministère de miséricorde, de faire connaître les besoins existants dans l’Église, de prendre connaissance des besoins existants dans l’Église, d’encourager l’emploi des dons et des talents, d’enseigner le sens de la dîme et les principes bibliques de la gérance.

c. *Participation au conseil avec les anciens*: Dans les Églises CanRC, cette pratique peut varier d’une Église locale à l’autre. La Confession des Pays-Bas, art. 30 (de même que la Confession de La Rochelle, art. 29), affirme que l’Église doit être “gouvernée” (direction) par les pasteurs, les anciens et les diacres. L’ordre ecclésiastique des CanRC n’est pas aussi clair, puisque d’une part le conseil local est composé seulement des ministres de la Parole et des anciens (art. 38), sauf dans le cas où le nombre d’anciens et de diacres est minime, dans ce cas les diacres font également partie du conseil (art. 39); d’autre part, même lorsqu’ils ne font pas comme tel partie du conseil, de

nombreuses responsabilités de direction sont assignées au “conseil local avec les diacres” ensemble (art. 3, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 24, 26, 71).

d. *Participation à la discipline:* Il arrive par exemple que des problèmes financiers soient causés par des raisons de nature spirituelle; ou bien qu’une famille ait suffisamment d’argent, mais qu’elle refuse de donner à l’Église pour des raisons spirituelles, etc. Dans ces cas, les diacres ont la responsabilité d’enseigner et d’exhorter le chef de la famille.

e. *Enseignement:* Les diacres doivent enseigner aux membres non seulement les moyens pratiques les aidant à préparer un budget, mais aussi les principes bibliques de la gérance et de la dîme. Ils les mettront en garde contre les dangers de l’égoïsme et du matérialisme; ils les enseigneront à chercher d’abord le Royaume et la justice de Dieu plutôt que d’entretenir des inquiétudes au sujet “de la nourriture et des vêtements”.

f. *Direction spirituelle:* Les diacres ne veillent pas seulement aux besoins matériels. Ils jouent le rôle important de promouvoir et d’encourager la communion des saints, l’utilisation des dons et l’exercice de la miséricorde dans l’Église locale. Ils donneront cette direction à l’Église en appuyant leurs encouragements sur l’enseignement de la Parole de Dieu (par exemple Rom. 12; 1 Cor. 12; Éph. 4).

g. *Initiative personnelle et délégation:* Les diacres n’ont pas la responsabilité de tout faire ni de coordonner tout le ministère de miséricorde dans l’Église. Ils encouragent les membres à prendre des initiatives personnelles (“décentralisation”) et les aident à assumer leur propre responsabilité dans le corps du Christ. Les diacres peuvent informer les membres des besoins existants. Ils peuvent également déléguer des tâches à des personnes ou à des comités.

h. *La contribution des femmes au service de miséricorde:* C’est ici (initiative ou délégation) que les femmes en particulier ont un rôle très important à jouer dans l’Église comme “aides” ou auxiliaires au service diaconal. Leur meilleure compréhension des besoins de la famille et des enfants, leur tact, amour et sagesse et leur capacité à démontrer compassion, tendresse et persévérance aux personnes dans le besoin sont une démonstration de l’amour du Christ en action. Elles peuvent venir en aide à des jeunes mamans ou à des malades; réconforter des pauvres ou des personnes seules; organiser des activités qui favorisent la communion fraternelle; préparer des levées de fonds; aider matériellement des missionnaires et soutenir le ministère de l’Évangile comme l’ont fait plusieurs femmes entourant Jésus et les apôtres, etc.

i. *Conclusion:* Comme le Seigneur n’a pas placé la femme dans une position de leadership dans l’Église, il faudrait une définition du ministère des diacres beaucoup plus restreinte que celle donnée ci-haut pour que les femmes puissent devenir diacres. Le rôle des diacres devrait se limiter à un rôle de service qui n’implique ni la direction ni l’enseignement dans l’Église. Puisque le ministère diaconal fait partie du programme officiel de l’Église de Jésus-Christ, il convient plutôt, à la lumière des Écritures, de réserver ce ministère officiel à des hommes répondant aux exigences de 1 Tim. 3. Par ailleurs, les diacres, avec l’accord du conseil, devraient s’assurer l’aide et la coopération de femmes consacrées au Seigneur, serviables et expérimentées. Sous la direction des diacres, l’emploi de leurs précieux talents dans le ministère de miséricorde sera riche et fructueux et contribuera à la gloire de Dieu et à l’édification de son Église.

OFFICE OF DEACON IN THE CHURCHES

Study Committee Report, Minutes of Synod 1997 of the United Reformed Churches

I. THE CONCEPT OF OFFICE

Fundamental to grasping the place and work of a deacon is the insight that the diaconal office, in fact any office, is grounded in God's creation of Adam and subsequently in giving His Son to be "Head of the body, the church." (Col. 1:18).

1. God's Creation and Office

The word office may be defined as "a position of authority, duty, or trust." Such a position was assigned to the newly created Adam when God issued the cultural mandate: "God blessed them and said to them, Be fruitful and increase in number; fill the earth, and subdue it. Rule over..." (Gen. 1:28).

God created man in His own image, we read in Gen. 1:27. In doing so He "breathed into his nostrils the breath of life, and the man became a living being" (Gen. 2:7). The apostle Paul refers to this creative act and suggests Adam's high calling when he wrote in the chapter on the resurrection, "The first man Adam became a living being; the last Adam a life-giving Spirit" (I Cor. 15:45).

The Reformed churches have confessed God's creation of man and his religious response to his Creator in Lord's Day 3. "God created man good and in His own image, that is, in true righteousness and holiness, so that he might rightly know God his Creator, heartily love Him, and live with Him in eternal blessedness to praise and glorify Him" (Q/A 6). This answer suggests the concept that the calling or office of being human is to be prophet, priest, and king, and thereby to love God above all and one's neighbour as oneself, a concept which both the Old and New Testaments repeatedly teach.

A landmark study of the office of deacon was undertaken in the Reformed Churches of the Netherlands by P. Biesterveld, J. Van Lonkhuyzen, and R.J.W. Rudolph. The 600-page work published in 1907 is entitled *Het Diaconaat*, and has assisted the committee greatly with its extensive research materials and helpful insight. In summarizing the fundamental concept of office in Scripture, the author concludes, "To love, to love God above all and one's neighbour as oneself, that was the impulse of life for the in God's image created man" (p. 11, translation provided).

We conclude that also the office of deacon in its fundamental concept finds its origin in God's creation of man and the Creator's mandate to him as His steward on earth. The essential quality of any office is *diakonia* or service. Abraham Kuyper notes, "Man was created for *service*. He is born *ebed Yahweh*, [servant of the LORD], and it is only in the service of his God, that he is clothed with power and dominion" (*Encyclopaedie Der Heilige Godgeleerdheid*, 1909, III. p. 472, translation provided). We now move the focus to the last Adam.

2. Christ and Office

God sent His Son into the sinful world to save lost sinners who had broken the covenant and destroyed the image of God in which they had been created. As Saviour, Jesus was God's Image-Bearer, the Servant of the LORD. He was the Christ, the Anointed One. In answer to the question "Why is He called Christ, that is, Anointed?" Lord's Day 12 provides this answer, "Because He has been ordained by God the Father, and anointed with the Holy Spirit, to be our chief Prophet and Teacher...our only High Priest...and our eternal King." (Q/A 31).

When "the Word became flesh and made His dwelling among us" (John 1:14), He took upon Himself the office of Servant of the LORD, and "such a high priest meets our need - One who is holy, blameless, pure, set apart from sinners" (Heb. 7:26). Christ, "Who being in very nature God, did not consider equality with God something to be grasped, but made Himself nothing, taking the very nature of a servant...He humbled Himself and became obedient to death..." (Phil. 2:6-8). Thus Jesus entered into the Father's *diakonia* or service teaching its essential nature to His quarreling disciples as He said, "Whoever wants to become great among you must be your servant," adding, "Just as the Son of Man did not come to be served, but to serve..." (Matt. 20:26,28).

Since Christ came to redeem and to restore His own in their proper service to God, He also renewed the image of God in them as it had been in Adam. With that restoration comes the call to the office of life, which is often referred to as the office of (all) believers.

The office of believer is suggested in the question of Lord's Day 12, "Why are you called a Christian?" The answer echoes Christ's re-creation of Adam's office, "Because I am a member of Christ by faith and thus share in His anointing, so that I may as prophet confess His Name, as priest present myself a living sacrifice of thankfulness to Him, and as king fight with a free and good conscience against sin and the devil in this life..."(Q/A 32). Since every special office in the Church proceeds from the office of believer, the focus of our consideration now needs to be more directly on the office of deacon in the setting of the New Testament Church.

II. A NEW OFFICE IN A NEW CHURCH

The special offices in the Church are temporary and function only on this earth where sin, the devil, and the world constantly attack God's children. Thus we confess in the Belgic Confession, "This Church has existed from the beginning of the world, and will be to the end, for Christ is an eternal King who cannot be without subjects. This holy Church is preserved by God against the fury of the whole world..." (Art. 27). The Confession further states that "this true Church must be governed according to the spiritual order which our Lord has taught us in His Word" (Art. 30).

This "spiritual order" refers to ministers, elders and deacons who together form "the council of the church." The purpose of these special office-bearers is that "by these means they preserve the true religion; they see to it that the true doctrine takes its course, that evil men are disciplined in a spiritual way and are restrained, and also the poor and all the afflicted are helped and comforted according to their need" (Art. 30).

God's Word refers to the office-bearers as Christ's "gifts to men", "to prepare God's people for works of service (*diakonia*), so that the body of Christ may be built up until we all reach unity in the faith and in the knowledge of the Son of God and become mature, attaining to the whole measure of the fullness of Christ" (Eph. 4:8,12,13).

1. The Beginning of the Diaconate

a. Use of the Word *diakonos* in the New Testament

The meaning of the New Testament *diakonos* (deacon) is considerably broader in usage than using it for the office of deacon exclusively. As noun it is used thirty times in different ways such as, "It will be good for those servants whose master..." (Luke 12:37), "I became a servant of this gospel" (Eph. 3:7), "He (civil authority) is God's servant to do you good" (Rom. 13:4), and "Whoever wants to become great among you must be your servant" (Matt. 20:26). In general the word *diakonos* means servant.

b. Use of the Word *diakonos* for the Office of Deacon

There are only two places in the New Testament which clearly refer to the office of deacon. One such usage is in Paul's address to the Philippians, "To all the saints in Christ Jesus at Philippi, together with the overseers and deacons" (Phil 1:1). Each designation is clearly an office of an official and accepted nature.

The second usage is in 1 Tim. 3:8,12, where God's Word presents the Qualifications for office-bearers, first for overseer/elder and then the two references under consideration. "Deacons likewise are to be men..." (8), and "A deacon must be the husband..." (12). The comparison of the office of deacon with that of overseer/elder leaves no doubt that at the time of Paul's writing, around AD 60, the office of deacon was part of the Church leadership.

c. Choosing of the Seven in Jerusalem

Luke, the author of the Book of Acts, carefully conveys that the happenings recorded in it are under the direction of Jesus, the ascended Lord. He begins, "In my former book, Theophilus, I wrote about all that Jesus **began** to do and to teach until the day He was taken up to heaven" (Acts 1:1,2). Since Christ is Lord of His Church, the need for relief for the apostles "in the daily distribution (*diakonia*) of food" (Acts 6:1,2), and the dissatisfaction of the Grecian widows all led to Christ instituting the

office of deacon through the choosing of the congregation and the subsequent ordination by the apostles. This institution of the diaconate is recorded: "They presented these men to the apostles, who prayed and laid their hands on them" (Acts 6:6).

In the Lord's wisdom the initiation of the diaconate is one ingredient in the growth of the Church, as is seen from the next verse. "So the Word of God spread. The number of disciples in Jerusalem increased rapidly" (Acts 6:7). With God's evident blessing on the Jerusalem Church, the dynamics and means were developing that would produce new churches "in all Judea and Samaria, and to the ends of the earth" (Acts 1:8). It is clear from the New Testament that the apostles, directed by the Holy Spirit, considered the functioning and place of the deacons to be part of the leadership of every congregation in the developing Body of the Lord.

2. The Nature and Authority of the Diaconate

Since the essence of all offices in the Church is service (*diakonia*) to its Lord and Head in exercising love for the neighbour, we need to spell out the particular responsibilities of the diaconate. A more detailed outworking of the diaconal work in our contemporary setting will appear in a later section. In focusing on the nature and authority of the deacon and his office, a number of questions structure our presentation.

a. What Is the General Task of the Deacons Revealed in Scripture?

The New Testament does not come with a detailed task description for the diaconate. Throughout the Scriptures, however, God's special care for the widows, the orphans, the strangers, and the poor is evident and well-known and we will not document them. Perhaps the practices of the Jewish leaders in the synagogues and the rulers of the local sanhedrins in collecting and distributing food and other goods for and to the poor and needy were known to the Jerusalem Church. Yet these did not serve as models for the new office.

All the Church of Christ has received in terms of God's revelation in this matter are the use of the word *diakonia* along with the related words for deacon and serving, the reference to "waiting on tables" as the Greek widows complained in Acts 6, and the requirements for deacons in Acts 6 and 1 Tim. 3, as well as the combination of "overseers and deacons" in Phil 1:1 written to a congregation that had received financial assistance from the Church of Jerusalem.

The result of the limited revelation has led to uncertainty, degeneration and under-development. Much has been written on the subject, and in the Reformed Churches a level of insight has been gleaned from God's Word which has resulted in the functioning of an office which is distinct from that of elder but is equal to it in honour and dignity.

In the formative stages of the new Church the deacons were ordained as office-bearers in order to facilitate, direct, and develop the communion of the saints or the loving and caring fellowship of God's people. This basic description rests on a particular interpretation of the circumstances surrounding the beginning of the office in Jerusalem. These circumstances were such that as the Church was growing rapidly, the practice of meeting together in the temple and in each other's homes became difficult. Some direction and organization was needed for the proper working of caring for each other when the believers may have numbered 25,000.

It is heart warming to read Luke's account of the Jerusalem communion of saints: "All the believers were together and had everything in common. Selling their possessions and goods, they gave to anyone as he had need" (Acts 2:43-45). "There were no needy persons among them, From time to time those who owned lands or houses sold them, brought the money from the sales and put it at the apostles' feet, and it was distributed to anyone as he had need" (Acts 4:34,35).

The pressure on the twelve apostles builds as Ananias and Sapphira are dealt with in a powerful way (Acts 5: 1-11), as they healed many sick (Acts 5:12-16), and as they were arrested and persecuted (Acts 5:17-42). It is "in those days" (6:1) that the problem with the Greek widows developed. Some have said about this event that the Greek widows "were being overlooked" and thus received no food. Others have said they "were being overlooked" in that they received no responsible assignment in the distribution and were upset. There are also those who suggest that the neglect was due to favouritism of the Jewish widows and a certain bias against the Greek widows.

In assessing the various explanations, we conclude that there can be no certainty that one view is

exclusively correct. It can be said with certainty that a variety of needs existed at this time in the history of the Church and they were the occasion for the King of the Church to initiate the new office of deacon. Although the task of the deacon is not defined precisely, it finds its fulfillment in a loving and willing service (*diakonia*) for the continued happiness, joy and peace in the fellowship of believers.

Thus we understand the rationale or evaluation of the apostles not as limiting the description of the diaconate to a task of hunger relief exclusively. Their evaluation was: “it would not be right for us to neglect the ministry of the Word of God in order to wait on tables” (6:2). The last clause in the original Greek language states, “to serve (*diakonein*) tables”, and refers to “the daily distribution of food” which in the original reads, “the daily service (*diakonia*)”, which in turn refers to the daily practice of the believers: “They broke bread in their homes and ate together with glad and sincere hearts, praising God...” (Acts 2:46,47).

The priority of the apostles is “The Word of God” (that is how 6:2 appears in the original, while in 6:4 it says “the service (*diakonia*) of the Word”), and the growing responsibility of caring for the welfare, happiness, and joy of the very large numbers of Christ’s children, designated as “serving tables” is now transferred to the seven men who are chosen by the congregation (“all the disciples,” 6:2). The apostles “turn this responsibility over to them” (6:3).

Since the Scriptures do not provide any other concrete revelation about the general task of the deacons, we conclude that the Word of God teaches that the mandate for the diaconate contains these ingredients as normative:

1. The office of deacon is a particularized and specialized expression of the office of all believers.
2. In their task and calling the deacons demonstrate, model, and teach the Saviour’s love for His own.
3. The primary objective of the particular duties and tasks of the deacons is to facilitate, promote and develop the communion of the saints.
4. The application of the diaconal mandate varies, depending on circumstances and need.

b. What Are the Scriptural Characteristics of the Deacon?

There are two texts in the New Testament addressing the qualifications for believers in the Church who serve as deacons. The first one, Acts 6:3, describes a general principle, while the second passage, 1 Tim. 3:8-12, provides practical virtues.

The condition the apostles place before the Church is based on the reputation of seven men to be selected. Whatever the election process may have been, the congregation must choose men “who are known to be full of the Spirit and wisdom” (Acts 6:3). The risen Saviour had mandated the apostles on Easter day, and “with that He breathed on them and said, “Receive the Holy Spirit”” (John 20:22). Furthermore, on Pentecost day the ascended Lord had sent His promised “Counselor” to the entire Church, with the result that “all of them were filled with the Holy Spirit...” (Acts 2:4).

Thus when some (short) time after Pentecost the apostles instruct the disciples to choose seven men filled with the Holy Spirit, they were to elect them on the basis of **how** the Spirit functioned in them. The nominees were to have a demonstrated wisdom which would be needed to manage the feeding and fellowship of the huge congregation. God’s Word through Paul observes that “we have different gifts according to the grace given us ... if it is in leadership, let him govern diligently; if it is showing mercy, let him do it cheerfully” (Rom. 12:6-8). The particular gift deacons require is spiritual discernment so that as a leader among God’s people, the deacon is a “spiritual man [who] makes judgments about all things” (1 Cor. 2:15).

The general principle revealed in Jerusalem also undergirds the practical virtues that become Scriptural characteristics for the deacons in Ephesus. It is here that the apostle Paul has sent the disciple Timothy and to whom he sends his First Letter. He notes, “I am writing these instructions so that, if I am delayed, you will know how people ought to conduct themselves in God’s household, which is the Church of the living God.--” (1 Tim. 3:14,15).

The nature of the office of deacon, its importance, and dignity can be clearly seen from the eight characteristics listed in 1 Tim. 3:8-12. We will merely present them here in summary form, noting that they are almost identical to the requirements for elders.

1. worthy of respect
2. sincere
3. not indulging in much wine
4. not pursuing dishonest gain
5. maintain deep truths of the faith
6. tested and found blameless
7. husband of one wife
8. manage children and household

c. Is There Scriptural Support for Women Deacons?

In Biblical times the question of women office-bearers did not arise. In exceptional times, however, in the Old Testament two women office-bearers are mentioned, Deborah the judge and Hulda the prophetess. In the New Testament the practice does not exist. In fact, there are several concrete reasons that the choice of deacons (and elders and ministers) must be limited to men.

1. Acts 6:3 uses a word for men that focuses on the idea of “male” rather than the generic “man”.
2. 1 Tim. 3:12 specifies that the deacon “must be the husband of but one wife”, and also refers to “their wives” in verse 11.
3. 1 Tim. 2:12 teaches that a woman cannot be an office-bearer since she cannot teach or have authority over a man.

There are, of course, many women in the New Testament who serve their Lord in the setting of the Church. Phoebe is one of these. She is called “our sister Phoebe, a servant (*diakonos*) of the church in Cenchrea” (Rom. 16:1). The RSV and some other translations use the word “deaconess.” Tabitha, also called Dorcas, is called “a disciple...who was always doing good and helping the poor” (Acts 9:36). In Ephesus and perhaps in other Churches there was a “list of widows” who were over sixty and devoted themselves “to all kind of good deeds” (I Tim. 5:9,10). We conclude categorically that the Scriptures do not allow nor support women deacons.

d. Do the Deacons Have Scriptural Authority?

“All authority in heaven and on earth has been given to Me” (Matt. 28:18), the King of the Church said to His office-bearing disciples. He exercises that authority as He rules in heaven, seated at the Father’s right hand. The Church confesses Christ’s Lordship with these words in Lord’s Day 48, “So rule us by Thy Word and Spirit that more and more we submit to Thee” (Q/A 123).

We have noted previously that Christ as Head of the Church is the second and last Adam, and the great Office-Bearer who calls all who believe in Him into the life of being prophets, priests and kings. The Word says, “Therefore, if anyone is in Christ, he is a new creation, the old has gone, the new has come” (2 Cor. 5:17).

This office of believer in the Church is guided and directed by the special office-bearers Christ has appointed in His Church, ministers, elders and deacons. It is sometimes said that a local Church council is “autonomous,” which means self governing and refers to the fact that no other Church body can properly exert its authority on a particular congregation. The office of deacon or the diaconate of a Church, however, is not autonomous. The very nature of the service of the deacon calls for the supervision of the office of elder/overseer. We will return to this matter in a later section.

Nevertheless, the deacon’s office is also vested with diaconal authority. It follows from the institution of the office in Jerusalem that the apostles endowed the deacons with authority. They said, “We will turn this responsibility over to them” (6:3). The grammar of the original Greek language indicates an authority which is accompanied by responsibility. That the office of deacon has its own significant worth and standing is further highlighted by the ordination prayers and the fact that the apostles “laid their hands on them” (6:6), indicating, that they were set apart by the Holy Spirit for a special task, in the same way that Barnabas and Saul in Antioch were sent off as missionaries (Acts 13:2,3).

The real source of a deacon’s authority rests in the fact that the Lord Himself called him to the

office. And whom the Lord calls He also empowers with ability and authority. In fact the Greek word used for this in the New Testament is translated with the word “power” (as in John 1:12) and with “authority” (as in Matt. 28:18).

e. Is the Analogy of Priest Scripturally Applied to the Deacon?

In concluding the presentation of the Biblical nature of the office of deacon, we need to mention briefly the frequently used analogy of prophet, priest, and king as applied to ministers, deacons, and elders. The express and direct use of the analogy to the office of deacon does not occur in Scripture. Yet, when the three offices are viewed in the light of their unity in Christ, and their close connection with the office of all believers (sometimes called the priesthood of all believers), there can be considerable profit in the three-fold usage.

Perhaps it must be admitted that the use of “analogy” in this context is somewhat imprecise, for the intent is to convey that Christ as the second Adam and Head of the Church carries out His labours as our chief Prophet and Teacher, our only High Priest, and our eternal King (cf LD 12) in His Body also by means of the three offices. Separation of the three “offices” in Christ is impossible, and we may only learn from the Word of God to distinguish them.

Caution should be exercised in referring to the deacon’s “priestly” function, for the Church would move toward formalism if the minister painfully guards against transgressing the borders of the elder, who in turn keeps a distance from all priestly activity, while the deacon avoids anything related to prophecy or ruling. It should not escape our attention how carefully the Form for Ordination of Elders and Deacons treats the subject. The Form states, “the office of elder is based on the kingship of our Lord Jesus Christ,” while “the office of deacon is based upon the interest and love of Christ in behalf of His own” (*Psalter Hymnal*, p. 175). Such caution is helpful, since the analogy applied to the deacon is not as clear as that of the minister and elder.

III. A BRIEF HISTORY OF THE OFFICE OF DEACON

Knowing its history not only helps the Church to avoid errors of the past, but also enables God’s people to see the LORD’S faithfulness. There is a wealth of material available on the history of the diaconate, most of which falls outside the scope of this report. We have selected only a few characterizing sketches, focusing on the two formative time periods for the office of deacon, the Early Church and the Reformation era.

1. Development and Deterioration, AD 100-500

At the conclusion of the Biblical times, it cannot be said with certainty that the diaconate had developed greatly beyond its starting point of “serving at tables”. Only when the successors to the apostles planted Churches around the Mediterranean Sea can the reports of the unfolding work of the deacons be found in their writings. These Apostolic Fathers, as they are called, encouraged regular offerings to be taken, and developed more or less independent diaconates in the Churches, yet always under the direct supervision of the Church’s overseer. These early writings are found in *The Apostolic Fathers*, ed. J.B. Lightfoot and J. R. Harmer, 1962.

The gradual decline of the office of deacon is closely linked with a growing trend toward hierarchy in the early Church. It was in the encounter with Gnosticism during the second century, a heresy that many consider the equivalent of today’s New Age phenomenon, that the view developed that the episcopate formed an unbroken succession with Christ’s apostles, and that their authority in certain instances was unquestionable. The consequence was also a division and sharp distinction between “the clergy” and “the laity”.

The office of deacon became a fully paid position in the Church, subject to the overseer. The latter was seen as “the mediator between God and the poor,” while the deacons were “the ear and eye of the bishop.” The Council of Nicea in AD 325 discussed the place of the deacon in the Church and recorded in Canon 28 that they are “servants (*hypertai*) of the bishop.”

The Church was beginning to teach that poverty was an honour and begging a virtue. In the succeeding centuries numerous prosperous landowners deeded their holdings to the Church, which became very rich, while well-to-do people and nobles took up a life of begging and many became recluses. Increasingly good deeds became a means to earn salvation.

As the Middle Ages were about to begin, the office of deacon in the way the Bible teaches it no longer existed. The Church historian Philip Schaff concludes: “When the bishop was raised above the presbyter (elder) and the presbyter became priest, the deacon was regarded as Levite, and his primary function of care for the poor was lost in the function of assisting the priest in the subordinate parts of public worship and the administration of the sacraments. The diaconate became the first of the three orders of the ministry and a stepping stone to the priesthood,” (*History of the Christian Church*, Vol 1, p. 231).

2. The Reformation of the Diaconate

During the Middle Ages the development of monasteries and religious orders such as the Dominicans and Franciscans had a profound impact on the social, educational, and charitable ministries of the Church. These parachurch institutions were instrumental in building and providing staff for hospitals, orphanages, and schools. The care of the destitute was undertaken by some orders, but in general the state took care of the poor.

When in God’s gracious care for His Church He raised up the Reformers in the sixteenth century to call His children back to His Word, there were no contemporary models on which to base the reformation of the diaconate. Luther initially did seek to establish independent diaconates, calling them “service of mercy” in his brochure *To the German Nobility*. However, while the great Reformer was consumed in having God’s Word preached and sinners saved, he had no interest in nor talent for organizational matters. He challenged the nobility and the civil authorities to stop the begging and to provide for the poor.

In keeping with Luther’s view of the Church, the Lutherans in Germany developed the Territorial Church system in which there were no self-ruling Churches but only a national Church. The Church and state are closely connected in Lutheran countries. The Churches collected money for the needy, but the funds were distributed by civil authorities. It is evident when reading the various historical accounts that the Scriptural concept of office in general, and that of deacon in particular did not develop in the Lutheran countries, a failing that is reflected in their well-known creed, the Augsburg Confession of 1530. We note that in all Lutheran Church Orders produced after 1550 congregational deacons’ care for the needy is not mentioned at all.

Since Zwingli is also a significant Reformer, his treatment of the diaconate is noteworthy. Zwingli considered that it was the responsibility of the government of Zurich, where he labored, to regulate the care of the poor and needy. The result was that the diaconate as a ministry of the Church was nonexistent. In fact no collections were even taken in the worship services for diaconal causes. In passing we note that the Zwinglian view of the intimate relationship between Church and State was adopted by Henry VIII in England. Thus the Anglican Church became the State Church. Here too the government provided for the poor and needy, while the office of deacon remained undeveloped, even though later kings attempted unsuccessfully to bring in some changes.

It was John Calvin in Geneva who was used by God to reform the office of deacon. What stands out in his writing is the conviction that Christ gathers His people as the Church locally, and that such a congregation in its visible manifestation has received from its Lord office-bearers who form a council which governs the local Church autonomously. In his influential work, *Institutes of the Christian Religion*, Calvin considers the office of deacon as one of the Church offices. He concludes his treatment of this office focusing on Acts 6, observing, “See what were the characters of the deacons in the apostolic Church, and what ought to be the character of ours, in conformity to the primitive example” (IV,3,9).

In contrast with Luther whose view of the Church led to the abandonment of the diaconate, Calvin’s ecclesiology based on his reading of the Scripture, led to the adoption of a new Church Order in Geneva in 1541 which also spelled out the task of the deacons. The deacons “were assigned the care of the poor and the supervision of the hospital”, reports Williston Walker in *A History of the Christian Church* (1959, p.354). Calvin himself explains his interpretation of Romans 12:8 in the *Institutes*, “Unless my judgement deceive me, the former clause refers to the deacons who administered the alms; and the other (clause) to those who devoted themselves to the care of poor and sick persons” (IV,3,9). Thus Calvin envisioned “two classes of deacons, of whom one will serve the Church in dispensing the property given to the poor, the other in taking care of the poor themselves” (IV,3,9). It pleased God to establish in Geneva a strong Reformation Church and Academy. Many Reformed leaders studied there and returned to their own countries to implement and adapt the teaching of John Calvin to their setting. Strong Reformed influences were at work in

France, The Netherlands, Scotland and among the Puritans in England. While much of Calvin's language finds its way into the Reformed Confessions of those countries, not all of Geneva's views and practices are taken over.

Thus the French Huguenots recognized only three offices in the Church rather than the four that Calvin taught (IV,3,4), omitting his "teachers". The French spelled these matters out in the French Confession, and in greater detail in the French Church Order, adopted at the Synod of Paris, 1559. A.D.R. Polman quotes the job description of the deacon from that Church Order in *Onze Nederlandse Geloofsbelijdenis* (Vol. 4, p.21), "With respect to the deacons, their task is to receive and distribute, with advice of the consistory, the monies for the poor, those in jail, and the sick; to visit them, and also to catechize in the homes" (translation provided). The Synod of Orleans (1562) deleted the reference to public catechizing as the proper work of the deacons.

In God's gracious providence He preserved His Reformed Churches in Europe when economic hardship and political persecutions in France, the Netherlands, and elsewhere drove many of their members into exile. As refugee Churches were established in Geneva, London, the English islands of Normandy, and in southern Holland, the office of deacon prospered. None of these congregations kept the two classes of deacons Calvin prescribed, and all of them developed active diaconates.

These refugee Churches and their diaconates, were more directly influenced by the French Church Order than by the one of Geneva. It was at the Convent of Wezel (1568), under the leadership of Petrus Dathenus, that these various strands converged, and a detailed description of the work of the deacons was spelled out and thus began to function in the Reformed Churches of the Netherlands. These Churches also adopted the Form of Installation of Deacons as produced on the Islands of Normandy and altered somewhat in London. Thus God in His sovereign ways used an amazing variety of people and circumstances to provide for His people throughout the centuries, and even in the 20th century He continues the office of deacon.

IV. THE PLACE AND TASK OF THE DIACONATE TODAY

The King of the Church instituted the office of deacon as a permanent provision for His people throughout all centuries. Thus "the spiritual order which our Lord has taught us in His Word" contains also deacons who see to it "that the poor and all the afflicted are helped and comforted according to their need" (BC 30). This particular formulation of the place and task of the diaconate occurred in 1561 at the time of the Reformation. The Confession expresses the Scriptural revelation concerning the office of deacon in terms of the **principle** that applies to all centuries and the entire Church, but the **practice** of working it out will vary depending on needs and circumstances. We draw attention to the importance of this distinction, so that a slavish adherence to one historical Church Order, for instance, would not take place.

1. Task Description of the Deacon

The responsibilities of the deacons in the Reformed Churches of the sixteenth century were generally described in their Church Orders and Forms for Ordination. Those that endured originated in the refugee Churches and via the Convent of Wezel (1568), entered the Reformed Churches of the Netherlands at the Synod of Embden (1571). At the Synod of Dort (1618/19) a revised version of these documents was adopted and have guided the Reformed Churches up to the present time. We note that the Reformed refugee Churches faced severe political and economic hardship, and poverty was widespread. The result was that their Church Orders stressed that the main task of the deacons was hunger relief and care for the poor and distressed. It is that emphasis that was incorporated in the Church Order of Dort, and regulated the work of the deacons during the succeeding centuries.

It is helpful to observe how the Church Order of Dort and the Form for the Ordination of Deacons entered the English language in North America at the beginning of the twentieth century, and how both documents function at the conclusion of the century. The development and adaptation illustrates the changing practical mandate for the deacons in a changing social and economic climate, while continuing to be faithful to the Scriptures and Confessions. We have selected the formulation of the Christian Reformed Church of 1914, and the current Church Order and Ordination Form of the Canadian Reformed Churches.

a. The Task and Mandate in 1914

i. *The office peculiar to the deacon is diligently to collect alms and other contributions of charity, and after mutual counsel, faithfully and diligently to distribute the same to the poor as their needs may require it; to visit and comfort the distressed and to exercise care that the alms are not misused; of which they shall render an account in consistory, and also (if anyone desires to be present) to the congregation, at such a time as the consistory may see fit.*

In places where others are devoting themselves to the care of the poor, the deacons shall seek a mutual understanding with them to the end that the alms may all the better be distributed among those who have greatest need. Moreover, they shall make it possible for the poor to make use of institutions of mercy, and to that end they shall request the board of directors of such institutions to keep in close touch with them. It is also desirable that the deaconates assist and consult one another, especially in caring for the poor in such institutions.

(Art. 25 and 26, Church Order of the Christian Reformed Church)

ii. *The office of deacon is based upon the interest and love of Christ in behalf of His own. This interest is so great that He deems what is done unto the least of His brethren as done unto Him, thus appointing the needy to represent Himself in our expression of sympathy and benevolent service on earth.*

The work of the deacons consists in the faithful and diligent in gathering of the offerings which God's people in gratitude make to their Lord, in the prevention of poverty, in the humble and cheer distribution of gifts according to the need, and in the relief of the distressed both with kindly deeds and words of consolation and cheer from Scripture.

(Form for the Ordination of Deacons in the CRC)

b. The Task and Mandate in 1995

i. *The specific duties of the office of deacon are to see to the good progress of the service of charity in the congregation; to acquaint themselves with existing needs and difficulties and exhort the members of Christ's body to show mercy; and further, to gather and manage the offerings and distribute them in Christ's Name according to need. They shall encourage and comfort with the Word of God those who receive the gifts of Christ's love, and promote with word and deed the unity and fellowship in the Holy Spirit which the congregation enjoys at the table of the Lord.*

(Art. 23, Church Order of the Canadian Reformed Churches)

ii. *Also today the Lord calls on us to show hospitality, generosity, and mercy, so that the weak and needy may share abundantly in the joy of God's people. No one in the congregation of Christ may live uncomforted under the pressure of sickness, loneliness, and poverty.*

For the sake of this service of love, Christ has given deacons to His Church... It is therefore the responsibility of the deacons to see to the good progress of this service of charity in the Church. They shall acquaint themselves with existing needs and difficulties, and exhort the members of Christ's body to show mercy. They shall gather and manage the offerings and distribute them in Christ's Name according to need. They are called to encourage and comfort with the Word of God those who receive the gifts of Christ's love. They shall promote with word and deed the unity and fellowship in the Holy Spirit which the congregation enjoys at the table of the Lord. In this way God's children will increase in love to one another and to all men.

(Form for the Ordination of Deacons in the Canadian Reformed Churches)

c. Notes of Comparison

The 1914 Church Order was based on the Dutch Church Order of 1905 which closely followed the Church Order of Dort. The deacon is to "collect alms" and "distribute the same to the poor"; he is "to visit and comfort the distressed." The deacons "shall make it possible for the poor to make use of institutions of mercy." The work of the deacons is exclusively a ministry to the poor and distressed. The emphasis of the Form for Ordination is identical, adding "the prevention of poverty."

The current Church Order and Form for Ordination quoted above have a striking change in focus and emphasis. The reference is to "the good progress of the service of charity (love) in the congregations, to "exhort the members of Christ's body to show mercy," and only after that the task description lists that the deacons are "to gather and manage the offerings and distribute them in Christ's Name according to need." The summary is that "in this way God's children will increase in love to one another and to all men." The principle of the Confession in Art. 30 is adhered to, but the

practical application is much different and much broader than the Church Order of Dort.

2. The Place of the Deacons in Council/Consistory

There is a difference of opinion and practice about how the office of deacon relates to that of elder. It has pleased God not to spell out this difference in Scripture. What is clear, however, is that the elder's task is supervisory, and that his office comes with the authority of overseeing the flock, including the work of the diaconate. Yet, the elder's authority must be exercised also as *diakonia*. The lack of consensus and the resultant ambiguity in the Reformed Churches can be traced to the time of the Reformation.

John Calvin stressed the **distinction** of the Church offices. He wrote, "Therefore, from the beginning, every Church has had its senate or council, composed of pious, grave, and holy men, who were invested with that jurisdiction in the correction of vices ... This office of government is necessary, therefore, in every age" (IV,3,8). The result of this emphasis was that deacons were not included in the senate or council. (This designation was changed to "consistory" at the Synod of Nimes in 1572 in order to avoid confusion and comparison with the secular government Senate).

The French Confession focused more on the **unity** of the offices in Christ, and their interrelatedness. This Confession reads, "The elders and the deacons are the senate of the Church, over which the ministers of the Word must preside (Art. 24). The Confession explains, "With respect to the true Church, we believe that she must be governed according to the polity instituted by our Lord Jesus Christ, namely, that there are ministers, elders, and deacons, in order that purity of doctrine may continue, that sins may be punished and curtailed, and that the poor and all other needy may be helped and that the meetings may take place in the Name of God for the edification of old and young" (Art. 29).

The two factors or facets of unity in Christ, and distinction in task are always present in the government of the Church. The question was never whether deacons are part of the Church government, but whether they should be part of the council/consistory. Wherever the French Confession and the French Order Church shaped the mind of the Church, the deacons were regularly part of the council. But where the teachings and practices of Geneva prevailed the deacons were not part of the council. It was in London where the refugee congregation was led by the competent and resourceful John a Lasco that the practice was begun to include the deacons in regular monthly meetings while the elders and minister met without them on a weekly basis.

Reformed scholars have written much about the supposed discrepancies between Article 30 of the Belgic Confession which includes the deacons in the council, and the Canons of Dort which does not. A.D.R. Polman in his commentary on BC 30, after surveying the subject at great length, concludes, "Thus it has become clear to us how it was possible that the Fathers never saw any discrepancy between our Confession and the Church Order" (Vol.4, p.29). P.Y. DeJong in his commentary on the Belgic Confession observes, "Neither position, it would seem, ought to be pushed to an extreme. The underlying unity of all three offices in Christ may never be obscured. Yet the distinctive contribution of each office ought not to be forgotten either ... The differences in emphasis supplement each other beautifully, and we do well to preserve them" (*The Church's Witness to the World*, 1980, p. 296).

In today's setting, we believe, an appropriate measure of cooperation should function between elders and deacons. The deacons should meet regularly as diaconate to conduct and facilitate their task, and should meet on a monthly basis as part of the Church council participating in the general leadership of the congregation. Appropriate report of their work should then be made to the council.

3. The Task of the Diaconate, Congregational or Global?

In seeking to clarify the work of the deacons as well as its extent, it is valuable to gain a proper perspective. It has pleased God to show His people in Scripture that the roots of the diaconate originate in the Old Testament, while the shape or structure of the office is a New Testament introduction. In designating the task of the deacons as a "Ministry of Mercy" as is often done, the Church indicates thereby the diaconal task is covenantal in essence, and is undertaken within parameters of the covenant people.

The LORD Himself led His people out of Egypt where they had been slaves for over four centuries, suffering oppression, poverty, and abuse in many ways. As the LORD guided them into the

wilderness He established His covenant with them and gave them His law and numerous prescriptions for living as a covenantal community in the promised land of Canaan. The summarizing reason for such observance recurs frequently; “I am the LORD your God!” God Himself will live with His people, revealing His nature or Name as He did on the mountain to Moses saying, “The LORD, the LORD, the compassionate and gracious God, slow to anger, abounding in love and faithfulness, maintaining love to thousands, and forgiving wickedness, rebellion and sin” (Exod. 34:6,7). The central ingredient in God’s covenant is His mercy and love which must be echoed and reflected by His people.

Thus they were to observe the Sabbath Year and the Year of Jubilee as they are outlined in Lev. 25, with the reason given: “I am the LORD your God” (Lev. 25:55). There must be rejoicing in Israel as the special feasts are observed, for God has set His people free. In remembrance of that captivity and hardship the injunction comes: “And rejoice before the LORD your God at the place He will choose as a dwelling for His Name - you, your sons and daughters, your men-servants and maid-servants, the Levites in your towns, and the aliens, the fatherless and the widows living among you” (Deut. 16:11).

Thus the covenant is the soil in which all *diakonia* grows and prospers. And it is the covenant people whom the deacons in the New Testament are to motivate and mobilize for “*works of diakonia*,” as God’s Word teaches (Eph. 4:12). It is that covenant community or congregation that the Saviour came to gather “in the unity of the true faith [as] a church chosen to everlasting life” (Q/A 54). The word for Church in this clause is *Gemein* in the original German, indicating congregation or community.

At the very centre of the congregation is the Table of the Lord, where God’s people, with the sacrament of the Lord’s Supper, celebrate their salvation and freedom from the tyranny of Satan. The Saviour said, “Do this in remembrance of Me,” (I Cor. 11:24,25) as the apostle Paul reports. We also remember at that celebration the fact that Jesus demonstrated His I at the institution of the Supper, when He washed the disciples’ feet and said, “I have set you an example that you should do as I have done for you” (John 13:15). These words form the heart of all diaconal service.

We conclude that the task and place of the deacons is essentially local, in the midst of the congregation and not global in the sense of world relief which seeks to address the needs of mankind when disasters, famines or earthquakes strike. Thus when our Lord shortly before His death illustrated the details of compassion and love in the story of the Sheep and the Goats, He pointedly explains, “Whatever you did for one of the least of these brothers of Mine, you did it for Me” (Matt. 25:40). We do not suggest that Churches in a federation should not assist each other in diaconal matters. It is quite evident from the financial support the Jerusalem Church received from the Corinthian congregation, conveyed to them by Paul (2 Cor. 8:1-15), that such is not the case. We now focus more directly on the work of the deacons.

4. The Diaconal Ministry of Mercy

In some Reformed congregations the deacons are charged with the administration, maintenance, and financial arrangements of the Church. In some instances they even have to prepare and submit the annual budget for all projected financial expenditures, as well as presenting to the council and congregation a financial statement. Such assignments in the diaconate fall outside the Scriptural mandate for the office, and do damage to the effective ministry of the deacons. There are two faces to the work of the deacons, and we will focus on each in turn.

a. A Biblically Goal Oriented Diaconate

The first and perhaps the deacons’ most important task is to help the Church members to help each other when needs arise. In the Old Testament there was no special office mandated by the LORD to assist His people in being a merciful community. The responsibility belonged to the farmer in harvesting as well as to the money lender in assisting the needy. All of God’s people must be merciful, the Head of the covenant taught. He said in the New Testament, “Be merciful, just as your Father is merciful” (Luke 6:36).

Deacons may consult with those of sister Churches, and even together undertake some special labours. Yet the primary goal of the deacons is to stimulate the congregation to be caring, loving, and as such to be a witness in today’s selfish, individualistic and materialistic society. In this way the freedom God’s people have in Christ comes to obedient expression in the way the apostle Paul

instructs: “You, my brothers, were called to be free. But do not use your freedom to indulge the sinful nature; rather, serve one another in love” (Gal. 5:13). In that same Letter, Paul summarizes: “therefore, as we have opportunity, let us do good to all people, especially to those who belong to the family of believers” (Gal. 6:10).

The goal of every diaconate is to be catalysts in order “to prepare God’s people for works of service”, to refer to Eph. 4:12 once more, so that the *communion of saints* of Lord’s Day 21 may become a functioning reality: “Everyone is duty-bound to use his gifts readily and cheerfully for the benefit and well-being of the other members” (Q/A 55). The first part of that answer addresses the communion each and all believers have with Christ, and how they “share in all His treasures and gifts.”

Such sharing and caring needs to be taught, guided, and structured by the deacons. To work out this objective requires that the deacons visit every family regularly, preferably once per year. They should visit every new member as well as every newly married couple in order to learn what needs there are and to encourage the members to exercise the communion of saints. The annual visit of the elders in family visiting is for the purpose of focusing on the member’s life and doctrine. The visit of the deacons does not compete with that, but seeks to promote the use of the member’s gifts for the mutual benefit of all.

Deacons ought not to wait until an urgent need arises in a family setting, but enter in before such a crisis comes. Many church members wait to ask for help because they fear the stigma, and perhaps such a request for help is a blow to their dignity. When the deacons are in tune with congregational events, they often are able to marshal others to minister to developing problems before they reach critical proportions. The Scriptural and Confessional view of the diaconal task as facilitators of the communion will be blessed by God for the maturing of the saints.

b. An Obediently Active Diaconate

It has frequently been contended in the Church that the elders deal with spiritual matters, and deacons with material ones. In light of all the Scriptural and Confessional evidence presented we conclude that this distinction is unwarranted, unacceptable, and counter-productive. To function well in his office a deacon needs to be a deeply spiritual man who “must keep hold of the deep truths of the faith with a clear conscience” (I Tim. 3:9). They are “faithful men chosen in agreement with the rule that the apostle Paul gave to Timothy” (Belgic Confession Art. 30).

When an accident happens or sickness occurs, it is the deacon’s task to be involved. Clearly the deacons are not the only office-bearers ministering at such times, and coordination should be arranged. In an accident with subsequent hospitalization transportation may be needed. Family members should be involved (I Tim. 5:9), but in many instances friends and church members should be mobilized. This is a diaconal task. When there is prolonged hospitalization, loneliness and other needs may arise. One Reformed Ordination Form for deacons states, “No one in the congregation of Christ may live uncomforted under the pressure of sickness, loneliness, and poverty.”

The diaconal care extended to older widows and widowers, or other singles is a measure of the deacons’ obedience to their mandate. They should be visited by the district deacon on a regular basis, minimally every three months, and a report of this and all such meetings should be made at the monthly deacons meeting. Sometimes these aging members need transportation to Church or for shopping. Sometimes lawn care, snow removal, or home care is required. If no immediate family takes care of these needs, the deacons must assume responsibility for doing this or arranging for the needs to be filled. In assisting such members the deacons “look after orphans and widows in their distress” (James 1:27), where God’s Word assesses that such “religion ... God our Father accepts as pure and faultless.”

Death takes place in every congregation eventually. When God in His sovereign wisdom translates one of His children into eternity, comfort and consolation is needed by the family members. Even though the other office-bearers are involved, deacons need to provide proper diaconal care. Sometimes food, funeral arrangements, or grave plot selection call for diaconal involvement. In almost every death the deacons are part of the loving, sustaining comfort provided by God’s people, which gives expression to the communion of saints.

Prolonged unemployment or business reverses and bankruptcy generally call for the helping involvement of the deacons. In the first place these tension-producing situations in life generate a

need for loving understanding and emotional support. For the deacons and other members to show interest in such or other hardships demonstrates the love of Christ, Who lay down His very life for His own. Some Church members live beyond their means and income, and may need admonition and assistance in how to restructure their lives. Some may plead an inability to give for Church causes because of their burden of Christian School tuition. Deacons need to look for avenues to have such members live the Christian life with joy and full participation. In such sensitive visits, also when family budgets are monitored, confidentiality is an essential ingredient in the deacons' ministry. In reporting these matters to the elders, great care must be taken not to betray confidences.

It is in these ministries of mercy the deacons follow and exemplify the great Deacon (*diakonos*), the Lord Jesus Himself in His diaconal and sacrificial service. At the final Assessment of history, He will say to the faithful and obedient deacons and to all His children, "I was hungry and you gave Me something to eat, I was thirsty and you gave Me something to drink, I was a stranger and you invited Me in, I needed clothes and you clothed Me, I was sick and you looked after Me, I was in prison and you came to visit me... Whatever you did for one of the least of these brothers of Mine, you did for Me." He will then also say, "Come, you who are blessed by My Father, take your inheritance, the kingdom prepared for you since the creation of the world" (Matt. 25:35,36,40,34).

PRÉDICATION

UNE VIE CHRÉTIENNE RÉUSSIE EST ESSENTIELLEMENT UNE VIE DE SERVICE

Matthieu 20:20-28

Chers frères et soeurs en Jésus-Christ,

La vie est synonyme de service. Nous sommes appelés à servir. Jésus nous dit que les chrétiens ne devraient pas chercher à dominer sur les autres. Nous devrions plutôt devenir des serviteurs, des “diakonos”, des diacres. Dans l’Église le ministère particulier des diacres est limité à certaines personnes précises. Mais il y a aussi le ministère de tous les chrétiens qui est un ministère de *service*. Tous les chrétiens sont appelés à être des “diacres” au sens large, c’est-à-dire des serviteurs. Matthieu 20:26 nous dit: “*Quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur*” (votre diacre). Cela s’applique à nous tous. Nous avons tous, chacun d’entre nous, la responsabilité d’exercer le ministère de serviteurs. **Une vie chrétienne réussie est essentiellement une vie de service.**

1. Ne cherchons pas à être servis.
2. Considérons l’exemple de Jésus.
3. Soyons prêts à servir.

1. Ne cherchons pas à être servis

Jésus avait parfois besoin de reprendre ses disciples. C’est ce qu’il fait ici. Ses disciples avaient le désir de devenir grands. Jésus leur enseigne au contraire à devenir des serviteurs. Regardons le contexte. Jésus vient de dire à ses disciples qu’il s’en va mourir à Jérusalem. Il sera livré aux sacrificateurs et aux scribes; ils le livreront aux mains des Romains. On se moquera de lui, on le crucifiera et ensuite il ressuscitera. C’est la troisième fois que Jésus leur annonce sa mort. Mais les disciples ne comprennent pas. Lui, il leur annonce un royaume spirituel où Satan sera vaincu et nos péchés seront pardonnés; eux, ils rêvent d’un royaume terrestre. Ils s’imaginent que le Messie les débarrassera des Romains et leur donnera la paix et la prospérité. Ils sont en route vers Jérusalem et rêvent à de grandes choses. Madame Zébédée pense que c’est le bon moment de demander des places d’honneur pour ses deux fils dans le royaume terrestre qui s’en vient. Il n’y a pas de temps à perdre, essayons de réserver nos places au cabinet...

La famille de Zébédée avait une entreprise respectable en poissonnerie. Ils étaient leurs propres patrons. Un jour, Jésus a dit à Jacques et à Jean: “Suivez-moi”, et ils l’ont suivi. Avec Jésus, ils ne gagnaient pas d’argent, ils ne dormaient pas dans des lits confortables, ils ne supervisaient pas d’employés. Mais dans le royaume à venir, ils auront sûrement des places de choix. Ça va prendre des ministres et des hauts fonctionnaires dans le royaume de Jésus. Qui pourra bien occuper ces fonction importantes? Madame Zébédée était certaine que ses deux garçons deviendraient premier ministre et ministre du revenu. Elle vient demander à Jésus, v. 21: “*Ordonne que mes deux fils que voici soient assis, dans ton royaume, l’un à ta droite et l’autre à ta gauche.*” On comprend son ambition. Il n’y a rien de trop bon pour nos enfants. La sécurité financière, une maison confortable, une bonne réputation. C’est ce que nous voulons, nous aussi, pour nos enfants. Et remarquez, ses fils étaient avec elle. Dans l’Évangile de Marc, la mère n’est pas mentionnée; ce sont les deux fils qui viennent présenter leur requête à Jésus (Marc 10:35ss). Les citoyens des royaumes de ce monde définissent le succès en terme de confort et de sécurité. On veut être servi. Le Royaume de Dieu est bien différent. Madame Zébédée ne l’a pas encore compris. Elle espère que ses fils deviendront des grands dirigeants, pas des serviteurs. Et ses fils ont les mêmes aspirations. Et les autres disciples ne sont pas mieux. V. 24: “*Les dix qui avaient entendu cela furent indignés contre les deux frères.*” Leur colère prouve qu’ils avaient la même attitude. Jacques et Jean veulent trouver une façon par en-dessous de s’accaparer d’une position d’autorité que les autres disciples convoitaient déjà secrètement.

Au fond, c’est un reflet de notre propre coeur égoïste. Nous aurions fait pareil à leur place. Comme ils sont oublieux! Ils avaient posé une question en Matt. 18:1: “*Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux?*” Et Jésus leur avait dit: “*Quiconque se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux.*” Il fallait qu’ils abandonnent cette attitude de “moi en premier”. Ils avaient d’ailleurs le témoignage de l’Ancien Testament. Moïse était le plus grand dirigeant en Israël. Pourtant, Nomb. 12:3 nous dit qu’il était “*un homme très humble, plus qu’aucun être humain sur la face de la terre*”. Et que dire des Israélites? Lévi. 19 nous enseigne que chaque Israélite avait l’obligation de prendre soin des autres membres du peuple de l’alliance. Un fermier n’avait pas le droit de faire passer

son bien-être en premier. Il fallait qu'il pense au pauvre et à l'étranger et qu'il laisse une partie de son champ non moissonnée. Un employeur ne devait pas retenir la paye de ses employés pour qu'ils aient ni froid ni faim. La justice exigeait que les pauvres aient les mêmes droits que les riches. Toutes ces lois se résument en une phrase: *"Tu aimeras ton prochain comme toi-même"* (Lév. 19:18). Personne en Israël n'avait le droit de vivre pour lui-même, pour sa prospérité ou sa sécurité personnelle. Les membres de l'alliance n'existent pas pour eux-mêmes, ils existent pour les autres; pas pour dominer, mais pour servir. Jésus n'invente rien de nouveau.

Mais le coeur humain est pécheur. Le peuple d'Israël n'a pas obéi. Ils ont développé cette mentalité qui pense que tout le fruit de mon travail m'appartient. Je peux en faire ce que je veux. Je n'ai pas besoin de penser aux intérêts des autres. Je suis là pour être servi, et non pour servir. Les pharisiens sont devenus arrogants. Ils méprisaient les foules qui ne connaissaient pas la loi. Dans la parabole du bon Samaritain, deux hommes respectables, un sacrificateur et un lévite ont fait quoi, sont passés à côté de l'homme en détresse, sans s'arrêter pour l'aider. Et quand les Juifs aidaient les autres, ce n'était pas par amour pour leur prochain, c'était par amour pour "moi": "Si ça peut m'aider à gagner des mérites..." Cette mentalité du "moi en premier" était pire encore chez les Grecs. Pour les Grecs, c'était une honte d'être un esclave. C'était honteux de servir les autres. L'idéal était de devenir un homme libre, capable de faire tout ce qu'on veut. C'est la même mentalité encore aujourd'hui. Mes droits, ma liberté, je peux faire ce que je veux. Ça s'appelle l'égoïsme et l'individualisme. Toute la culture en est imprégnée. Plusieurs dirigeants veulent dominer sur les autres, avoir du pouvoir ou du prestige. Heureusement pas tous, mais plusieurs. Ils suivent les sondages; ils essaient d'être populaires. Beaucoup de gens veulent être reconnus et respectés. On travaille fort pour monter en haut de l'échelle et faire sentir aux autres qu'on a de l'autorité. C'est la nature humaine. Nous pensons à "moi" en premier. Nous aimons mieux être servis que servir.

Mais que dit Jésus? V. 25-26: *"Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Il n'en sera pas de même parmi vous."* Non! Pour les citoyens du Royaume de Dieu, ça doit être différent. V. 26-27: *"Mais quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous sera votre esclave."* Jésus nous enseigne que la vraie grandeur se trouve dans le service. Se sacrifier soi-même pour être le serviteur des autres. Le mot "diakonos" est mis en parallèle avec le mot "doulos". Serviteur est égal à esclave. Voilà une parole bien difficile, une parole contraire à nos tendances naturelles. Qu'est-ce qui pourrait bien nous motiver à servir? C'est Jésus lui-même! Son oeuvre et son exemple.

2. Considérons l'exemple de Jésus

Jésus ne dit pas simplement: "Voilà comment les choses doivent être dans mon Royaume." Il se donne en exemple. V. 28: *"C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup."* Quel meilleur exemple de service que celui de Jésus? Il est le diacre par excellence, le serviteur qui a servi jusqu'au bout. C'est lui que nous devrions chercher à imiter.

Il s'appelle le Fils de l'homme. C'est un titre du Messie. Le prophète Daniel l'avait annoncé (Dan. 7). Il est plein de gloire et de majesté. C'est le Fils éternel de Dieu. Il a toujours été grand. Il n'avait rien à prouver. Les anges le servent et l'adorent depuis la création du monde. Il a quitté la gloire qu'il avait auprès du Père, il s'est abaissé pour devenir Fils de l'homme. Il vivait dans un palais splendide, il est né dans une pauvre étable. Il partageait la puissance, la gloire et les honneurs avec son Père. Il a accepté de vivre dans un monde corrompu avec des hommes pécheurs. Il n'a pas cherché le confort, la sécurité, le pouvoir ou les honneurs. Il ne s'est pas dit: "Je vais penser à moi en premier." Non, il n'est pas venu pour être servi, il est venu pour servir, servir son Père et servir son peuple. C'était son but. Sa vie sur terre a toujours été une vie de service.

De quelle manière a-t-il servi? En *"donnant sa vie en rançon pour beaucoup"*. Il a donné. Servir veut dire donner. Jésus a donné sans limite. Il n'était pas là pour prendre ou pour combler ses désirs personnels. Il était là pour donner tout ce qu'il avait. Il s'est donné lui-même, il a donné sa vie en rançon pour beaucoup. Qu'est-ce qu'une rançon? C'est un rachat. Aujourd'hui, quand ravisseur exige une rançon, on verse un montant d'argent pour que la personne kidnappée soit relâchée. Rançon signifie relâcher, libérer. Autrefois, les personnes qu'on libérait avec une rançon n'étaient pas des journalistes ou des membres de la famille. On payait une rançon pour libérer des esclaves, des gens indignes. Jésus a donné sa vie en rançon pour libérer des gens indignes. Ça n'a pas été facile pour lui. Il a racheté ceux qui étaient esclaves du péché. Il a payé de sa propre vie. C'était le prix exigé par son Père. Le salaire du péché, c'est la mort. Nous méritions de mourir et de souffrir éternellement. C'est le prix que Jésus a payé. Il a souffert les pires atrocités. Il a été rejeté par son Père. Il a payé pour nos péchés. Quel immense service il nous a rendu!

Il n'a pas servi seulement quelques personnes, un membre de la famille, un voisin ou un ami. Non, il a servi beaucoup de personnes. Il s'est donné en rançon "*pour beaucoup*". Pour des gens de toute langue, de toute nation, de toute condition, des riches et des pauvres, peu importe leur réputation. Il l'a fait par amour pour nous. Jean 15:13: "*Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.*" Servir, c'est se donner, et se donner, c'est aimer. Jésus a aimé son Père. Jésus a aimé son prochain. Il a parfaitement obéi au commandement du Lévitique: "*Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*"

Et comme conséquence, nous avons la vie, nous sommes enfants de Dieu. Il s'est donné pour que nous recevions. Il est mort pour que nous vivions. Il s'est abaissé pour nous élever. Il s'est identifié aux pécheurs pour que nous soyons saints. Il a servi, et alors il est devenu grand. Il est ressuscité. Il est monté au ciel pour recevoir le règne et la puissance à la droite de son Père. Voilà la bonne nouvelle de l'Évangile et voilà le bon exemple qu'il nous a laissé.

3. Soyons prêts à servir

Le sacrifice de Jésus est absolument unique. Sa mort a une valeur expiatoire. Personne ne peut répéter son sacrifice. Personne ne peut servir comme il a servi. Il a servi pour notre salut. Il a été le seul à l'avoir fait et son service est pleinement suffisant. Mais ensuite, il nous appelle à le suivre avec le même esprit de service. Il nous appelle à aimer comme il nous a aimés. Aimer, servir, se donner. Qu'est-ce que nous voulons accomplir durant notre vie? Que recherchons-nous dans notre mariage, dans notre famille, à notre travail, dans l'Église? Voulons-nous recevoir? Ou cherchons-nous des occasions de donner? Se donner signifie se sacrifier pour le bien des autres. Ça implique des renoncements. Nous sommes des sacrificateurs pour Dieu. Nous offrons notre vie au service de Dieu et de notre prochain. Sommes-nous prêts à penser aux autres en premier? Sommes-nous prêts à quitter notre confort pour aider les personnes qui en ont besoin? Sommes-nous prêts à renoncer à notre sécurité ou à nos temps libres pour aider des personnes indignes, qui ne méritent pas notre considération? C'est ce que Jésus a fait. Au lieu d'être servi, il a servi, complètement, toute sa vie.

Donner, souffrir, aimer, servir, c'est contraire à notre nature. Ça peut même attirer la moquerie. Les gens ne vont pas toujours comprendre pourquoi nous voulons servir. Mais peu importe, voilà ce que Jésus enseigne. C'est exigeant. Faire ce que Jésus lui-même a fait? En sommes-nous capables? Les exigences du Royaume nous semblent impossibles. Pourtant, nous devons... et nous pouvons! Nous ne sommes pas comme le monde autour de nous. Nous étions morts dans nos péchés, comme les autres, mais nous sommes revenus à la vie par la grâce de Dieu. Voyez-vous, Jésus n'a pas fini de servir. Il est monté au ciel, il est retourné dans la gloire de son Père pour donner son Esprit à son peuple. Et que fait le Saint-Esprit? Il n'est pas là pour être servi, lui non plus, il est là pour servir. Il transforme des pécheurs, il nous fortifie, il nous rend capables de vivre pour Dieu et d'aimer notre prochain. Il travaille en nous pour que nous puissions suivre l'exemple de Jésus. Le don de la grâce nous permet de vivre comme des vrais citoyens du Royaume. Oui, nous pouvons servir avec la force qu'il nous donne. Que faisons-nous de la grâce et de la force qu'il nous promet?

Un jour, nous l'espérons, le Seigneur nous donnera des diacres dans notre Église. Les diacres sont là pour nous aider ensemble à servir. Ils nous montrent comment faire passer les autres avant nous. Ils exercent un ministère de compassion qui découle de l'amour de Jésus. Ils structurent notre entraide et canalisent notre amour du prochain. Les diacres sont là pour nous encourager à servir et nous rendre plus efficaces dans notre service.

Mais que nous ayons des diacres ou pas, le Seigneur nous appelle tous à servir. Nous sommes tous des diacres au sens large. Quel but poursuivons-nous dans la vie? Voulons-nous recevoir ou donner? Recherchons-nous notre avantage ou l'avantage des autres? Moi en premier ou les autres en premier? Soyons prompts à servir. N'attendons pas que nos anciens, nos parents, nos frères, nos voisins viennent nous demander un service. Prenons les devants. Cherchons activement des occasions de servir, à la maison, à l'Église, dans le voisinage. Ayons un cœur disponible, des yeux ouverts, des mains prêtes à servir. Jésus a tout donné, il a tout abandonné: son confort, sa gloire, sa sécurité, sa propre vie. Il avait seulement son Père, et ça lui suffisait. Il s'est donné pour que nous recevions. À cause de son service, nous sommes devenus riches. Nous sommes des enfants du Père, des héritiers du Royaume, pour à notre tour devenir des serviteurs. Voulez-vous une vie pleinement réussie dans le Royaume de Dieu? Elle doit devenir une vie de service. Amen.

Paulin Bédard

St-Georges, 23 septembre 2007

PRÉDICATION

JÉSUS DONNE DES DIACRES À SON ÉGLISE

(Actes 2:40-47) Actes 6:1-7

Chers frères et soeurs en Jésus-Christ,

Jésus a donné à son Église le beau cadeau des diacres. C'est un don précieux, utile à l'Église, un don que notre Église n'a pas encore reçu. Nous devrions prier ou continuer de prier pour que Dieu, dans sa bonté, nous l'accorde. Aujourd'hui, nous allons considérer d'où vient ce don, en quoi il consiste et quel fruit il peut porter à la gloire de Dieu. Nous y reviendrons dans quelques semaines. Actes 6 nous raconte dans quelles circonstances Jésus a donné, pour la première fois, des diacres à son Église. Jésus l'a fait par le biais des apôtres guidés par son Esprit. Cela ne veut pas dire que, dans l'Ancien Testament, il n'existait pas d'aide diaconale. Non, Dieu avait fait comprendre à Israël qu'ils avaient l'obligation d'exercer concrètement l'amour et la miséricorde entre eux. Dieu leur avait commandé de prendre soin de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin. Le peuple de l'alliance était appelé à prendre soin les uns des autres et à s'occuper de ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin parmi eux. Mais en Actes 6, nous arrivons à une nouvelle étape. Un problème surgit dans l'Église de Jérusalem. La solution est de nommer des diacres. Et ça donne de très bons résultats. **Jésus donne des diacres à son Église pour que toute l'Église puisse donner généreusement et pour que la Parole de Dieu se répande.**

1. Le problème
2. La solution
3. Le résultat

1. Le problème

L'Église de Jérusalem a beaucoup grandi. Ils ont commencé avec un groupe de 120, puis 3000 se sont ajoutés le jour de la Pentecôte. Ac. 2:47 nous dit ensuite que *“le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés”*. En Ac. 4:4, un autre 5000 hommes fut ajouté, sans compter les femmes et les enfants. En Ac. 5:14, Luc nous dit que *“les multitudes d'hommes et de femmes qui croyaient au Seigneur augmentaient toujours plus.”* On doit maintenant friser les 20 000 membres. Croissance numérique extrêmement rapide, mais aussi croissance en qualité. Ils ont grandi spirituellement. Ac. 2:42: *“Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières.”* Ac. 2:44: *“Tous ceux qui avaient cru étaient ensemble et avaient tout en commun. Ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun.”* Leur unité et leur sens de l'entraide faisait qu'ils *“obtenaient la faveur de tout le peuple”* (Ac. 2:41). Même après l'ajout de milliers de nouveaux croyants, ils avaient toujours un sens du partage très fort. Ac. 4:33: *“Une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres; et l'on distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.”* Pas surprenant qu'ils avaient un impact si puissant dans la ville.

Mais voilà maintenant que des “murmures” s'élèvent. Ac. 6:1: *“Comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux.”* Des murmures dans l'Église, on court toujours le danger d'en avoir. Il y aura toujours des mécontents et des grognons dans n'importe quel groupe. Sauf que dans l'Église, ce n'est pas normal. Jésus a prié le Père *“afin que tous soient un; comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.”* (Jean 17:21). Des murmures dans l'Église! L'unité était brisée. Et donc la croissance de l'Église se trouvait menacée, la croissance en nombre et la croissance en qualité. Quand on est mécontent, ça nous empêche de grandir dans notre foi et ça ne convainc pas les autres de devenir chrétiens non plus. Un mauvais témoignage qui ternit la gloire de Dieu.

Mais quel était le problème? Pourquoi ces murmures? *“Les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien.”* Il y avait deux groupes dans l'Église: des Juifs qui parlaient l'hébreu et qui ont grandi autour de Jérusalem, et des Juifs qui parlaient le grec et qui venaient de l'extérieur de la Palestine. La plupart comprennent le problème de la façon suivante: Les veuves qui parlaient grec étaient négligées pendant la distribution quotidienne de la nourriture, et donc elles n'avaient rien à manger pendant leur séjour à Jérusalem. Au lieu de vivre dans l'unité, l'Église se trouvait divisée pour des raisons linguistiques et culturelles. La solution était de nommer sept hommes pour réparer la division et pour s'assurer que la nourriture soit bien répartie. C'est là l'interprétation la plus

répandue.

Sauf que le texte ne dit pas que ces femmes manquaient de nourriture. Le texte dit simplement qu'elles étaient "*négligées dans le service quotidien*", littéralement: elles étaient "*négligées dans le diaconat quotidien*". Rappelez-vous, Ac. 4 nous a déjà dit qu'il n'y avait pas d'indigent dans l'Église. On "*distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin*". Ça paraît curieux que, tout à coup, pour des raisons linguistiques, un groupe de veuves ne reçoive pas de nourriture.

Le mot "diaconat" signifie "service". C'est l'idée que les croyants s'entraident. Le diaconat, c'est la communion fraternelle mise en action. Les membres du corps prennent soin les uns des autres pour que les dons de chacun soient bien utilisés et que personne dans l'Église ne soit dans le besoin. Les veuves hellénistes étaient négligées dans ce service. Ça peut vouloir dire qu'elles ne *recevaient* pas suffisamment. Mais ça peut aussi vouloir dire qu'elles ne *donnaient* pas suffisamment. Les croyants ont le privilège de s'entraider dans le "service quotidien", mais ces veuves étaient mises de côté. Elles auraient voulu contribuer, mais malheureusement elles n'avaient pas la possibilité de participer à l'entraide commune. C'est là le deuxième sens possible. Et pourquoi est-ce qu'on aurait négligé de profiter de leur service? À cause la barrière de langue et de culture. Elles parlaient le grec dans une Église où les autres parlaient l'hébreu. C'est frustrant quand on veut servir et qu'on a de la misère à s'exprimer ou à comprendre les autres. Si vous allez dans un pays étranger (pensez à nos jeunes qui ont voyagé cet été), ça peut parfois devenir frustrant. On veut servir et on n'est pas capable de servir comme on voudrait parce qu'on est bloqué par la langue ou par les coutumes du pays qu'on connaît moins bien. Et alors ces veuves se sentaient isolées du reste de l'Église. Elles n'étaient pas en mesure de donner aussi librement qu'elles auraient voulu. Elles avaient de la reconnaissance pour toute la richesse de leur salut en Jésus-Christ, mais ne pouvaient pas le manifester par des actes concrets de générosité. Ce qui fait que le reste de l'Église était privé des dons et des talents que Dieu avait donnés à ces femmes. Toute l'Église en souffrait. L'unité était brisée et le monde autour n'était pas encouragé à croire en Jésus.

2. La solution

Les apôtres ne font pas de réprimande pour les murmures. Pourquoi? Parce que le problème n'était pas un péché spécifique, de la haine envers les Grecs ou une mauvaise attitude. Quand Ananias et Saphira ont menti, ça concernait le diaconat. Pierre les a réprimandés sévèrement et Dieu les a fait mourir. Mais ici, aucune réprimande. Le problème était un problème de communication et d'organisation. La solution était de nommer des personnes qui veillent à structurer le diaconat. Les veuves hellénistes pourront alors être intégrées dans le service quotidien. Elles pourront mieux participer à l'entraide et la communion fraternelle. Chacun dans l'Église pourra partager ses dons avec les autres, on pourra prendre soin les uns des autres, pour que personne ne soit dans le besoin. Les apôtres n'avaient pas le temps de s'occuper du problème. Leur travail, c'était la prière et le service de la Parole. Ils ont réuni l'Église et leur ont dit, v. 3: "*C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi.*" Ça prend des qualités spirituelles, des hommes remplis d'Esprit Saint et de sagesse. Pourquoi? Parce que le diaconat est un travail spirituel, pas seulement matériel.

On entend parfois des gens dans l'Église qui se demandent si nous avons encore besoin de diacres aujourd'hui. Après tout, le gouvernement pourvoit à nos besoins matériels... On peut profiter de l'assurance-emploi, du bien-être social, des soins de santé, des prestations familiale... Alors pourquoi des diacres? Parce que les fonctionnaires de l'État ne sont pas nécessairement remplis de l'Esprit Saint et de sagesse... Ils n'ont pas tous le souci de veiller à ce que les dons et les talents des croyants soient bien utilisés à la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église. La communion fraternelle n'est pas l'affaire du gouvernement. Voilà pourquoi nous avons encore besoin des diacres aujourd'hui. Parce que les diacres doivent s'assurer que la communion fraternelle soit mise en action de façon organisée et structurée dans l'Église. C'est leur travail, un travail hautement spirituel, un cadeau précieux que Jésus continue de donner à son Église jusqu'à son retour.

C'est intéressant, les sept hommes qui ont été nommés avaient tous des noms grecs. Ils parlaient tous la langue grecque. Ils étaient les mieux placés pour communiquer avec les personnes d'origine grecque.

Une fois que l'Église a des diacres, est-ce que ça veut dire que le diaconat est exercé par eux seuls? Est-ce que les sept diacres devaient maintenant s'occuper tout seuls de tout le "service quotidien"? Imaginez sept hommes prendre soin des besoins de 20000 personnes pour que tout le monde soit satisfait! Impossible! Les diacres n'étaient pas là pour faire tout le diaconat. Ils étaient là pour organiser le diaconat, pour permettre que tous les membres participent plus pleinement au diaconat. Ils devaient veiller à ce que les veuves hellénistes ne soient pas négligées dans le service quotidien: ou bien qu'elles

reçoivent selon leurs besoins, si l'on suit la première interprétation, ou bien qu'elles *donnent* à la pleine mesure de leur générosité, si l'on suit (préférentiellement) la deuxième interprétation. Les sept diacres n'avaient pas besoin de tout faire, ils ne pouvaient pas tout faire. Et les membres de l'Église ne pouvaient pas non plus déléguer leurs responsabilités: "Maintenant que nous avons des diacres, c'est à eux de s'occuper du service!" Non, avant Actes 6, la multitude des croyants s'entraidait généreusement. Après Actes 6, la multitude des croyants est mieux en mesure de s'entraider généreusement. Les diacres veillent à ce que personne ne soit oublié dans le service diaconal. Ils encouragent, ils exhortent, ils développent le service pour que tous participent plus pleinement à la communion fraternelle et pour que les besoins de chacun soient mieux comblés.

L'Église a choisi sept hommes, on les a présentés aux apôtres. On a prié pour eux. Ils avaient besoin de l'aide de Dieu dans leur fonction. Les apôtres leur ont imposé les mains. Ils étaient officiellement nommés. Ils pouvaient commencer leur travail avec l'assurance que Dieu les bénirait.

3. Le résultat

Quel a été le résultat du travail de ces sept frères? Comment Dieu a-t-il béni? V. 7: "*La parole de Dieu se répandait*". Plus exactement: "*La parole de Dieu grandissait*." En Luc 2:40, on apprend que Jésus "grandissait" quand il était jeune. En Matt. 6:28, Jésus parle des lis des champs qui "croissent". Grandir, croître, c'est le même mot. La Parole de Dieu grandissait à l'intérieur de l'Église. Elle grandissait dans le cœur des croyants, elle grandissait dans la communion fraternelle, dans le service, dans l'amour pour les frères et les sœurs. La prédication des apôtres leur a permis de retrouver l'unité, comme le Père et le Fils qui sont un. Le ministère des diacres a fortifié cette unité. La Parole grandissait dans l'Église. Et la Parole grandissait vers l'extérieur de l'Église. Elle se répandait plus loin. V. 7: "*Le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissait à la loi*." N'est-ce pas étonnant? Tout cela était le résultat, direct ou indirect, du ministère des diacres!

Les chapitres suivants nous montrent encore le fruit de leur travail. Étienne, un des sept diacres, a été arrêté parce qu'il prêchait l'Évangile. Les Juifs l'ont lapidé. L'Église de Jérusalem a subi la persécution, ce que a forcé les croyants à se disperser en Judée et en Samarie. Résultat: leur témoignage s'est répandu encore plus. Ac. 8:4: "*Ceux donc qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, en annonçant la bonne nouvelle de la parole*." Ils n'avaient pas peur de parler de leur foi. Voilà un autre fruit tangible du travail des diacres. Dieu a béni leur travail à Jérusalem et ça s'est répercuté plus loin. Jésus rassemble son Église par le service des apôtres, des pasteurs et des anciens. Ils prêchent la Parole, ils prient, ils prennent soin du troupeau. Mais Jésus rassemble aussi son Église par le ministère des diacres. Leur travail procure des bienfaits qui font grandir la Parole. Les croyants grandissent dans le service, ils grandissent dans la communion fraternelle, et donc ils grandissent dans le témoignage de l'Église dans le monde. "*Père, je prie... qu'ils soient un..., afin que le monde croie que tu m'as envoyé*".

Jésus a confié aux diacres la responsabilité de veiller à ce que chacun dans l'Église participe aux bienfaits de la communion des croyants. Les diacres doivent veiller à ce que chacun *reçoive* selon ses besoins. Ils doivent aussi veiller à ce que chacun *donne* selon ses dons et ses talents. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des collectes et ensuite de distribuer l'argent aux personnes dans le besoin. Ça fait partie du ministère des diacres, bien sûr, mais leur travail est plus profond. Le jour où nous aurons des diacres, ils nous demanderont de contribuer financièrement pour aider des frères dans le besoin. Ils devraient aussi nous demander: "Quels sont tes dons? Comment les mets-tu au service des autres? Toi qui a le don de la compassion, pourrais-tu aller visiter telle personne qui est malade? Toi qui a le don d'encouragement, pourrais-tu aller voir telle personne qui est dépressive? Toi qui a des talents bricoleurs, pourrais-tu aller aider un tel." Les diacres devraient aussi nous demander: "Quels sont tes besoins? Comment est-ce qu'on peut t'aider? Connais-tu des personnes dans l'Église qui auraient besoin d'aide?"

Jésus a donné à son Église le beau cadeau des diacres pour nous aider à nous aimer les uns les autres. Jésus nous a aimés le premier. Il s'est donné lui-même sur la croix, tout entier, pour nous, son Église. Aujourd'hui, il est vivant, il prend soin de son Église. Il nous libère du péché. Il veut nous libérer du péché d'égoïsme. Il veut nous apprendre à servir. Il le fait par sa Parole et par son Esprit. Il veut aussi le faire par le ministère des diacres. Les diacres font valoir que c'est une bénédiction d'aider et d'être aidé. Ils sont là pour nous aider à donner, de nous-mêmes, de notre temps, de notre argent, de nos talents, pour le bien des autres. Ils sont là aussi pour nous aider à accepter d'être aidés, car avec notre orgueil, ce n'est pas toujours facile pour nous d'accepter de l'aide. Le ministère des diacres: Quel beau fruit de l'oeuvre de Jésus à la croix!

Le jour où nous aurons des diacres, ils n'exerceront pas eux-mêmes tous les services. Ils ne remplaceront pas notre service. Notre Église est déjà riche en plusieurs dons et talents qui sont exercés généreusement.

Des diacres nous aideront à mieux développer encore le service. Et le résultat espéré? La Parole grandira dans l'Église, la Parole grandira vers l'extérieur de l'Église. Chacun sera plus efficace dans son service, l'Église sera plus unie, sa communion sera plus profonde, son témoignage dans le monde sera plus puissant et le Seigneur continuera d'ajouter à son Église d'autres personnes qui seront sauvées.

Prions que Dieu nous donne ce beau cadeau des diacres. Prions que l'Esprit Saint nous dirige dans nos réflexions et dans nos discussions ensemble. Prions qu'il nous prépare à choisir des diacres avec les bonnes qualités spirituelles. Prions que leur futur ministère procure de nombreuses bénédictions à toute l'Église et pour la gloire de Dieu. Amen.

Paulin Bédard
St-Georges, 26 août 2007

PRÉDICATION

CE QUE DIEU VEUT AU SUJET DES DIACRES

1 Timothée 3:8-13

Chers frères et soeurs en Jésus-Christ,

Nous revenons sur le beau sujet des diacres. Jésus donne des diacres à son Église pour nous aider à mieux servir. Au cours des derniers mois, nous avons déjà entendu deux prédications à ce sujet. Nous avons invité deux diacres de l'Église d'Owen Sound pour nous en parler. Nous avons commencé à discuter ensemble de la possibilité d'avoir des diacres. Nous avons peut-être commencé à penser à des candidats potentiels. Si Dieu le veut, notre conseil espère bientôt vous proposer une démarche en vue d'élire des diacres. Mais comment faire un choix éclairé? Quelles qualités un diacre doit-il posséder? Nous texte nous montre **ce que Dieu veut au sujet des diacres**.

1. Les qualités requises pour être diacre
2. Les qualités des femmes à côté des diacres
3. La récompense promise aux diacres

1. Les qualités requises pour être diacre

Timothée était pasteur dans l'Église d'Éphèse. Paul écrit à Timothée et lui explique les qualités requises pour être diacre et ancien. Le portrait que Paul en trace était bon pour les diacres d'Éphèse, il est encore bon pour les diacres d'aujourd'hui. Jésus a donné à son Église des diacres pour toutes les générations à venir. Pour que l'Église soit en bonne santé, les diacres doivent avoir certaines qualités. Quelles sont ces qualités? On peut les regrouper en quatre catégories: morale, spirituelle, diaconale, familiale.

Le verset 8 nous présente d'abord **des qualités morales**: "*Les diacres doivent être respectables, éloignées de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux.*" On ne demande pas au diacre d'être habile de ses mains ou d'être un homme d'affaire à succès. Il doit avant tout posséder des qualités qui reflètent l'oeuvre de la grâce dans sa vie. Il doit être "*respectable*", un homme intègre devant Dieu et devant les hommes. Il est digne d'admiration et d'affection parmi le peuple de Dieu. Sa réputation n'est pas entachée par le péché. Il prend Dieu au sérieux, comme Joseph en Égypte qui est demeuré intègre. Il doit être "*éloigné de la duplicité*". Littéralement, il ne doit pas avoir deux paroles, il ne doit pas tenir deux langages. Il ne dit pas une chose à une personne et une autre chose à une autre personne, comme Ananias qui a menti aux apôtres et au Saint-Esprit. Sa parole doit être digne de confiance. Un diacre ne devrait pas parler de façon aimable et gentille aux personnes dans le besoin, et ensuite dire du mal d'eux dans leur dos. Il dit la vérité avec sincérité. Il doit être "*éloigné des excès du vin*". Ça ne veut pas dire qu'il ne boit pas du tout d'alcool, mais il n'en abuse pas et n'en est pas esclave. Il ne devrait rien consommer — aliments, boisson, médicament — qui nuise à son jugement, comme Nabal qui s'est enivré. En plus d'embrouiller son esprit, un excès de vin peut facilement mener à des querelles, à des comportements dégradants ou même à l'impureté. Un diacre doit avoir une maîtrise de soi et être rempli de l'Esprit. Il doit être "*éloigné des gains honteux*". Il peut être à l'aise financièrement ou serré financièrement, mais ses yeux ne devraient pas être forme de signes de piastre. Il ne doit pas toujours penser à l'argent ni faire des gains malhonnêtes, comme Judas le traître. Imaginez un homme qui s'occupe de recueillir des offrandes pour aider ceux dans le besoin et qui a un problème de convoitise ou d'amour de l'argent. On ne devrait pas se demander: Mais où est-ce que l'argent que j'ai donné est allé?

Le verset 9 nous présente ensuite **une qualité spirituelle**: "*Qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure.*" Le diacre doit être un véritable chrétien qui croit dans l'Évangile. Il connaît la Parole de Dieu, il a été instruit dans les doctrines des Écritures. Il est un homme qui aime Dieu. Sa conscience est purifiée par le sang de Jésus et par l'Esprit Saint. Il n'a pas besoin de savoir enseigner. Le v. 4 dit que l'ancien "doit être apte à l'enseignement", pas nécessairement le diacre, mais les diacres doivent *conserver* le mystère de la foi dans une conscience pure, comme Étienne, "*homme plein de foi et d'Esprit Saint*" (Ac. 6:5). Le diacre doit être motivé à servir, pas juste pour des raisons humanitaires, mais sur la base de l'Évangile. Il est souvent appelé à donner des conseils, à reconforter, à discerner des besoins dans l'Église. Il doit connaître sa Bible et ses doctrines. Même s'il n'est pas un enseignant, il doit être capable d'utiliser la Bible dans toutes sortes de situations, pour conseiller ou pour encourager de manière spirituelle.

Le verset 10 nous présente une qualité diaconale, **la qualité de serviteur**: "*Qu'on les mette d'abord à*

l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche.” Exercer le diaconat, c’est sa description de tâche. “Dikaionéd” veut dire *servir*. Le diacre diaconise, le serviteur sert. Nous sommes tous appelés à servir, mais le ministère des diacres est spécifiquement un ministère de service. Le diacre est un homme qui veut montrer concrètement l’amour de Jésus en action dans le corps du Christ. Le diacre ne cherche pas le pouvoir ou les honneurs. C’est un homme qui veut aider quand des membres du peuple de Dieu souffrent, comme le bon Samaritain sur le bord de la route. Ça ne veut pas dire que c’est toujours lui qui va aider, mais il va s’occuper de trouver d’autres frères et soeurs qui ont les dons appropriés pour aider, reconforter, soutenir celui ou celle qui est dans le besoin. Il doit lui-même donner l’exemple.

“Qu’on les mette d’abord à l’épreuve.” On ne prend pas des nouveaux convertis ou des novices. On doit choisir des hommes qui ont fait leur preuve et qui ont été évalués. L’évaluation peut prendre plusieurs formes, mais elle doit s’étendre sur une période de temps suffisamment longue pour qu’on puisse dire: “Oui, cet homme est fiable; il mène une bonne vie chrétienne, il a une bonne réputation, nous avons confiance en lui.” Comme les sept hommes de Jérusalem *“de qui l’on rendait un bon témoignage, remplis de l’Esprit et de sagesse”* (Ac. 6:3). Le Saint-Esprit ne tombe pas sur quelqu’un comme par magie le jour de l’ordination. La cérémonie d’ordination est l’occasion de mettre à part ceux qui ont été choisis pour un travail précis dans l’Église. C’est l’occasion de prier pour qu’ils reçoivent tout ce dont ils auront besoin pour exercer leur service. Et certainement le Seigneur sera fidèle à leur donner des forces nouvelles, un éclairage nouveau, une mesure plus grande de son Esprit. Mais ces qualités doivent déjà être présentes. On ne peut pas dire: “Nommons-le diacre, peut-être qu’il va cesser de critiquer.” Il faut d’abord les évaluer et les mettre à l’épreuve.

Enfin, le verset 12 nous présente **des qualités conjugales et familiales**: *“Les diacres doivent être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.”* On a l’idée aujourd’hui que la vie privée d’une personne n’a rien à voir avec sa vie publique. La manière dont un homme vit son mariage ou traite ses enfants n’aurait aucun rapport avec sa fonction publique comme premier ministre, comme député ou comme directeur d’école. La Bible n’est pas d’accord. Deux fois dans ce chapitre Paul souligne que les anciens et les diacres doivent être loyaux et fidèles envers leurs épouses et qu’ils doivent bien diriger leurs enfants. Ce que nous valons en privé, c’est ce que nous valons en public. On peut cacher ses péchés aux autres dans l’Église, mais on ne peut pas cacher ses péchés à sa femme et à ses enfants. Il y a des gens qui sont des merveilleux maris en public, des pères joviaux, plein d’attention pour leurs enfants. Mais en privé ils sont coléreux, impatientes, ils ont des paroles dures et humiliantes. Ils sont tout le contraire de ce qu’ils montrent en public. Ça s’appelle l’hypocrisie. Si un homme n’est pas capable de prendre soin de sa propre famille, comment pourra-t-il prendre soin de la famille de Dieu? Des hommes qui devront servir et guider l’Église spirituellement doivent être capables de servir et guider leur propre foyer, comme Aquilas avec Priscille ou comme Josué qui a dit: *“Moi et ma maison, nous servirons l’Éternel”* (Jos. 24:15). Leur expérience comme chef de famille leur sera très utile pour servir l’Église et pour édifier les familles de l’Église. Prions que Dieu fasse grandir toutes ces qualités chez nos hommes dans l’Église. Prions aussi pour nos jeunes hommes, dans quelques années, ils prendront eux aussi des responsabilités plus importantes.

2. Les qualités des femmes à côté des diacres

Vous avez peut-être remarqué que je n’ai pas encore parlé du verset 11: *“Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses.”* De quelles femmes s’agit-il? On a proposé trois interprétations: Des diaconesses, des assistantes qui travaillent à côté des diacres, ou les épouses des diacres. Pour les diaconesses, le texte ne nous donne aucune indication. Ce serait étrange que Paul parle des diacres aux v. 8, 9 et 10, puis des diaconesses au v. 11, puis encore des diacres au v. 12. D’habitude, Paul écrit de façon logique et progressive. S’il avait voulu parler de diaconesses, il aurait dû attendre après les diacres pour le faire, au lieu de briser la progression. Par contre, si le v. 11 nous parle des *épouses* des diacres, alors là le développement est tout naturel. Voici d’abord les qualités des diacres, voici ensuite les qualités de leurs épouses, et voici enfin une qualité supplémentaire des diacres, qui est reliée à leurs épouses et à leurs enfants. Ça se tient très bien. En plus, au v. 11, le mot grec est “gunè”, qui veut dire femme ou épouse (pensez au mot gynécologue). Au v. 2, l’évêque doit être mari d’une seule *femme*. Au v. 12, le diacre doit être mari d’une seule *femme*. Et au v. 11, Paul utilise le même mot. Ce serait très étrange de traduire par “diaconesses” ou “assistantes” quand le contexte parle des épouses. En plus, Paul ne dit pas: “Que les femmes soient épouses d’un seul homme et qu’elles prennent bien soin de leurs enfants.” Paul prend la peine de le spécifier pour les diacres et les anciens. Ce serait très étrange qu’il n’ait rien à dire sur les qualités conjugales et familiales des diaconesses. Donc, ça ne tient pas, ces femmes ne sont pas des diaconesses.

Ces femmes seraient-elles des assistantes qui aident les diacres? Encore une fois, la progression logique

est boiteuse: on aurait les qualités des diacres, puis les qualités des assistantes, puis encore une qualité des diacres qui n'a rien voir avec les assistantes. Bien sûr, dans l'Église, les femmes sont appelées à servir avec les dons que Dieu leur confie. On a besoin de femmes de qualité qui s'occupent de tâches particulières, des femmes qui sont bien meilleures que les hommes dans bien des services. Les diacres ont tout intérêt à former des équipes d'entraide composées de femmes serviables. Toute l'Église en sera grandement bénie. Et bien sûr ces femmes doivent être respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses, comme Lydie, Jeanne ou Phoébé. Les qualités énumérées au v. 11 s'appliquent à toute femme qui veut servir. Quand on veut confier une responsabilité à des femmes dans l'Église, on devrait s'assurer qu'elles ont ces qualités.

Pourtant, je crois que le v. 11 parle strictement des épouses des diacres. Voici les qualités des diacres, voici les qualités de leurs épouses, et voici une autre qualité des diacres qui est reliée à leurs épouses et leurs enfants. Pour évaluer si un homme peut être diacre, on doit regarder son épouse! Le diacre n'est pas obligé d'être marié, mais s'il l'est, on doit considérer son épouse. Quelles qualités une épouse d'un diacre devrait-elle avoir? Paul ne dit pas: "Elle doit être capable de faire telle ou telle chose, avoir telle habileté." Non. Il dit: "*Que les femmes de même soient respectables*". C'est le même mot que pour les diacres au v. 8. L'épouse d'un diacre doit être intègre devant Dieu et devant les hommes, elle aussi. Une femme de bonne réputation, digne de respect, comme Ruth ou Esther. La personnalité de la femme est bien différente de celle du mari. Elle voit les choses autrement, elle agit différemment, mais elle doit être respectable et respectée, elle aussi.

Elle doit être "*non médisante*". En grec, elle ne doit pas être "diabolos". Le diacre ne doit pas être marié au diable! Ça ne veut pas dire avoir des cornes et une queue fourchue. Diabolos veut dire être médisant, accusateur, incapable de contrôler sa langue, comme la méchante Jézabel ou la femme de Potiphar. Il arrive souvent que les bavardages causent des grands problèmes dans l'Église, surtout quand les épouses des pasteurs, des anciens ou des diacres sont impliquées. "Savais-tu que..." "Non, je ne savais pas..." "Je ne sais pas si je dois te le dire, mais je vais quand même te le dire. Un tel dans l'Église, bla, bla, bla..." Une femme d'un diacre peut apprendre des choses sur des personnes dans l'Église parce que son mari est diacre, des choses que les autres n'ont pas besoin de savoir. Une femme d'un diacre, d'un ancien ou d'un pasteur doit être capable de tenir sa langue. Quelle bénédiction d'avoir des épouses qui ont cette qualité! C'est important pour la paix et l'harmonie dans l'Église. Prions que Dieu développe cette belle qualité chez nos épouses.

Qu'elles soient "*sobres*". Qu'elles ne soient pas portées vers l'alcool ou d'autres abus. Elle doit garder un esprit alerte et vigilant. Elle veille sur son cœur et ses attitudes. Elle doit avoir une pensée lucide et un jugement sensé pour aider son mari, comme Abigaïl.

Qu'elles soient "*fidèles en toutes choses*". Une femme qui accomplit ses responsabilités fidèlement. Ce n'est pas une femme qui serait toujours mécontente de son mari, ou qui ne serait jamais là pour l'appuyer ou prendre soin de sa famille. C'est au contraire une femme qui trouve sa joie dans les responsabilités que Dieu lui donne, à la maison, auprès de son mari, avec ses enfants, dans son Église, comme Sara à côté d'Abraham, ou comme Marie à côté de Joseph. Si elle est fidèle en toutes choses, son mari lui fera entièrement confiance. Elle sera un bon appui pour lui.

L'Église a besoin de bons diacres qui sont mariés à de bonnes épouses. Voilà une combinaison gagnante. Un miracle de la grâce! Dieu prend deux pécheurs qui méritent d'aller en enfer, il les rachète par sa grâce en Jésus-Christ, il les unit ensemble par son Esprit, il les met ensemble dans une même Église avec un même but dans la vie. C'est un miracle de la grâce! Des pécheurs perdus qui se soutiennent et s'encouragent, qui travaillent ensemble dans une même Église pour le même Évangile. C'est un miracle! Le mari sera alors capable de servir comme diacre et sa femme sera là pour l'appuyer. C'est une grâce d'avoir parmi nous des anciens et des pasteurs avec leurs épouses à leur côté. Remercions Dieu pour cela. Et croyons que Dieu a encore des grâces en réserve dans l'avenir: des diacres avec leurs épouses à leur côté. Tournons-nous vers Dieu et disons-lui: "Merci, Seigneur, de nous avoir donné toutes ces bénédictions. Nous te prions de nous en donner encore davantage." Comment pourrions-nous appeler des diacres qui seront fidèles, des diacres qui auront des épouses fidèles, des diacres qui serviront de façon utile et profitable? Uniquement par la grâce de Dieu! Prions que Dieu nous fasse cette grâce.

3. La récompense des diacres

Ceux qui servent humblement ont la promesse d'une grande récompense. V. 13: "*Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus.*" Une double récompense leur est promise. D'abord un *rang honorable*, l'honneur, l'estime, le respect de la part de toute l'Église. Aux yeux des hommes, un serviteur passe inaperçu, il est sans importance, même

parfois dans l'Église. Mais voici un bel encouragement: Le Seigneur lui promet un rang honorable! Un diacre qui sert fidèlement dans l'Église sera grandement considéré par les autres et par Dieu lui-même. *"C'est bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître."* (Matt. 25:21).

La deuxième récompense promise est *"une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ"*. On se sent faible et indigne, mais vous savez, c'est en marchant qu'on se fortifie. Un diacre qui sert fidèlement va grandir dans sa foi et dans sa vie avec Dieu. Il aura de plus en plus d'assurance dans sa marche avec Dieu et dans son service chrétien. C'est très encourageant de savoir cela. Quand on exerce une fonction publique, ça peut devenir exigeant ou ingrat. Mais c'est aussi une bénédiction parce que Dieu a promis une bénédiction au diacre fidèle. La récompense promise est un encouragement à considérer sérieusement un tel appel. Pour ceux qui sacrifient de leur temps, de leur énergie, de leurs prières à ce ministère honorable, il y a une riche bénédiction qui est gardée en réserve. *"Ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ."*

Que Dieu donc nous dirige dans nos démarches en vue d'avoir des diacres. Jésus est venu pour servir et donner sa vie sur la croix par amour pour nous. Par son Esprit, il veut que son amour se prolonge dans son Église. Les diacres sont là pour nous aider à manifester concrètement cet amour de Jésus à tous les membres de son corps. Que notre Dieu nous donne la grâce de refléter de plus en plus son amour et sa grâce, afin que le monde voit que nous sommes ses disciples par l'amour que nous aurons les uns pour les autres. Amen.

*Paulin Bédard
St-Georges, 18 novembre 2007*

PRÉDICATION

PRENONS SOIN DE CEUX DANS LE BESOIN PARMI NOUS AFIN DE NOUS RÉJOUIR TOUS ENSEMBLE DEVANT L'ÉTERNEL

Deutéronome 15:7-11; 16:9-17; 24:17-22; 26:5-13

Chers frères et soeurs en Jésus-Christ,

Aujourd'hui, le Seigneur nous fait don d'un très beau cadeau. Il nous donne deux diacres qui exerceront, par la grâce de Dieu, un précieux service dans l'Église. Nous savons que Jésus nous appelle tous à être des serviteurs. Nous savons aussi à quel moment le ministère des diacres a été institué en Actes 6. Nous connaissons les qualités requises pour être diacres. Nous avons déjà vu tous ces sujets il y a quelques mois. Aujourd'hui, nous allons prendre un peu de recul. Nous retournons au début de l'histoire d'Israël. Bien sûr, le ministère des diacres a commencé dans le Nouveau Testament, mais déjà dans l'Ancien Testament, Dieu nous a révélé beaucoup de choses qui ont un lien avec ministère diaconal. Les textes que nous avons lus dans le Deutéronome contiennent des commandements et des promesses donnés au peuple d'Israël. Ces textes ne nous parlent pas directement des diacres, mais ils nous donnent le contexte de leur travail. Il nous font voir l'amour avec lequel Dieu prend soin de son peuple. **Le Seigneur nous demande de prendre soin des gens dans le besoin dans l'Église afin de nous réjouir tous ensemble devant Dieu.**

Nous allons voir:

1. La *reconnaissance* des besoins dans l'Église
2. La *responsabilité* de l'Église vis-à-vis nos frères dans le besoin
3. Les *raisons* qui nous motivent à les aider
4. Le *résultat* produit par cette entraide

1. La reconnaissance des besoins dans l'Église

Les quatre textes que nous avons lus ont un point commun. Ils identifient tous des catégories de personnes bien précises dans l'Église. Deut. 15 mentionne les pauvres parmi nos frères. Deut. 24 mentionne l'immigrant, l'orphelin et la veuve. Deut. 16 et Deut. 26 mentionnent l'immigrant, l'orphelin, la veuve et le Lévitte. Pourquoi porter une attention particulière à ces catégories de personnes? Parce qu'elles ont des grands besoins. *Le pauvre* doit se contenter de vivre humblement; il n'a pas toujours ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de sa famille. *La veuve* a le chagrin d'avoir perdu son mari; elle souffre de solitude; elle a des soucis financiers pour elle et pour sa famille. *L'orphelin* a le chagrin d'avoir perdu son père ou sa mère ou les deux. Il a des grands besoins émotifs et bien sûr des besoins matériels. *L'immigrant* au milieu d'Israël est défavorisé; il risque se sentir exclu ou différent des autres. *Le Lévitte* n'a pas d'héritage dans le pays. Les autres doivent subvenir à ses besoins pour qu'il puisse accomplir son travail au service de Dieu.

C'est Dieu lui-même qui attire notre attention sur ces groupes de personnes. C'est lui qui nous fait prendre conscience qu'elles sont là, à nos côtés, avec leurs souffrances et leurs fardeaux. Le Seigneur parle à son peuple. Il s'adresse à tout Israël, à leur intelligence et à leur coeur. Ils étaient rassemblés dans les plaines de Moab. Dieu les avait fait sortir d'Égypte à main forte et à bras étendu. Il a eu compassion d'eux, il les a délivrés de leur misère. Et pourtant, il reste encore des gens parmi son peuple qui vivent des peines et des souffrances. Dieu les a conduits dans le désert pendant 40 ans, il a pris soin d'eux fidèlement. Il leur a donné la manne comme nourriture. Et maintenant Dieu les prépare à les faire entrer dans la terre promise. Mais même une fois entrés dans ce beau pays plein de richesses, il restera encore des pauvres et des malheureux en Israël. Dieu a promis d'être leur Dieu à eux tous, eux et leurs enfants, et donc il prend la peine d'identifier ceux parmi eux qui sont dans le besoin. Deut 15:11: "*Il ne manquera pas de pauvres au milieu du pays*", dit le Seigneur. Ça nous rappelle cette parole de Jésus en Jean 12:8: "*Vous avez toujours les pauvres avec vous, mais moi, vous ne m'avez pas toujours.*"

C'est vrai encore aujourd'hui. Jésus nous a délivrés du péché, du diable et de la mort. C'est une délivrance bien plus glorieuse que la sortie d'Égypte. Pourtant, il reste encore dans l'Église des gens qui vivent des peines et des lourds fardeaux. Dieu nous conduit et nous bénit fidèlement à chaque jour. Il nous promet un héritage magnifique dans son Royaume. Mais en attendant la nouvelle création, il y a dans l'Église des personnes qui souffrent et qui ont des grands besoins. Il y en aura toujours, jusqu'au retour de Jésus.

Les diacres ont la tâche de reconnaître ces personnes dans l'Église. Ils doivent les identifier, cerner leurs

besoins et voir comment on peut les aider. Raouf et Édouard ont été appelés à ce ministère. Depuis leur appel, ils se sont rendus compte qu'il y a des besoins dans l'Église plus qu'ils pensaient. Ce sera leur rôle d'être attentifs aux besoins qui existent ou qui surgiront dans l'avenir. Ils veilleront à reconnaître les souffrances, les fardeaux, les besoins matériels, émotifs et spirituels. Ils visiteront le pauvre, la veuve, l'orphelin, l'étranger, mais aussi la personne seule, âgée, malade, handicapée ou déprimée.

Comment faire pour reconnaître ces besoins? Ça prend des yeux qui observent; ça prend des oreilles qui écoutent; ça prend un coeur disponible. Ça prend aussi de la communication. Si vous êtes conscients d'un besoin que vous êtes incapables de combler vous-mêmes, informez les diacres. Ça prendra aussi des visites diaconales dans nos foyers. Dans leurs visites, les diacres découvriront sûrement des besoins. En même temps ils trouveront des ressources et des talents parmi nous qui permettront de combler ces besoins. Prions pour nos diacres, afin que Dieu leur donne sagesse, amour et discrétion.

2. La responsabilité de l'Église vis-à-vis nos frères dans le besoin

Pourquoi identifier des besoins dans l'Église? Pour les combler du mieux possible. En Israël, cette responsabilité devait s'exercer de plusieurs façons. **Premièrement**, Deut. 15 dit de prêter au pauvre "*de quoi pourvoir à ses besoins*", même quand l'année de la remise de dette s'en venait. La septième année, on annulait les dettes. Dieu voulait voir des coeurs généreux parmi son peuple. Deut. 15:10-11: "*Fais lui un don (à ton frère qui est pauvre), et que ton coeur ne lui donne pas à regret... Tu devras ouvrir ta main à ton frère, au malheureux et au pauvre dans ton pays.*"

Deut. 16 nous explique **une deuxième façon** d'être généreux. À l'occasion des grandes fêtes, on apportait une partie de ses récoltes, du blé, des raisins, des produits de son travail, pour les partager avec ceux qui n'en avaient pas. Deut. 16:16: "*Trois fois par an, tous les hommes d'entre vous se présenteront devant l'Éternel ton Dieu...: à la fête des pains sans levain, à la fête des semaines et à la fête des huttes. On ne se présentera pas devant l'Éternel les mains vides. Chacun donnera ce qu'il pourra.*" C'était une offrande volontaire, généreuse, proportionnelle aux bénédictions que Dieu leur donnait, pour permettre aux frères et soeurs dans le besoin de participer à la fête, eux aussi.

Deut. 24 mentionne **une troisième façon** d'être généreux. Au moment des récoltes, on devait laisser dans le champ une partie du blé, des olives ou des raisins. Deut. 24:19-21: "*Quand tu feras la moisson de ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre... Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras pas ensuite ce qui reste... Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas ensuite ce qui reste...*" Pour quelle raison? "*Ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve.*" Ces personnes sont capables de travailler. Elles peuvent récolter le blé, les olives et les raisins qui leur sont offerts gratuitement. Pensons à l'exemple de Ruth, la Moabite. Elle était veuve, elle était étrangère, et Booz l'a bien accueillie dans ses champs pour qu'elle aille glaner derrière les moissonneurs.

Deut. 26 nous indique **une quatrième façon** d'exercer la générosité. À tous les trois ans, on prélevait une dîme spéciale, en plus des dîmes régulières annuelles. Deut. 26:12: "*Tu donneras (cette dîme de la troisième année) au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils en mangeront et se rassieront là où tu résides.*" Dieu leur avait donné ces commandements, parce qu'il se souciait des plus vulnérables parmi son peuple.

Dieu a confié ces responsabilités à toute son Église. Ce n'est pas seulement quelques personnes qui doivent prendre soin des autres, mais tout son peuple. C'est vrai encore aujourd'hui, même si les choses ont bien changé depuis l'Ancien Testament. Le Seigneur nous dit en Rom. 12:13: "*Subvenez aux besoins des saints.*" Hébr. 13:16 ajoute: "*N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir.*" Nous avons l'exemple des chrétiens de Jérusalem qui subvenaient aux besoins de chacun, pour que personne ne souffre dans le besoin. Nous avons tous la responsabilité de prendre soin les uns des autres, selon la mesure que Dieu a donnée à chacun.

Pourquoi le Seigneur donne-t-il des diacres à son Église? Ce n'est pas pour nous enlever nos responsabilités et les transférer sur leurs épaules. C'est pour aider toute l'Église à exercer ensemble nos responsabilités. Par exemple, les diacres vont recueillir nos offrandes pour les distribuer aux personnes dans le besoin. Ils vont également nous encourager à servir de diverses de façons. Les diacres doivent non seulement identifier les besoins, ils doivent aussi identifier les ressources dans l'Église. Ils ne peuvent pas répondre eux-mêmes à tous les besoins. Ils sont là pour nous encourager ensemble à mettre nos dons et nos talents au service des autres.

Mais pourquoi prendre soin les uns des autres? Qu'est-ce qui devrait nous motiver?

3. Les raisons qui nous motivent à aider nos frères et soeurs dans le besoin

Le Deutéronome nous donne trois raisons. Tout d'abord, **un coeur reconnaissant**. Deut. 26:5-10: *“Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu: ... Les Égyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous soumirent à une dure servitude. Nous avons crié à l'Éternel, le Dieu de nos pères. L'Éternel entendit notre voix et vit notre oppression, notre peine et notre misère. L'Éternel nous fit sortir d'Égypte, à main forte et à bras étendu... Il nous a fait venir dans ce lieu et il nous a donné ce pays, pays découlant de lait et de miel. Maintenant me voici, j'apporte les prémices des fruits du sol que tu m'as donné, ô Éternel!”* Pourquoi fallait-il apporter une partie de ses récoltes devant Dieu? Pour le remercier de sa grâce et de sa bonté. Dieu nous a délivrés de nos peines et de nos misères. Quelle bonne raison d'aider les autres dans leurs peines et leurs misères. Pourquoi laisser du blé, des olives et des raisins dans son champ pour l'étranger, l'orphelin et la veuve? Dieu nous l'explique. Deut. 24:18: *“Tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'en a libéré; c'est pourquoi je te donne cet ordre à mettre en pratique.”*

Deuxième raison d'être généreux: **un coeur confiant**. Deut. 15:10: *“Fais lui un don (à ton frère pauvre), et que ton coeur ne donne pas à regret; car, à cause de cela, l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tous tes travaux et dans toutes tes entreprises.”* Deut. 24:19: la gerbe de blé que tu as laissée dans ton champ, *“elle sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'oeuvre de tes mains.”* Non seulement il fallait donner en proportion des bénédictions passées que Dieu avait déjà déversées, il fallait aussi donner en fonction des bénédictions futures, que Dieu a promis de déverser dans l'avenir. Dieu est fidèle. Il a déjà été bon dans le passé; il continuera d'être bon dans l'avenir, pour ceux qui le craignent et qui gardent ses commandements. Donnons en toute confiance, en croyant que Dieu va bénir nos travaux.

Troisième raison d'être généreux: **un coeur aimant**. Deut. 15:7: *“S'il y a chez toi quelque pauvre parmi tes frères, qui réside avec toi, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton coeur et tu ne fermeras pas ta main devant ton frère pauvre...”* La main ouverte et généreuse vient d'un coeur transformé qui aime Dieu et qui aime son prochain. Cela nous rappelle ces paroles de l'apôtre Jean: *“Si quelqu'un possède les biens du monde, qu'il voie son frère dans le besoin et qu'il lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui? Petits enfants, n'aimons pas en parole ni avec la langue, mais en action et en vérité.”* (1 Jean 3:17-18).

Ces trois raisons étaient là, dans l'Ancien Testament. Elles sont toujours là aujourd'hui, et encore bien davantage. Considérez la délivrance que nous avons en Jésus-Christ. Nous étions esclaves de nos péchés, dans la misère spirituelle. Il nous a délivrés par son sang. Considérez la promesse de l'héritage de la vie éternelle. Considérez les bénédictions matérielles et spirituelles qu'il nous promet à chaque jour. Considérez l'amour qu'il nous demande d'avoir les uns pour les autres. Un coeur reconnaissant, un coeur confiant, un coeur aimant. Quelles grandes raisons nous avons de prendre soin de nos frères et soeurs dans le besoin!

Vous voyez, le travail des diacres ne consiste pas seulement à s'occuper des affaires matérielles. Si les diacres se limitaient à prendre soin des besoins matériels, ils passeraient à côté de leur vraie vocation. La signification de leur travail est hautement spirituelle. Ils viennent au nom de Jésus-Christ. Ils encouragent l'Église à donner à cause de l'amour de Dieu pour son peuple. C'est pour ça qu'ils doivent être remplis du Saint-Esprit, comme les premiers diacres de Jérusalem. Pour discerner les vrais besoins, oui, pour savoir comment y répondre, oui, mais aussi pour nous rappeler *pourquoi* nous avons cette responsabilité.

4. Le résultat produit par cette entraide

Quand on rend service, c'est un peu normal de s'attendre à des résultats. Dieu lui-même nous parle de résultats. Premièrement, le pauvre aura **de quoi pourvoir à ses besoins**. Les ventres affamés auront de quoi se nourrir. Deut. 26:12: *“Tu donneras la dîme au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se rassasieront là où tu résides.”* Les fruits laissés dans les champs sont là pour la même raison.

Mais si le résultat espéré se limitait à combler les besoins matériels, nous passerions à côté du but que Dieu s'est fixé. Le but final, c'est **la joie devant Dieu**. Deut. 16:11: *“Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui résidera avec toi, ainsi que l'immigrant, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi.”* Voilà pourquoi il fallait être généreux. Voilà pourquoi on amenait une partie de ses récoltes durant les grandes fêtes. Pour que tous en Israël, même les démunis, soient libres de se réjouir devant l'Éternel. Leurs soucis, leurs fardeaux, leurs

souffrances ne devait pas les empêcher de servir l'Éternel avec joie. C'est là notre appel le plus grand. C'est là notre but le plus élevé. Nous réjouissons tous ensemble devant Dieu, le servir dans la joie à cause de ses oeuvres et de sa grâce envers nous.

La semaine dernière, nous avons entendu cette belle parole de Jésus en Jean 16:22: "*Nul ne vous ôtera votre joie.*" Les souffrances, la maladie, la pauvreté, la solitude peuvent assombrir notre joie. Dieu a prévu des moyens de protéger notre joie pour que rien ne vienne nous la ravir. Par exemple, il nous a mis ensemble dans son Église pour nous aider à porter les fardeaux les uns les autres, pour que tous, sans exception, nous soyons libres de servir le Seigneur avec joie. Nous n'avons plus trois fêtes annuelles comme dans l'Ancien Testament. Leur signification est accomplie en Jésus-Christ. Nous avons beaucoup mieux. Nous avons à chaque semaine cette belle célébration, ensemble devant Dieu. À chaque dimanche, nous nous réjouissons du salut en Jésus-Christ, nous célébrons sa résurrection glorieuse. Le travail des diacres est de nous aider à prendre soin les uns des autres pour que personne dans l'Église ne soit privé de cette joie. Que personne n'ait des soucis ou des besoins qui l'accablent au point de ne pas pouvoir se réjouir devant Dieu. Voilà le résultat glorieux de la générosité chrétienne, voilà le résultat béni du diaconat fidèle et persévérant: Nous aider à servir Dieu avec joie tous ensemble!

Que le Seigneur nous aide à *reconnaître* les besoins dans l'Église. Qu'il nous aide à bien prendre nos *responsabilités* envers nos frères et soeurs dans le besoin. Qu'il nous permette de mieux comprendre les *raisons* qui nous motivent. Qu'il bénisse les *résultats* de notre service en nous donnant cette joie de le célébrer tous ensemble. Qu'il bénisse le travail de nos diacres. Amen.

*Paulin Bédard
St-Georges, 6 avril 2008
à l'occasion de l'ordination de
Édouard Jacques et Raouf Manneh
diacres de l'Église chrétienne réformée de Beauce*

LA DIME DE NOS REVENUS

Nombres 18:21-32;
Deutéronome 14:22-29; 26:1-15

Quelqu'un a déjà dit que, pour connaître une personne et savoir quelles sont ses buts et ses priorités dans la vie, il suffisait de regarder son budget: "Dis-moi comment tu dépenses ton argent et je te dirai qui tu es". Si personne n'échappe aux contraintes des factures à payer et des dépenses imprévues, on trouve quand même une bonne part de vérité dans ce dicton. Notre porte-feuille est sans doute l'une des choses les plus sensibles et les plus personnelles que nous possédions. Nos avoirs et notre argent sont notre propriété privée qu'il n'est permis ni de voler ni même de convoiter. Nous gagnons notre revenu à la sueur de notre front et nous entendons en disposer à notre guise. Et lorsque le gouvernement vient piger dans notre chèque de paye un pourcentage qui va à l'impôt ou aux charges sociales, ça nous crève le coeur.

Si Dieu ou l'Église s'avisent à leur tour de venir fouiller dans notre compte en banque, c'en est trop. Nous érigeons une clôture et nous plantons une pancarte sur laquelle on peut lire: "terrain privé". Bien sûr, on a déjà vu des abus dans l'histoire de l'Église; des hauts responsables du clergé ont accumulé des richesses au détriment du pauvre peuple de Dieu. Plus récemment, ce sont les sectes qui font scandale avec les fortunes acquises de manière frauduleuse sur le dos de leurs membres exploités et bernés. Mais les abus et les fraudes vont-ils nous empêcher de prêcher en faveur de l'offrande offerte à Dieu? Le sens aigu que nous avons de la propriété privée et les fortes tendances à l'individualisme vont-ils nous intimider au point d'éviter toute allusion à la question des dons à faire à l'Église? Si la Parole de Dieu nous y invite, pourquoi craindre d'aborder ce sujet?

L'Ancien Testament contient des lois précises concernant la part des revenus qui doit être donnée à Dieu. On trouve au moins cinq textes dans le Pentateuque à propos de la dîme (Lév. 27:30-34; Nb. 18:21-32; Deut. 12:5-18; 14:22-29; 26:1-15). "Dîme" veut dire un dixième, un dixième des revenus mis à part spécialement pour Dieu. "On devra consacrer au Seigneur un dixième des produits de la terre et des fruits des arbres; c'est la part qui lui est réservée." (Lév. 27:30).

Le Seigneur vient de libérer son peuple des misères de l'Égypte et il lui promet un avenir heureux dans le pays qu'il va lui donner. Il veut faire d'Israël son peuple, qu'il protège et soutient selon ses promesses. Ce sera un peuple choyé et aimé, dont l'avenir est entièrement entre les mains de son Dieu. Le Seigneur leur accorde des biens en héritage et une terre à cultiver, signe de sa faveur. Mais il se réserve le droit de prélever la première partie du revenu de leur travail. Les premiers fruits de la terre, les premiers-nés des animaux et la première partie de toute leur production reviendra de droit à Dieu. Dieu fixe lui-même le pourcentage qu'il faut lui consacrer: un dixième, dix pourcent de tous les revenus de l'année sera mis à part, consacré à Dieu.

En regardant de plus près les lois sur la dîme, on s'aperçoit qu'il existe en fait deux ou même trois dîmes différentes. La première dîme servira au soutien des Lévites. Les Lévites et les prêtres n'ont pas de territoire en Israël; ils ont la tâche de servir au sanctuaire et ils sont responsables de l'enseignement, des sacrifices et du culte offerts à Dieu. Leur salaire proviendra de la dîme et des diverses offrandes apportées par les membres de l'alliance. Les Lévites eux-mêmes devront donner au grand-prêtre la dîme de ce qu'ils recevront (Nb. 18:21-32). Une deuxième dîme sera prélevée en vue d'une fête célébrée en l'honneur de Dieu. On apportera à Jérusalem soit le dixième des produits de la terre, soit l'équivalent en argent qui permettra d'acheter des aliments. On prendra ensemble un repas pour se réjouir avec les autres membres du peuple de Dieu et célébrer tous ensemble les bienfaits du Seigneur en se rappelant ses oeuvres magnifiques (Deut. 14:22-24). Et, à tous les trois ans, une troisième dîme sera offerte pour les défavorisés, les pauvres du pays (Deut. 14:25-29; 26:12-13). L'étranger, la veuve et l'orphelin recevront un soutien matériel suffisant, de sorte que personne ne sera mis à l'écart. Tous auront la joie de célébrer les grâces du Seigneur: "Avec les Lévites et les étrangers qui habitent votre pays, vous vous réjouirez de tous les bienfaits que le Seigneur votre Dieu vous a accordés, à vous et à vos familles." (Deut. 26:11).

Trois dîmes... Cela veut-il dire qu'à la troisième année, les gens devaient donner trente pourcent de leurs revenus? On a des raisons de penser que, pour cette année-là, la troisième dîme pour les pauvres remplaçait la deuxième dîme pour la fête. Ce qui ferait tout de même vingt pourcent de tout le revenu annuel consacré à Dieu, sans compter les divers sacrifices et les autres offrandes qu'il fallait offrir. Quoi qu'il en soit, c'est dire que Dieu ne se gênait pas pour venir fouiller dans le porte-feuille de ses enfants!

En réalité, par ce geste, Dieu ne vient pas du tout priver ou voler les siens des biens qui leur

appartiendraient en propre. Il prend ou, plus exactement, il demande une part de ce qui lui appartient à lui, ce qui lui revient de droit. Toute la terre appartient au Seigneur et tous les produits de la terre sont le fruit de sa générosité. Le Créateur et le Maître de toutes choses a prévu pour son peuple un moyen tout à fait privilégié par lequel ils pourront exprimer concrètement leur marque d'affection et leur reconnaissance. En consacrant à Dieu les premiers fruits de leur travail, ils vont signifier par là que, oui, tout appartient à Dieu, tout vient de lui et tout retourne à lui. Ce sera un geste d'action de grâce venant d'un coeur joyeux, confiant de se savoir aimé et protégé. Il sera vécu communautairement, avec tous les membres du peuple racheté, quelle que soit leur condition matérielle. Le Seigneur prend soin de nous; il nous a donné ce bon pays de lait et de miel; il nous a rachetés de manière éclatante et nous conduit ensemble en sécurité vers son Royaume. Il nous fait profiter des bons fruits du pays qu'il nous donne. Quoi de plus normal que de lui signifier notre dépendance et notre appréciation? Quoi de plus normal aussi que d'employer cette dîme au soutien des Lévites en charge du sanctuaire et de l'adoration? Quoi de plus normal que d'aider matériellement les défavorisés du pays et leur attester que la providence du Seigneur est également pour eux? Ce sera donc une joie et une fête de célébrer ensemble les bienfaits du Seigneur.

Refuser à Dieu la dîme qu'il demande, c'est littéralement le voler de l'honneur et du respect qui lui reviennent. C'est se moquer des bons soins qu'il nous accorde à tous et qu'il veut que nous partagions avec nos frères. C'est finalement se priver de la joie véritable qui vient d'un coeur content, heureux de se savoir aimé et soutenu dans sa providence. Lui apporter la dîme, c'est au contraire accepter de vivre sous son regard, dans l'alliance qu'il a conclue avec son peuple choisi. Ce sera un geste posé dans la confiance que Dieu "vous bénira dans tout ce que vous entreprendrez" (Deut. 14:29). A cette occasion, le fidèle prononcera cette prière: "Seigneur, je n'ai rien gardé chez moi de tout ce qui t'est réservé... Je n'ai rien négligé, rien oublié de ce que tu ordonnes à ce sujet... Regarde donc du haut du ciel, ta demeure sainte, et répands tes bienfaits sur Israël, ton peuple, et sur le pays que tu nous as donné selon ta promesse." (Deut. 26:13,15).

La loi sur la dîme est-elle encore en vigueur pour nous, le peuple de la Nouvelle Alliance? Sommes-nous tenus d'observer ces prescriptions? Aucun texte du Nouveau Testament ne nous indique qu'il faille donner un dixième de nos revenus au Seigneur ou à son Église. Certains textes nous invitent à donner généreusement, à donner de façon volontaire, d'un coeur libre et joyeux, proportionnellement à nos moyens, et même parfois au-delà de nos moyens. Les dons peuvent aller au salaire des prédicateurs de la Parole, ou encore aux nécessiteux dans l'Église. Mais nulle part il n'est question d'un pourcentage précis.

On peut quand même se rappeler que la grâce du Seigneur qui nous est faite à nous est bien plus grande que celle faite à Israël. Ils avaient les ombres et les figures des choses à venir, nous avons la pleine réalité en Christ. De riche qu'il était, il s'est fait pauvre pour nous enrichir de tout bien spirituel et impérissable. Notre reconnaissance ne sera-elle pas au moins aussi grande? Notre joie ne va-elle pas éclater davantage? Dieu n'a besoin de rien pour vivre ou agir. Mais il est pour nous un excellent pédagogue. Le Seigneur sait que nous avons besoin de poser des gestes concrets et tangibles pour lui dire "merci" de tout notre coeur et pour lui montrer que nous avons confiance en sa providence. Comme en Israël, il nous en donne l'occasion. Il désire que nous mettions de côté à chaque semaine une part de nos revenus qui lui est réservée. Comme il s'agit des premiers fruits de la récolte et des premiers-nés des animaux, il s'agira aussi de la première tranche du budget, avant même d'inscrire les autres dépenses prévues. Ce sera un geste volontaire, venant d'un coeur content et généreux, confiant que le Seigneur nous bénira encore dans nos entreprises.

Alors nous pourrons nous réjouir tous ensemble des oeuvres du Seigneur. Personne ne sera mis de côté pour la fête. Avec tout le peuple des rachetés, nous célébrerons en son honneur et nous chanterons ses merveilles.

"Dis-mois comment tu dépenses ton argent et je te dirai qui tu es". Eh bien, nous pouvons aussi ajouter: "Dis-mois comment tu dépenses ton argent et je te dirai ce que tu crois."

*Paulin Bédard
mars 1990*